



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 104 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 16 mai 2003**

---

Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 16 mai 2003

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

•(1005)

[Français]

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**Le vice-président:** Conformément au paragraphe 81 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la motion qu'elle abordera le lundi 26 mai, lors de la prise en considération des travaux des subsides.

[Traduction]

Elle se lit comme suit:

Que, reconnaissant que les questions relatives à la santé débordent du cadre politique comme l'a montré l'écllosion récente du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la Chambre appuie l'adhésion de Taïwan comme observateur au sein de l'Organisation mondiale de la Santé et demande au gouvernement d'exhorter activement les autres États membres et les organisations non gouvernementales à soutenir cette initiative.

La motion, inscrite au nom du député de Kootenay—Columbia, fera l'objet d'un vote. Des copies de la motion sont disponibles au Bureau.

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

#### LA LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2003

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 14 mai 2003, de la motion: Que le projet de loi C-28, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 18 février 2003, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole sur le dernier budget présenté par le ministre des Finances.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce dernier budget mais j'essaierais, au cours des 20 prochaines minutes, de m'en tenir à l'essentiel et aux choses les plus fondamentales qui ont été présentées par le ministre des Finances.

D'abord, permettez-moi de vous dire que depuis 1994, tous les ans, avant la tenue du budget, le Bloc québécois fait une consultation auprès de la population du Québec pour compléter celle qui est effectuée par le Comité permanent des Finances, afin de connaître vraiment, de façon précise, les besoins et les priorités des Québécois en matière de budget, en complément de ceux des Canadiens.

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes pas beaucoup trompés sur les priorités accordées à certains postes budgétaires, mais que le gouvernement n'a pas su combler par les nombreux budgets successifs qui ont été déposés depuis 1994. Je reviendrais sur ces priorités des Québécois et des Canadiens.

Permettez-moi également de souligner le fait que depuis 1995, le Bloc québécois fait un certain exercice deux fois par année. Celui-ci consiste à prendre un objet fort sophistiqué, mais qui est devenu d'utilisation courante maintenant pour la majorité des contribuables, c'est-à-dire une calculatrice, une petite calculette, en spécial cette semaine à 3,95 \$ chez Jean Coutu. Selon les chiffres indiquant les dépenses et les recettes du gouvernement—par exemple du premier trimestre—, nous ne faisons qu'extrapoler à partir des taux de croissance qui nous sont fournis par les grandes institutions financières. Celles-ci peuvent être le Mouvement Desjardins, la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Banque de Montréal, la Banque Royale ou Wood Gundy, toutes les boîtes qui se préoccupent de la croissance économique.

Donc, nous ne faisons qu'extrapoler avec certains ajustements que nous permettent justement l'expérience de l'observation et l'évolution des recettes budgétaires et des dépenses années après années. Sur l'état des finances publiques, nous arrivons, sur le niveau des surplus budgétaires—que l'ancien ministre des Finances et aspirant à la succession de l'actuel premier ministre, qui a connu des erreurs de prévision sur les surplus et les déficits, au début, d'environ 200 p. 100 par année, en moyenne—, nous, nous pouvons nous enorgueillir d'avoir obtenu des erreurs de prévisions qui correspondent à peu près à la marge d'erreur à laquelle on peut s'attendre lorsqu'on fait des prévisions de type-là, c'est-à-dire autour de 3 et 4 p. 100.

Pourtant, la calculette à 3,98 \$ et quelques personnes pour échanger, surtout dans les grandes institutions financières, nous ont permis d'obtenir ces résultats. Je suis toujours estomaqué lorsque je vois les prévisions et les résultats du ministre des Finances, année après année. Cela ne peut être que volontaire que de nous présenter des chiffres aussi farfelus que ceux qu'on nous a présentés depuis 1995.

Cela a commencé avec le député de LaSalle—Émard qui était ministre des Finances, et maintenant cela se poursuit avec l'actuel ministre des Finances qui est lui aussi aspirant premier ministre. Je me demande si ce n'est pas une condition sine qua non que de ne pas savoir compter pour se présenter à la présidence du Parti libéral du Canada, c'est-à-dire comme aspirant premier ministre. D'ailleurs, le premier déficit important qui a conduit aux dettes accumulées année après année au sein de l'administration fédérale a été fait par l'actuel premier ministre qui était, lui aussi, ministre des Finances dans le temps. Il faut croire que l'histoire se répète avec des successions, c'est-à-dire succession comme ministre des Finances et succession aussi comme premier ministre.

### *Initiatives ministérielles*

Cette année, la tradition ne s'est pas démentie. Mon collègue, député de Joliette, qui a poursuivi la tradition de la calculette à 3,98 \$ chez Jean Coutu, est arrivé pile sur les surplus pour le précédent exercice, c'est-à-dire 2002-2003, alors qu'il prévoyait autour de 10 milliards de dollars. On vient de nous annoncer que, effectivement, le surplus pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003, sera à 10 milliards de dollars et quelques poussières.

Alors lorsqu'il a pris le tablier des finances, je lui ai remis la calculette et elle fonctionne encore. Depuis 1995, c'est la même calculette à 3,98 \$.

• (1010)

Comment se fait-il qu'on obtient des résultats si justes et que, il y a à peine quelques mois, le ministre des Finances nous disait que le résultat pour le précédent exercice établirait le surplus aux alentours de 3,5 ou 4 milliards de dollars? Il s'est encore trompé. Ce n'est pas 3,5 ou 4 milliards de dollars, c'est 10 milliards de dollars, comme nous l'avions dit.

Qu'est-ce que cela fait? Cela fait en sorte que le gouvernement, qui devrait être confronté aux vraies situations et aux vraies priorités des Québécois et des Canadiens—et je reviens à ces priorités—, ne répond pas à ces priorités et donne comme excuses qu'il n'y a pas d'argent pour le faire. Année après année, c'est ainsi.

Comme la mémoire est une faculté qui oublie, lorsque le ministre des Finances ouvre la bouche et dit qu'il faut faire attention et être prudent parce que les surplus ne seront pas supérieurs à 2, 3 ou 4 milliards de dollars, les gens se disent qu'il faut faire attention et être prudents. Il y a le spectre du déficit qui vient toujours nous hanter, et avec raison d'ailleurs.

S'il y a des gens qui sont responsables sur le plan de la gestion des fonds publics, ce sont bien les députés du Bloc québécois. On est le seul parti qui a offert à l'ancien ministre des Finances, il y a environ cinq ans, d'adopter une loi antidéficit, une loi sur l'équilibre budgétaire qui l'obligeait d'ailleurs à rendre les comptes. On parle de reddition de comptes pour les autochtones. Ce serait peut-être une bonne idée qu'on mette également ici la reddition de comptes dans la gestion des fonds publics. C'est loin d'être aussi transparent et aussi imputable qu'on veut bien le laisser entendre.

Nous, du Bloc québécois, sommes des gens responsables au chapitre de la gestion des fonds publics. Mais être responsables n'est pas de faire des surplus à tout casser. Faire des surplus à tout casser, savez-vous ce que cela signifie? Cela signifie que le gouvernement fédéral taxe trop les contribuables par rapport aux défis qu'il relève ou par rapport aux programmes qu'il administre.

Cela est grave parce qu'il y a des gens qui sont surtaxés, surtout au niveau de la fiscalité fédérale. Je me suis souvent amusé à comparer la fiscalité fédérale avec la fiscalité du Québec et la fiscalité ontarienne, par exemple. On pourrait prendre aussi la fiscalité de la Nouvelle-Écosse. On a analysé tous ces régimes fiscaux comme points de comparaison. Lorsqu'on compare les régimes fiscaux, on s'aperçoit que les contribuables du Québec, comme ceux du reste du Canada, commencent à payer de l'impôt fédéral lorsqu'ils ont un revenu à hauteur de 12 000 ou 13 000 \$. Cela est presque trois fois sous le seuil de la pauvreté. À partir de 12 000 ou 13 000 \$, c'est ce qu'on appelle le seuil d'imposition nulle. Pourtant, les contribuables commencent à payer de l'impôt au palier fédéral.

Par exemple, si on parle d'une famille avec deux adultes et deux enfants, le seuil d'imposition nulle se situe autour de 23 000 ou 24 000 \$, mais c'est le montant à partir duquel les familles commencent à payer de l'impôt au fédéral. Lorsqu'on regarde la structure d'imposition à Québec, c'est autour de 43 000 \$ où on

commence à payer de l'impôt lorsqu'on est une famille avec deux adultes et deux enfants. Il y a une fichue différence.

Est-ce que cela voudrait dire qu'après des familles à revenu moyen, composées de deux adultes et deux enfants, le gouvernement fédéral va chercher trop d'argent dans la poche des contribuables? Il ne devrait pas aller en chercher autant, surtout à partir d'un revenu de 23 000 \$ pour une telle famille. Cela n'a aucun sens.

Le gouvernement fédéral fait des surplus mirobolants. On parle de milliards de dollars alors qu'il avait prévu, par pur hasard, un maximum de 4 milliards de dollars. La même histoire se répète tous les ans. Est-ce que cela voudrait dire aussi que le vol qualifié par le ministre des Finances à la caisse de l'assurance-emploi, que le gouvernement fédéral réalise tous les ans depuis six ans, serait injustifié? Il est déjà injustifié parce que c'est un vol étant donné que le gouvernement fédéral ne met pas un cent dans la caisse de l'assurance-emploi. Ce sont les travailleurs et les employeurs qui y mettent de l'argent pour les besoins d'assurances des gens qui sont frappés par le fléau du chômage. Ce n'est pas pour mettre cet argent dans les poches du ministre des Finances.

Est-ce que cela voudrait dire qu'à cet égard, non seulement c'est injustifié sur le plan éthique, mais ce l'est probablement aussi sur le plan juridique? À l'heure actuelle, une cause présentée par la CSN suit son cours. Est-ce que cela voudrait dire que non seulement c'est injustifié à ces égards, mais que c'est aussi injustifié au niveau même des arguments du gouvernement fédéral, qui nous dit que si ce n'était pas de cela, on retomberait en déficit? Ce n'est pas vrai.

• (1015)

Avec un surplus de 10 milliards, cela veut dire que le surplus de quatre milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi, prévu cette année, il n'aurait pas eu besoin de le voler. Cela veut dire qu'il aurait pu faire en sorte qu'il n'y ait pas seulement 39 p. 100 des chômeurs faisant des demandes à l'assurance-emploi qui puissent bénéficier du régime. On est rendus loin avec 39 p. 100. Cela veut dire que 61 p. 100 des demandeurs, qui ont perdu leur emploi ou qui se retrouvent dans des régions avec un travail saisonnier et aux prises avec le fameux phénomène du trou noir, pourraient bénéficier de l'assurance-emploi. Mais à cause de l'avidité du ministre des Finances, de ce gouvernement et du manque d'expertise en matière de gestion des fonds publics qui font grossir les surplus année après année, ces gens sont encore exclus de l'assurance-emploi. Ce sera encore le cas cette année.

D'ailleurs, un mouvement de protestation repart à l'échelle du Québec, et on espère qu'il sera contagieux pour les Maritimes et le reste du Canada. Les Maritimes sont aussi plus touchées que la plupart des autres régions du Canada. Un mouvement qui s'appelle les «sans-chemise» a repris vie; il trouve sa source dans la région de Charlevoix. À un moment donné, on a voulu découper de nouveau les régions pour instaurer le nombre nécessaire de semaines de travail permettant de bénéficier de l'assurance-emploi.

Les sans-chemise ont dit: «Non, vous ne ferez pas cela», parce que cela excluait à peu près le tiers des demandeurs d'assurance-emploi si on procédait ainsi. Il y a donc eu une manifestation; on a créé les sans-chemise.

Le mouvement est reparti, parce que les gens trouvent que cela n'a plus d'allure: 44 milliards de dollars de surplus ont été dérobés à la caisse de l'assurance-emploi, et cela se poursuit avec le dernier budget; 44 milliards de dollars ont été dérobés et auraient pu au moins être utilisés en partie pour faire en sorte qu'il n'y ait pas seulement une minorité d'individus qui puissent bénéficier de l'assurance-emploi.

*Initiatives ministérielles*

Une partie de ces 44 milliards de dollars aurait pu bénéficier aux travailleurs victimes de la crise du bois d'oeuvre, par exemple. Avant-hier, j'entendais le ministre du Commerce international nous dire: «Nous avons déjà fait beaucoup.» Bien sûr, nous avons déjà fait des tentatives qui ont échoué. Bien sûr, on est d'accord avec lui, il a peut-être mis beaucoup, mais il n'a pas réussi. Et l'assurance-emploi aurait pu servir en partie comme fonds, justement pour catalyser les effets de cette décision de commerce international.

J'entendais le secrétaire d'État au développement économique et député de Beauce dire: «Le Québec n'a rien fait.» Le Québec a beaucoup fait, alors que ce n'était pas de sa juridiction. Le gouvernement est très fort pour parler de juridiction quand cela l'arrange, mais quand ce n'est pas le moment, que cela lui déplaît, on n'en parle pas. Cependant, la juridiction en matière de commerce international incombe au gouvernement fédéral, et la responsabilité incombe au gouvernement fédéral pour toutes les causes qui traitent des droits compensatoires imposés par les Américains ou des sanctions concernant certains de nos produits d'exportation.

On aurait pu penser que le gouvernement fédéral aurait pris une partie des 44 milliards de dollars pour aider les travailleurs les plus touchés et pour élargir aussi les critères d'admissibilité. Lorsqu'on est rendu dans une situation où c'est la minorité de la clientèle visée qui peut bénéficier d'une politique, cela veut dire que la politique en question ne fonctionne pas parce qu'une politique est là pour rejoindre l'essentiel de la clientèle. Si elle ne rejoint pas l'essentiel de cette clientèle visée, c'est parce qu'il faut changer cette politique.

Il y a trois ans, les membres d'un comité de la Chambre des communes se sont entendus, de façon unanime, pour modifier le régime d'assurance-emploi. Les libéraux qui siégeaient à ce comité ont même voté en faveur de cela. C'est pour cette raison que le mouvement des sans-chemise s'est apaisé quelque peu. Il s'est dit: «Si un comité de la Chambre des communes est unanime à cet égard, cela veut dire qu'on peut modifier le régime d'assurance-emploi et qu'on peut compter réaliser au moins une partie des 15 recommandations qu'on faisait, entre autres celle de réduire les contraintes liées à l'admissibilité.» Mais non! On se retrouve Gros-Jean comme devant trois ans après. Il n'y a rien de changé. Dans le budget, on va continuer de cette façon. Il y a bien entendu eu des baisses de cotisations, et on est très heureux de cela. Cependant, il y a toujours une façon d'être équilibré dans la vie. Cela s'applique aussi à la gestion du régime d'assurance-emploi.

On peut réduire les cotisations, ce qui devient une baisse de taxe indirecte, mais en même temps, il faut augmenter les bénéfices du régime. Il faut savoir se regarder le nombril et dire: «Le régime ne fonctionne plus; il faut le changer.» Mais non! Une cassette se lève tous les jours ici, lorsqu'on pose des questions— mais je devrais plutôt dire un magnétophone, puisque la cassette, c'est le contenu de son message—, qui nous dit: «Nous avons fait beaucoup; nous avons beaucoup amélioré le régime d'assurance-emploi», et elle se rassoit. Après cela, elle se lève et dit: «C'est injustifié; les critiques sont injustifiées», et elle se rassoit. Pendant ce temps, on voit que 61 p. 100 des chômeurs sont écartés du régime d'assurance-emploi.

• (1020)

Encore une fois, nous faisons face à cette situation. On nous dit que les 44 milliards de dollars ont été dépensés. On sait bien dans quoi ils ont été dépensés, mais cela devrait être écrit dans les livres du gouvernement comme étant une dette envers les travailleurs, les employeurs et les chômeurs qui n'ont pas pu bénéficier de l'assurance-emploi depuis six ans et qui continuent de souffrir de l'inertie du gouvernement fédéral.

Encore une fois, ce budget passe outre à ces considérations humanitaires qui devraient guider tout parlementaire ici, en particulier au gouvernement, c'est-à-dire des préoccupations à l'effet de servir et de bien servir les citoyens et citoyennes qu'on prétend représenter. Ce n'est pas le cas ici.

On a aussi beaucoup parlé, dans le discours du Trône, des questions autochtones. J'aimerais apporter ici des précisions. Cela fait trois discours du Trône que j'entends depuis 1993 et c'est toujours la mode et c'est toujours bien de dire, dans l'introduction même du discours du Trône, que les premières nations ont des besoins qu'il faut reconnaître, que le bon gouvernement fédéral va tout faire pour venir en aide à ses autochtones. Déjà, en partant, il devient très colonialiste de présenter des choses comme cela.

Or, dans le dernier budget, il n'y a pratiquement rien pour les premières nations. J'ai pu constater, depuis 10 mois, comment les premières nations peuvent souffrir à la grandeur du Canada. Il y a même un observateur de l'ONU qui est venu ici, il y a environ une semaine et demi. Il a fait le tour de certaines réserves au Canada et il était tout à fait estomaqué. Il croyait que des situations comme celles-là ne pouvaient surgir qu'en Afrique, par exemple. Il s'est aperçu qu'à l'intérieur même du Canada, un des pays du G-8, un des huit pays les plus industrialisés, il y avait plusieurs réserves autochtones qui n'avaient même pas d'eau courante et d'eau potable. Il s'est aussi aperçu qu'ils vivaient dans des maisons insalubres. Il s'est aussi aperçu que le sous-emploi pouvait atteindre 95 p. 100 dans certaines communautés des premières nations. Cela veut dire qu'il y a 5 p. 100 des gens qui travaillent. Prenons cela a contrario. Cela jouera sur l'imaginaire aussi.

Malgré tout cela, il y a à l'heure actuelle 500 dossiers de négociations particulières avec les premières nations qui sont laissés en suspens. Il y en a 500 autres qui s'ajoutent aussi. Par exemple, des négociations d'autonomie gouvernementale auraient pu être réalisées avec quelques millions de dollars de plus dans le budget en faveur des premières nations. Malheureusement, ces sommes ne s'y retrouvent pas.

Comme je vous dis, il y aura 500 autres revendications qui s'ajouteront au cours des deux prochaines années. Au lieu de se préoccuper justement de l'amélioration du bilan socioéconomique des premières nations, au lieu de s'attaquer aux vraies affaires, on préfère nous présenter des stupidités comme le projet de loi C-7 dont personne ne veut.

Je reviens justement de Kenora, dans la circonscription du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il y avait 8 000 représentants des premières nations. Ce n'étaient pas des chefs, comme le prétend le ministre des Affaires indiennes, qui dit qu'il n'y a que les chefs qui s'opposent au projet de loi sur la gouvernance. Non, ils étaient 8 000 autochtones, enfants, adolescents et adultes, qui n'étaient pas des chefs. Ils ont marché de façon spontanée dans les rues de la circonscription du ministre des Affaires indiennes pour réclamer sa tête.

Ce dernier ne comprend rien et fait preuve d'un esprit colonialiste. Le projet de loi transpire même le racisme, et on continue à prétendre que c'est ce qui relancera les projets d'autonomie gouvernementale, ce qui accélérera justement le fait que les premières nations puissent y avoir droit. Je n'ai pas dit que le ministre était raciste. J'ai dit que le projet de loi était raciste, n'en déplaise à mes collègues.

*Initiatives ministérielles*

On aurait pu faire beaucoup plus avec ce budget. Malheureusement, il paraît que de l'autre côté de la Chambre, on manque d'imagination et on est incapable de faire preuve d'ouverture et surtout de reconnaître le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des premières nations.

Ce que fait le projet de loi C-7, c'est qu'il tape encore sur la tête de communautés qui ont déjà souffert de 130 ans d'application de la Loi sur les Indiens et qui souffrent encore aussi de préjugés qui sont inqualifiables et qui ne résistent pas, pendant plus de 10 minutes, à l'analyse. On continue aussi à prétendre qu'ils n'ont pas de droit supérieur à ceux que le gouvernement fédéral voudra bien leur concéder, alors que toutes les cours, y compris la Cour suprême du Canada et l'Organisation des Nations Unies, ont décrété que c'étaient des nations et que ces nations avaient droit au respect. Nous avons, nous, le devoir de négocier d'égal à égal avec elles.

Je suis tout à fait contre ce budget pour toutes ces considérations.

• (1025)

[Traduction]

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Surrey-Nord.

Je suis ravi de prendre part au débat sur le projet de loi C-28 concernant le budget 2003. Avant la présentation de cette mesure législative, les Canadiens, et particulièrement mes électeurs de Nanaimo—Cowichan, espéraient que le gouvernement allait se rendre compte de ce qui se passe dans la vraie vie, au dehors de la colline du Parlement. Les Canadiens espéraient que le gouvernement commencerait à prendre conscience de la déception et de la méfiance engendrées par les budgets antérieurs, présentés par le député de LaSalle—Énard.

Mes électeurs m'ont affirmé, dans des termes on ne peut plus clairs, être convaincus que le gouvernement ne connaît même pas leur existence. Située sur l'île de Vancouver, ma circonscription est l'une des plus à l'ouest du pays et se trouve tout simplement hors du champ de vision et hors du champ d'intérêt des libéraux. Certes, le cabinet du premier ministre a déjà envoyé une lettre à mon bureau de circonscription pour obtenir des renseignements au sujet d'une personne résidant sur l'île de Victoria. Les députés s'imaginent sûrement la dureté du coup que cette erreur a porté à notre fierté. Nous nous sommes rendu compte que le cabinet du premier ministre ne connaissait même pas le nom exact de l'île qui se trouve en bordure de la côte ouest du Canada.

Mes électeurs s'attendaient réellement à bénéficier d'allègements fiscaux. Leurs attentes ont été déçues et ils ont plutôt récolté 17,4 milliards de dollars de nouveaux projets de dépenses qui s'échelonnent sur les trois prochaines années. La pure vérité, et elle est simple à comprendre, est que même si le gouvernement veut nous faire croire qu'il réduit les impôts, le budget indique que pour chaque dollar d'allègement d'impôt, il dépense 7,56 \$ de plus. C'est ça les nouvelles mathématiques. Ce budget n'annonce aucune baisse d'impôt, mais bien des hausses et des dépenses.

J'aimerais aborder plusieurs points dans le projet de loi. Il ne fait aucun doute que les modifications fiscales pour les petites entreprises et l'élimination éventuelle de l'impôt sur le capital devraient avantager un grand nombre de Canadiens. Ce n'est pas d'hier que nous les demandons. Le gouvernement ne s'est pas assez soucié de la petite entreprise au pays. Cette mesure n'est qu'un petit pas dans la bonne direction. La petite entreprise est le moteur économique du pays et elle a été tenue pour compte pendant trop longtemps.

Je me réjouis face à la proposition de réduire de 40 p. 100 la taxe sur la sécurité aérienne, réduction qui avait été refusée par l'ancien ministre des Finances. Je suis impatient de voir si le nouveau ministre des Finances respectera les promesses budgétaires et s'il existe vraiment une différence entre lui et l'ancien, son rival dans la course à la direction de leur parti. Étant donné la superficie du Canada et la vitesse à laquelle les décisions d'affaires se prennent, les voyages par avion sont devenus incontournables. La réduction de 40 p. 100 est un bon début, mais le nombre de voyages par avion n'en continuera pas moins à baisser au Canada. Je le sais, et beaucoup de gens d'affaires dans ma circonscription me l'ont dit, cette taxe a une incidence négative et elle devrait être abolie, pas seulement réduite.

Il y a aussi la question des garderies. L'Alliance canadienne croit que le choix en matière de garderie devrait être donné aux parents et non aux bureaucrates. Je crois que la famille est la pierre d'angle de la société et qu'elle fera sa prospérité ou sa ruine. Nous appuyons la déduction de 3 000 \$ par enfant de moins de 16 ans, laissant plus d'argent dans les poches des contribuables, qui pourront choisir la formule qui siéra le mieux à leurs enfants et à leur famille.

Avec la prestation nationale pour enfants, les Canadiens constatent, encore une fois, comment les libéraux donnent d'une main pour reprendre de l'autre. Les libéraux accordent la prestation nationale pour enfants aux familles à faible revenu, puis ils leur enlèvent des milliers de dollars en impôt. Si les libéraux se préoccupent tellement des travailleurs à faible revenu du Canada, pourquoi les imposer si lourdement? Ils les imposent en haussant les cotisations au Régime de pensions du Canada. Ils les surimposent au moyen des cotisations d'assurance-emploi ainsi que des crédits pour TPS en fonction du faible revenu. Bref, dans ce budget, les libéraux sont loin de lâcher la bride aux travailleurs canadiens à faible revenu.

• (1030)

Les dépenses en matière de santé sont un autre thème du projet de loi. Il y a probablement peu de questions qui touchent plus les Canadiens que celle des soins de santé. Que ce soit pour nos parents qui vieillissent, nos enfants qui grandissent ou nous-mêmes, chacun de nous, que ce soit à la Chambre ou partout ailleurs au pays, est touché par les soins de santé et les coûts du système. Pour dire les choses simplement, l'argent est maintenant sur la table et il est temps de nous atteler à la tâche d'une réforme réelle du système de santé.

Quand le gouvernement fédéral va-t-il réaliser qu'il ne peut rester embourbé dans le passé? La voie suivie en matière de santé est celle qui a mené aux nombreux problèmes que nous essayons actuellement de régler au Canada. Les libéraux ont équilibré les livres en grande partie au détriment des budgets de santé des provinces. Ce n'était pas acceptable, et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui. L'Alliance canadienne veut faire assumer aux gouvernements fédéral et provinciaux la responsabilité de veiller à ce que les dépenses en santé permettent de procéder à de réels changements, plutôt que de se contenter du statu quo.

Un élément qui touche tous les Canadiens, mais plus particulièrement de nombreux électeurs de ma circonscription de Nanaimo—Cowichan, c'est le budget attribué aux affaires autochtones. En dépit des milliards de dollars que le gouvernement consacre aux programmes autochtones depuis une dizaine d'années, le niveau de vie des Canadiens autochtones reste désastreux. J'ai visité de nombreuses réserves et foyers, et j'ai rencontré des conseils de bande et je comprends ce dossier aussi bien que n'importe qui à la Chambre.

*Initiatives ministérielles*

Je souscris à la réaffectation des crédits ministériels dans des domaines clés comme la santé, l'éducation et les immobilisations, notamment les réseaux d'adduction d'eau et d'égout. Je ne suis pas en faveur d'une bureaucratie accrue. La dernière chose dont les Canadiens autochtones ont besoin, c'est d'un plus grand nombre d'obstacles à surmonter et de plus de tracasseries administratives.

Les Canadiens d'origine autochtone ont besoin d'une véritable aide. Ni les autochtones ni les non-autochtones peuvent se permettre de devoir supporter un accroissement des coûts administratifs. Le nombre de maisons envahies par les moisissures, ainsi que tous les problèmes reliés au manque d'eau potable et à l'absence de réseaux d'égout, sont tout simplement inacceptables.

Ce n'est pas un problème qui a surgi récemment. C'est une question qui se pose depuis des années. Le problème existait déjà lorsque notre actuel premier ministre était le ministre des Affaires indiennes, il y a 40 ans, et il a eu l'occasion alors de modifier les choses et de redresser la situation. De nos jours, les Canadiens autochtones subissent les conséquences des promesses non tenues et des mauvaises attitudes de l'époque. Le premier ministre actuel n'a pas fait à ce moment-là à ce qui devait être fait pour changer la vie des autochtones au Canada.

Le gouvernement libéral aime à faire croire qu'il est le grand protecteur de l'environnement. Or, les libéraux ont déjà gaspillé plus de trois milliards de dollars sans un plan pour la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto et jusqu'à maintenant, ils n'ont obtenu absolument aucun résultat. Continuer d'affecter en vain de l'argent au Protocole de Kyoto ne fera que gaspiller davantage les deniers publics sans pour autant protéger l'environnement dans l'intérêt des Canadiens. L'Alliance canadienne est en faveur de crédits ciblés pour de nouvelles technologies écologiques qui apporteront de véritables avantages au Canada sur le plan environnemental. Il y a des options viables, mais jusqu'à maintenant, le gouvernement refuse de les examiner ou de les mettre en oeuvre.

En outre, le gouvernement libéral a miné de façon consternante nos forces armées et c'est également une question importante pour de nombreux Canadiens et surtout pour les nombreux militaires canadiens actifs ou à la retraite qui vivent dans ma circonscription. On peut également le constater dans le cadre de beaucoup de sondages que nous effectuons. L'Alliance canadienne est d'accord avec la vérificatrice générale et de nombreuses autres organisations qui réclament une augmentation immédiate de deux milliards de dollars par année du budget de la défense. Les promesses libérales de 600 millions de dollars par an sont bien en-deçà de ce qu'il faudrait pour maintenir le statu quo, sans parler de commencer à rebâtir nos forces armées.

• (1035)

La liste des exemples est presque intarissable, et ceux-ci sont honteux et même scandaleux: l'absence fatidique d'hélicoptères de remplacement ayant causé la mort de militaires; le manque d'uniformes de camouflage pour l'Afghanistan et de matériel indispensable lorsque nous envoyons nos militaires dans des zones de combat ou que nous les plaçons dans des situations de danger; le fait que le gouvernement refuse maintenant de consacrer quelque argent que ce soit à des moyens de transport de charges lourdes, s'attendant à ce que nos alliés accomplissent le travail à notre place; un personnel sous-payé, situation qui mène à une détérioration du moral au sein de l'effectif de nos forces armées. C'est tout simplement scandaleux. Il faut que la situation change, et un gouvernement de l'Alliance canadienne verrait à ce que changement se produise.

Le gouvernement pose des gestes symboliques sur le plan de la modification de la fiscalité. Ainsi, il a pris la décision de porter à 18 000 \$ la limite de cotisation à un REER d'ici l'an 2006, de porter à 300 000 \$ la limite de la déduction accordée aux petites entreprises, d'éliminer la taxe sur le capital au cours des cinq prochaines années et de réduire le taux d'imposition des ressources pour qu'il concorde avec le taux général des sociétés. Ce sont là des mesures positives mais, malheureusement, selon nous, elles sont mises en oeuvre beaucoup trop lentement et elles sont loin de correspondre à ce qui pourrait et devrait être fait.

Je pense que mon temps de parole tire à sa fin, mais j'aimerais souligner qu'il y a de nombreux autres thèmes que j'aimerais aborder, dont les suivants: l'aide étrangère, les modifications aux ententes fiscales fédérales-provinciales, la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, les prestations de l'assurance-emploi pour soins prodigués à un proche malade et, bien sûr, la taxe favorite des libéraux, celle qu'ils étaient censés abolir, soit la TPS. Toutefois, je n'ai pas le temps d'aborder tous ces sujets, même si j'en brûle d'envie.

En dernière analyse, cependant, c'est un budget essentiellement axé sur les impôts et les dépenses et s'inscrivant dans la lignée de nombreux budgets présentés à la Chambre par des gouvernements libéraux antérieurs. Il fait fond sur les promesses non tenues du premier ministre actuel. Il repose sur les cafouillages dont les Canadiens ont été témoins à DRHC et sur le bancal registre des armes à feu.

Les Canadiens sont capables de voir clair dans ces tours de passe-passe. Ils reconnaissent que le budget de 2003 ne comprend aucun allègement fiscal important à leur intention. Le gouvernement libéral a plutôt augmenté les dépenses de 20 p. 100 sur les trois prochaines années. Je mets le gouvernement au défi de demander à la population si elle estime que ce genre de dépenses concorde avec ses priorités. La population s'inquiète de plus en plus de cette situation et je continuerai à m'opposer à ce budget jusqu'à ce que des allègements fiscaux réels soient offerts à tous les Canadiens.

• (1040)

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier le député de ses commentaires. Évidemment, je ne partage pas tout ce qu'il a dit. Par contre, je crois qu'il y a énormément de points en commun.

Je voudrais lui poser deux questions très précises. Je voudrais savoir de sa part s'il considère comme moi que ce budget, déposé le 18 février dernier, est d'abord un budget de saupoudrage? On voit qu'il y a 74 mesures de dépenses, 14 mesures fiscales et qu'aucune d'elles ne retient notre attention. Je voudrais donc savoir de la part du député s'il est d'accord avec moi pour dire que c'est un budget où on a saupoudré énormément d'argent sans vraiment régler un problème essentiel et prioritaire des Canadiens et des Québécois.

Deuxièmement, je voudrais savoir de sa part—il a fait référence aux cotisations à l'assurance-emploi—, s'il trouve normal ou tout à fait anormal que, encore cette année, à 2,10 \$ par 100 \$ de gains assurables, la caisse de l'assurance-emploi va dégager un surplus de 2,8 milliards de dollars, comme nous l'a confirmé hier la ministre du Développement des ressources humaines? Cela va porter la dette accumulée par le gouvernement fédéral auprès des cotisants à la caisse de l'assurance-emploi à près de 45 milliards de dollars. Est-ce que c'est normal qu'on ait utilisé les cotisations à l'assurance-emploi pour rembourser une partie de la dette fédérale?

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

**M. Reed Elley:** Monsieur le Président, les questions du député sont très pertinentes.

Je répondrai, à sa première question, que le budget fait effectivement du saupoudrage d'un bout à l'autre du pays, en ciblant les projets favoris qui récompensent souvent des amis du gouvernement, et il reflète uniquement les priorités que le gouvernement a choisies pour les Canadiens.

Si l'on demandait aux Canadiens si les priorités du gouvernement sont conformes aux leurs, je ne crois pas que leurs réponses feraient écho à ce que le gouvernement propose dans ce budget. Malheureusement, les gouvernements libéraux, lorsqu'ils parviennent finalement à dégager un excédent, n'ont pas tendance à prendre des décisions qui, à long terme, seront favorables pour la majorité des Canadiens.

Le gouvernement n'est pas proactif. Il ne présente pas de plans prospectifs judicieux, orientés sur ce qui pourrait arriver dans 5, 10 ou 15 ans. Il est plutôt très réactif et il ne fait que remédier aux crises. Finalement, passant d'une crise à l'autre, il est éventuellement forcé de prendre des mesures dans certains dossiers majeurs, mais il ne suscite pas la confiance des Canadiens en élaborant de solides plans proactifs dans divers domaines. Cela m'inquiète énormément.

Dans le cas de la caisse d'AE, nous savons que c'est ainsi que les choses se déroulent depuis des années. Même si le gouvernement se vante d'avoir réduit les cotisations à l'AE, il continue de piger beaucoup trop dans les poches des contribuables canadiens par le biais de taxes de ce genre. Il ne redonne pas aux Canadiens tout ce qu'ils méritent.

Dans ma propre circonscription, alors que l'excédent dans la caisse d'AE se chiffrait en milliards de dollars, DRHC n'a pas renouvelé les contrats des organisations de ma collectivité, qui étaient jusque-là chargées du counselling auprès des travailleurs mis à pied et de leur recyclage professionnel. À mon avis, les fonds de l'AE devraient servir aux travailleurs. Il s'agit de l'argent des travailleurs et ce sont eux qui devraient en profiter. Ces sommes ne devraient pas stagner dans un fonds gouvernemental où le gouvernement puise trop souvent pour équilibrer ses budgets, ou être assimilées aux recettes générales pour servir à certains projets de prédilection du gouvernement.

C'est scandaleux et répréhensible, mais le gouvernement continue d'agir ainsi et les travailleurs en paient le prix.

• (1045)

**M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur ce budget, au nom des résidents de Surrey-Nord.

Il y a quelques années, le gouvernement a réalisé l'équilibre budgétaire en refillant directement les coûts soit aux contribuables soit aux provinces. Les impôts sont beaucoup trop élevés depuis beaucoup trop longtemps. Ottawa continue de maintenir un surplus annuel artificiel par le truchement d'impôts élevés, surplus qu'il utilise chaque année comme sa caisse noire.

Malheureusement, il n'y a pas de recherche sur le double emploi ou le gaspillage à l'échelle du gouvernement. Bien que l'élimination du gaspillage et la réduction des dépenses dans des domaines non prioritaires s'imposent, des augmentations de dépenses dans des secteurs importants qui ont été négligés par le gouvernement s'imposent aussi.

À cette étape tardive du débat sur le budget de cette année, nombre de mes collègues chargés de critiquer certains portefeuilles

du Cabinet ont déjà formulé leurs commentaires. Pour ma part, je m'en tiendrai au portefeuille de la justice pénale. Il s'agit d'un domaine qui pourrait être soutenu par une augmentation des dépenses à même les fonds récupérés dans des domaines de dépenses non prioritaires. J'aborderai d'abord le système de justice pénale pour les jeunes.

La nouvelle Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents mise de l'avant par les libéraux et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril illustre parfaitement mes propos. Les provinces, les municipalités, les agents de probation et pratiquement tous les intervenants du système de justice pénale pour les jeunes au Canada ont dit au gouvernement fédéral que la mise en oeuvre et l'administration de ce nouveau système nécessitaient davantage de ressources que celles prévues par les libéraux. Or, le gouvernement est allé de l'avant et a fait adopter cette mesure qui crée un tout nouveau système de justice pour les jeunes, système que les provinces sont censés administrer.

Les yeux étaient rivés sur ce budget quant à savoir s'il renfermerait les ressources dont les provinces auraient besoin afin d'administrer le nouveau système, mais le budget ne prévoyait rien à cet égard. La nouvelle Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents que le gouvernement fédéral a imposée aux provinces ne répond pas aux attentes des Canadiens en raison de son extrême complexité et du manque de financement. Les provinces continuent d'assumer la part du lion au chapitre des coûts, soit 75 p. 100 environ.

Les libéraux soutiennent qu'ils n'ont pas les fonds qui leur permettraient de donner suite à l'arrangement qui avait été convenu relativement au partage des coûts à égalité et, ce qui est incroyable, ils s'attendent encore à ce que les provinces financent ce projet fédéral. C'est une honte.

Nos jeunes ont besoin d'un système de justice pénale qui répond à leurs besoins. Certains jeunes ont besoin d'aide pour être redirigés vers une vie non criminelle. Cela prend de l'argent, mais l'investissement en vaut la peine. Or, le budget n'accorde pas un cent à la justice pour les adolescents. Et dire que le gouvernement se vante de son supposé programme pour enfants.

En second lieu, je voudrais parler des enfants qui sont en danger. Depuis quelque temps déjà, d'autres personnes et moi demandons au gouvernement de mettre en oeuvre d'un programme d'alerte national. Un tel programme fait appel à la radio, à la télévision, aux babillards électroniques et aux réseaux de radiodiffusion d'urgence pour alerter immédiatement le public au sujet d'enfants enlevés dont la vie est en danger.

Certaines provinces se sont dotées de leur propre programme sans aucune aide fédérale. Même si ce programme n'a pas permis de prévenir le décès tragique récent de Holly Jones à Toronto, on l'a vu à l'oeuvre cette semaine en Ontario. Ce programme a sauvé des vies ailleurs. Toutefois, les programmes provinciaux s'arrêtent aux limites provinciales. Pour être vraiment efficace, le programme doit être national. Les Canadiens veulent que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership et qu'il institue un programme d'alerte national pour le bien de nos enfants.

Nous aurions bien aimé voir une telle initiative dans le budget, mais le gouvernement n'a pas jugé bon d'adopter un tel programme. Encore une fois, il se targue d'avoir un programme axé sur les enfants. Mais il n'y a rien dans le budget pour les enfants en péril.



*Initiatives ministérielles*

Enfin, permettez-moi d'aborder la question de la culture de la marijuana. Hier, j'ai eu l'occasion d'interroger le solliciteur général, qui comparaisait au Comité de la justice pour répondre à des questions sur le récent budget fédéral. J'ai utilisé mon temps de parole pour discuter des cultures de marijuana, qui constituent un problème de taille dans ma circonscription, Surrey-Nord.

À Surrey seulement, on estime que de 3 500 à 4 500 cultures rapportent chaque année des recettes qu'on peut estimer au bas mot à plus de 2 milliards de dollars. Cela, dans ma seule circonscription.

Une grande partie de cette marijuana est exportée vers les États-Unis en échange contre des armes et de la cocaïne qui entrent ensuite en contrebande au Canada. Ces cultures sont exploitées par des gangs de criminels violents, et elles sont situées dans des quartiers résidentiels où des enfants jouent innocemment. Mes électeurs s'inquiètent et ils sont en colère. Ils craignent pour leur propre sécurité et, plus important encore, pour la sécurité de leurs enfants.

Jour après jour, je reçois à mon bureau des lettres, des messages par courrier électronique ou télécopieur et des appels téléphoniques. Mes électeurs exigent des solutions. La Direction des renseignements criminels de la GRC a publié un rapport sur la culture de la marijuana au Canada en novembre 2002. Pour une raison quelconque, il n'a été connu du public que le 24 avril, mais nous parlerons de ce retard une autre fois.

Selon le rapport, le nombre de cultures a été multiplié par six depuis 1993. Comme je l'ai dit au solliciteur général hier, cette augmentation s'est produite sous la surveillance du gouvernement actuel.

•(1050)

Le rapport indique également que les cultures ont pris l'ampleur d'une véritable épidémie. C'est le mot qu'a utilisé la GRC, épidémie, et l'une des causes de ce problème, selon cet organisme policier, serait le manque de ressources policières. Puisque le rapport remonte au mois de novembre 2002, je suppose que le solliciteur général l'a reçu pendant la période prébudgétaire.

Le solliciteur général a dit qu'il avait informé le ministre de la Justice de ce que la GRC lui avait appris. Dans ce cas, soit qu'il a sous-estimé la gravité des inquiétudes de la GRC ou que le ministre des Finances ne l'a pas écouté, parce que je ne vois aucune mesure dans les prévisions ou le budget destinée à s'attaquer au problème de la culture de la marijuana.

On a assisté à des fusillades depuis un véhicule en marche, à des meurtres et à des agressions. L'autre soir, plus de 60 coups de feu ont été tirés sur une résidence de cette région. On n'a pas réussi à établir le motif de la fusillade, mais des incidents du genre survenus auparavant se sont révélés être le résultat d'erreurs sur l'identité de la cible ou son adresse. Des personnes innocentes voient leur vie menacée.

D'autres communautés au Canada font face au même problème. Certains députés ministériels de l'Ontario ont souligné le problème de la culture de la marijuana dans leurs circonscriptions respectives. Eux aussi comprennent les répercussions négatives de cette activité illicite dans la communauté, mais aucune ressource n'a été affectée directement à la répression de cette activité. Pire encore, il ne semble y avoir aucune stratégie en place pour freiner ou éliminer ce fléau dans notre milieu.

Les ressources des autorités policières chargées de démanteler les opérations de culture auraient dû constituer un poste budgétaire. Des fonds auraient dû être expressément prévus à cette fin, mais ce ne fut pas le cas.

Le solliciteur général a dit aux membres du comité hier, avec beaucoup de fierté, que des gens du monde entier viennent examiner notre système de justice pénale. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que des criminels de partout dans le monde examinent aussi notre système et ils viennent chez nous mener les activités criminelles dans lesquelles ils sont engagés parce que les lois du gouvernement ont la réputation d'être laxistes, et ses peines, clémentes.

C'est particulièrement vrai lorsqu'il est question de la culture de la marijuana: les bénéfices sont élevés et les risques faibles. Se faire prendre est simplement considéré comme une dépense pour frais généraux.

Le solliciteur général a rappelé qu'il s'est rendu dans la circonscription de Surrey et qu'il a été informé du problème par la GRC. Il a qualifié la situation de grave et a admis qu'il fallait s'attaquer au problème sans hésiter. Il a dit que nous devons faire plus. En réalité, les ressources pour faire plus ne sont pas prévues dans le budget. Le solliciteur général a conclu en disant que, dans les prochaines semaines, le gouvernement présentera des propositions qui nous permettront de nous attaquer de manière plus générale aux opérations de culture, d'accroître les peines et de démanteler ces opérations.

Ce sont de bien belles paroles, mais des paroles vides de sens si on n'engage pas les ressources nécessaires pour qu'elles se concrétisent. Il y aura toujours des priorités en concurrence pour l'obtention de deniers publics. Le travail du gouvernement consiste à établir les priorités dans l'intérêt supérieur des Canadiens. Malheureusement, le gouvernement ne semble pas placer la sécurité de nos enfants et de nos localités très haut sur sa liste de priorités budgétaires.

[Français]

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, j'écoutais avec attention le député de l'Alliance canadienne qui nous a énormément parlé du dossier de la marine. Il a aussi parlé du dossier du solliciteur général.

Je crois qu'il a lu le budget comme nous, les députés du Bloc, l'avons lu. Aussi, j'aimerais l'entendre au sujet du déséquilibre fiscal. En effet, ce budget met en évidence et nous prouve que, de plus en plus, le gouvernement fédéral impose des taxes, alors qu'il investit de moins en moins dans les transferts aux provinces, bien que les besoins soient dans les provinces. Le gouvernement fédéral empêche des sous; nous, au Québec, à la suite de la Commission Séguin, on se dit que le déséquilibre fiscal est immensément grave au Canada. Toutes les provinces du Canada ont également dit qu'il va falloir que ce gouvernement se retire de certaines sphères de taxation pour permettre aux provinces de se procurer de l'argent afin de répondre aux attentes des Canadiens et des Québécois.

J'aimerais demander au député qu'il nous parle aussi du dossier de l'assurance-emploi. Que pense-t-il du fameux trou noir et du vol de 45 milliards de dollars, montant que ce gouvernement a prélevé des travailleurs et des employeurs, alors que tout à coup il nous dit que cela s'est évaporé dans les airs? Pouf! Cela n'existe plus. J'aimerais donc l'entendre sur ces différents points.

*Article 31 du Règlement*

[Traduction]

**M. Chuck Cadman:** Monsieur le Président, l'orateur précédent a présenté les problèmes reliés à la caisse de l'assurance-emploi de façon très éloquente. C'est un problème permanent. C'est un dossier sur lequel bon nombre de mes électeurs se sont plaints, soulignant que le gouvernement perçoit beaucoup plus d'argent qu'il n'en a besoin pour maintenir la caisse à un niveau acceptable. Nous comprenons qu'il soit nécessaire de prévoir un certain montant pour les imprévus, mais le fait que le gouvernement impose essentiellement les travailleurs et les employeurs à la seule fin de financer les petits projets qui lui tiennent à coeur préoccupe les Canadiens au plus haut point parce qu'ils savent que cet argent pourrait être utilisé à bien meilleur escient.

Pour ce qui est des inégalités dont le député parle au niveau des provinces, c'est également là un problème permanent. Chaque année, le gouvernement se déleste un peu plus de ses responsabilités. Il suffit de voir ce qui s'est passé dans les provinces lorsque les transferts de fonds ont été réduits dans le domaine de la santé. Je peux dire que ma province, la Colombie-Britannique, en a beaucoup souffert.

Puis, en se penchant sur tous les cafouillages rapportés et les scandales qui ont éclaté à DRHC il y a quelques années, on trouve d'autres problèmes. Chaque fois que certains de ces programmes atterrissent sur nos bureaux, comme c'est le cas pour tous les députés, nous nous demandons ce que le gouvernement fait au juste. Le registre des armes à feu a coûté un milliard de dollars. Cet argent n'aurait-il pas pu servir à des fins plus utiles?

J'ai parlé du système de justice pour les adolescents et des problèmes de financement auxquels les provinces font face à ce chapitre. Nous connaissons les problèmes des policiers pour obtenir les fonds dont ils ont besoin pour lutter contre la pornographie juvénile. C'est un très grave problème, mais le gouvernement continue d'accumuler les ressources pour les distribuer par la suite.

Je présume que nous aurons des réponses à certaines de ces questions juste avant les prochaines élections, lorsque l'argent commencera à couler. Nous parlons d'infrastructure. Je m'attends à ce que nous recevions beaucoup d'argent dans ma circonscription juste avant les prochaines élections, alors que le gouvernement tentera d'acheter des votes avec l'argent de la caisse d'assurance-emploi à laquelle les Canadiens ont cotisé.

● (1055)

**Le vice-président:** Je sais d'expérience que les députés n'apprécient pas toujours de commencer une intervention et d'être ensuite interrompus pour les déclarations de députés. C'est donc sous toutes réserves que je demande aux députés des deux côtés de la Chambre s'ils veulent poser une question ou présenter une observation sur la Loi d'exécution du budget.

**M. Werner Schmidt (Kelowna, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, mon collègue s'intéresse énormément à la justice pour les adolescents et à la justice en général. Je sais que cet intérêt vient en partie du fait que sa famille a déjà été victime d'un crime important.

Je veux poser au député une question dans un domaine légèrement différent. Il a un bon sens pratique et comprend certains problèmes d'infrastructure, surtout pour ce qui concerne les routes.

Je suis persuadé que mon collègue ne sait que trop ce qui est arrivé au prix de l'essence, par exemple, et que le gouvernement fédéral perçoit d'énormes taxes sur chaque litre d'essence vendu. Le député vient de la Colombie-Britannique où on semble avoir une

idée bien précise de l'endroit où dépenser les recettes tirées des taxes sur l'essence vendue en Colombie-Britannique.

Mon collègue voudrait-il commenter le lien qui existe entre les recettes tirées des taxes fédérales sur l'essence et l'argent investi dans la modernisation de l'infrastructure, notamment des routes? Le député vit dans la région de Surrey où il y a un fort trafic de véhicules lourds. Je me demande s'il pourrait nous parler de cela.

**Le vice-président:** Je ne doute pas que le député de Surrey-Nord adorerait avoir beaucoup de temps pour répondre à une question aussi pertinente mais, compte tenu de l'heure, je dois passer aux déclarations des députés. La parole ira d'abord au député de Northumberland, et je remercie certes le député de Kelowna pour sa collaboration.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LES OLYMPIQUES ET LES PARALYMPIQUES

**M. Paul Harold Macklin (Northumberland, Lib.):** Monsieur le Président, mes électeurs et moi tenons à féliciter et à remercier la Société de la candidature de Vancouver 2010 pour les efforts soutenus et acharnés qu'elle déploie en vue d'obtenir le droit de présenter les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2010. Le Canada fait toujours la lutte à l'Autriche et à la Corée du Sud pour accueillir le monde en 2010 et, dans cette épreuve olympique, il n'y a qu'une médaille.

Nous avons une puissante équipe composée de grands joueurs, et je sais que nous pouvons gagner l'or pour le Canada. Dirigée par M. Jack Poole, cette équipe est formée de bénévoles, des pouvoirs publics, des premières nations, des athlètes, du Comité olympique canadien et du Comité paralympique canadien ainsi que de leaders du monde des affaires et des milieux financiers de l'ensemble du pays. Nous remercions tous ces gens-là de leur bon travail.

La candidature de Vancouver pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 constitue un vrai projet d'Équipe Canada. Je demande aux députés de se joindre aux citoyens de ma circonscription pour féliciter la Société de la candidature de Vancouver 2010 des succès qu'elle a remportés jusqu'à maintenant. Visons l'or. Obtenons la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2010.

\* \* \*

● (1100)

### LE HOCKEY

**M. Werner Schmidt (Kelowna, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que de féliciter le club de hockey de Kelowna, les Rockets, son entraîneur Marc Habscheid et son directeur général Bruce Hamilton

Selon les prévisions d'avant-saison des connaisseurs, les Rockets de Kelowna devaient terminer la saison au dernier rang de la conférence de l'Ouest. Grâce à l'excellence de son patinage, à sa vitesse et à sa défense, cette équipe a remporté le championnat de la Ligue de l'Ouest et participera au tournoi de la Coupe Memorial la semaine prochaine.

Les Rockets ont pour devise: «C'est avec la défense que l'on gagne des championnats.» Cette devise leur a bien réussi dans l'Ouest et elle leur rendra un grand service également dans leur quête de la Coupe Mémorial. Mais une forte défense n'est pas la seule arme des Rockets, qui exploitent aussi beaucoup la contre-attaque rapide. De dire Bruce Hamilton: «Notre contre-attaque a pour fondement un jeu de courtes passes précises parce que c'est cela qui nous permet de sortir rapidement la rondelle quand nos adversaires la lancent profondément dans notre zone.»

Marc Habscheid mérite aussi une reconnaissance spéciale. Il a été nommé entraîneur de l'année. Il importe de souligner le rôle important que jouent des gens comme M. Habscheid dans le développement non seulement de joueurs de hockey de premier ordre, mais également de citoyens exemplaires au sein de notre jeunesse. Nous leur souhaitons bonne chance dans le tournoi de la Coupe Mémorial. Bravo les Rockets.

\* \* \*

### LA PROPRIÉTÉ ÉTRANGÈRE

**M. Bryon Wilfert (Oak Ridges, Lib.):** Monsieur le Président, en cette ère d'intégration, d'harmonisation et de déréglementation, le moment se prête bien à un débat ouvert et franc au sujet du niveau de propriété étrangère au Canada.

Les effets de la propriété étrangère ont été positifs pour le Canada, en ce qu'ils y ont amélioré le niveau de vie et le rendement économique. Cependant, certains secteurs clés de l'économie se sont retrouvés sous le contrôle d'intérêts non canadiens.

Depuis 1985, année où l'on a entrepris d'examiner les dossiers de l'investissement étranger, jusqu'en juin 2002, on a compté 10 052 prises de contrôle dont 1 394 ont été effectivement examinées. Jamais une seule demande de prise de contrôle étrangère n'a été refusée.

Mel Hurtig, éminent auteur, a mis en garde contre un excès de propriété étrangère qui est susceptible de vider une ville de ses sièges sociaux ou de ses dirigeants d'entreprises.

Un sondage Decima a révélé que 72 p. 100 des Canadiens étaient opposés à ce que des étrangers soient propriétaires de nos médias et de nos industries de télécommunications, que 60 p. 100 s'y opposaient pour l'industrie du téléphone, et 66 p. 100 pour l'industrie de la presse. Dans un sondage récent effectué par la revue *Maclean's*, 81 p. 100 des Canadiens ont convenu que les entreprises poursuivant des activités au Canada devaient appartenir à des intérêts canadiens, pour que l'identité canadienne reste forte.

Les Canadiens ont clairement exprimé leur avis. Il est temps de les inviter à prendre part à un débat plus large sur la question.

\* \* \*

### LA CAMPAGNE WHEELS IN MOTION

**M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais annoncer à la Chambre que, le 14 juin, la ville de Thorold, dans ma circonscription, Niagara-Centre, en association avec les succursales locales de la Banque de la Nouvelle-Écosse, parrainera l'unique manifestation organisée dans la région de Niagara pour financer l'initiative Wheels in Motion de Rick Hansen.

D'après les porte-parole de la Rick Hansen Man in Motion Foundation, l'événement Wheels in Motion est la nouvelle campagne annuelle de sensibilisation et de collecte de fonds qu'organisent des équipes de bénévoles dans le but d'améliorer la vie des personnes atteintes d'une lésion de la moelle épinière.

### Article 31 du Règlement

Les participants à cette campagne de souscription feront de la marche, de la course, de la bicyclette, de la planche à roulette et même du fauteuil roulant, afin de recueillir des fonds au moyen d'engagements. Je félicite tous les organisateurs de cette campagne et leur souhaite bon vent.

\* \* \*

### LA COMMONWEALTH WAR GRAVES COMMISSION

**M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.):** Monsieur le Président, je souhaite aujourd'hui porter à l'attention de la Chambre les travaux importants de la Commonwealth War Graves Commission, qui célèbre son 86<sup>e</sup> anniversaire le 21 mai.

Au fil des années, la commission, forte de l'appui du ministère des Anciens combattants du Canada et de nos partenaires du Commonwealth, a grandement contribué à la commémoration des hauts faits et des sacrifices de soldats qui ont donné leur vie, pendant les deux guerres mondiales, afin que règne la paix. Cela englobe plus de 110 000 Canadiens qui ont consenti le sacrifice ultime.

Sir Winston Churchill a dit un jour que ces cimetières et sépultures magnifiquement entretenus préserveraient le souvenir d'un but commun visé autrefois par de grands pays et susciteraient l'émerveillement et l'admiration des générations futures.

Je lève mon chapeau à la Commonwealth War Graves Commission pour sa mission d'entretien de ces lieux sacrés qui aideront les générations futures à mieux comprendre l'ampleur des sacrifices qu'ont consentis nos troupes et celles de nos alliés.

Nous nous souviendrons.

\* \* \*

### LA SEMAINE NATIONALE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la semaine du 12 au 18 mai est la Semaine nationale de l'exploitation minière au Canada. En tant que leader mondial de l'exploitation de minéraux et de produits minéraux, l'industrie minière apporte une contribution annuelle importante à notre économie, qui se chiffre à plus de 36 milliards de dollars.

Le secteur minier est un des principaux employeurs de la Colombie-Britannique. Cependant, en raison de la fermeture de plusieurs mines, ces dernières années, et de l'absence de nouveaux projets d'exploitation minière, l'industrie a subi la perte de plus de 1 200 emplois depuis l'année 2000.

La ville de Tumbler Ridge, dans ma circonscription, prévoit le lancement d'un nouveau projet d'extraction de charbon par la compagnie Western Canadian Coal, dont le rendement prévu est de 1,6 million de tonnes de charbon par année. L'on espère que cette mine emploiera des centaines de personnes qui ont été mises à pied lors de la récente fermeture de deux autres mines de charbon de cette communauté.

À l'occasion de la Semaine de l'exploitation minière, reconnaissons aussi le rôle important que le gouvernement fédéral devrait jouer pour favoriser la croissance économique de cette industrie essentielle.

*Article 31 du Règlement*

●(1105)

**LA SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX CULTURES AUTOCHTONES**

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Monsieur le Président, la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones, qui se déroulera du 21 au 23 mai, permet de sensibiliser la population et de rendre publiquement hommage aux peuples autochtones du Canada. Les Inuits, les premières nations et les Métis connaissent le plus haut taux de croissance au Canada.

Tous les ministères fédéraux organiseront des activités de sensibilisation durant la semaine, notamment des discours prononcés par des anciens, des expositions d'oeuvres d'art, des concerts et de la danse ainsi que des dégustations de mets autochtones, et j'en passe.

Ce sera l'occasion d'améliorer la communication, la compréhension et la coopération entre les différentes cultures ainsi que de souligner la contribution des premiers peuples du Canada.

\* \* \*

[Français]

**LA JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES**

**M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Monsieur le Président, le 19 mai prochain marquera la Journée nationale des Patriotes. À titre de Patriote de l'année 2003 de la section Jean-Olivier Chénier, c'est avec fierté que je tiens à remémorer aux Québécoises et aux Québécois le courage de ceux qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont sacrifiés pour faire respecter leurs droits.

Les Patriotes se sont battus pour la justice, la liberté et la démocratie qui sont les bases même de nos institutions.

Le Québec possède sa propre identité, sa propre culture et ses propres institutions. Il le doit à ceux qui, comme les Patriotes, n'ont pas eu peur de défendre leurs convictions au risque de leurs vies.

Au nom du Bloc québécois, je rends hommage au courage exceptionnel des Patriotes et à celui de leurs familles, et tout particulièrement au Docteur Jean-Olivier Chénier et ses compagnons de Saint-Eustache.

\* \* \*

**LA VISITE OFFICIELLE DU PREMIER MINISTRE DE LA FRANCE**

**M. Georges Farrah (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok, Lib.):** Monsieur le Président, comme vous le savez probablement, le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, sera à Ottawa mercredi prochain, où il amorcera une première visite officielle de quatre jours au Canada.

Il sera accompagné de ses ministres du Commerce international, de l'Industrie et de la Francophonie, de même que de chefs d'entreprises. Est-il besoin de vous rappeler que mis à part la grandeur de nos liens culturels, la France est le deuxième investisseur étranger en importance au Canada.

Le premier ministre Raffarin s'entretiendra avec son homologue canadien de commerce bilatéral, de la situation internationale, de diversité culturelle, de même que des commémorations du 400<sup>e</sup> anniversaire du premier établissement français en Amérique du Nord.

Ces commémorations doivent prendre leur élan l'an prochain et le gouvernement du Canada y voit là une opportunité formidable de souligner la richesse de ses relations avec l'une de ces deux mères patries.

Vive la France! Vive le Canada!

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est tout un système de deux poids deux mesures: 218 collectivités autochtones au pays ayant reçu un avis de santé publique doivent bouillir leur eau et vivent une situation de risque à la santé. Les enfants, les malades et les aînés risquent de tomber gravement malades s'ils boivent l'eau, prennent un bain ou même consomment des aliments préparés avec l'eau dans la région. Un geste aussi simple que se brosser les dents est risqué.

Nous devons nous demander si le gouvernement fédéral ne ferait pas preuve de plus de diligence s'il s'agissait de collectivités non autochtones. Ne décréterait-il pas une situation de crise? Car, c'est bien ce que c'est. Il a plutôt préféré dévoiler cette semaine le lancement d'un minable programme de financement des infrastructures autochtones. Au cours des cinq prochaines années, il essaiera de régler seulement un cinquième des problèmes d'eau. C'est pathétique.

En revanche, au cours du prochain exercice financier, la douzaine de ministères fédéraux ayant pour mandat de s'occuper des questions autochtones entendent consacrer 15 fois plus d'argent par année à leurs budgets des communications. C'est une triste constatation, mais ce gouvernement semble être plus désireux de faire connaître aux Canadiens ce qu'il compte faire que de s'atteler à la tâche et de faire ce qui doit être fait.

\* \* \*

**LA JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.):** Monsieur le Président, c'est demain la Journée mondiale des télécommunications. Le Canada s'est bâti au fil des ans une réputation d'innovateur dans le domaine des télécommunications, et le tout a commencé avec l'invention du téléphone par le Canadien Alexander Graham Bell, en 1876.

En cette ère des communications modernes, le Canada fait figure de chef de file dans le domaine de l'économie et de l'information numérique. Grâce à sa politique de branchement des Canadiens et ses programmes d'innovation, le Canada est devenu le premier pays à connecter ses écoles à Internet, à numériser son patrimoine national, à encourager le commerce électronique et à utiliser les technologies de l'information et de communication aux fins du développement économique et social.

Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, a choisi le thème de cette année, «Aider tous les peuples du monde à communiquer», dans le but principal de combler autant que possible le fossé numérique et de jeter les fondations d'une véritable société de l'information mondiale.

Le Canada s'efforcera, avec les autres membres de l'ONU, d'atteindre cet objectif au Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tiendra à la fin de l'année. Tous les Canadiens peuvent être fiers du leadership démontré par notre pays pour garantir l'avenir des communications mondiales.

•(1110)

### LES AFFAIRES AUTOCHTONES

**M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD):** Monsieur le Président, des milliers de membres des premières nations se sont réunis hier à Kenora, au coeur même de la circonscription du ministre des Affaires indiennes, pour dire au gouvernement libéral d'abolir le projet de loi C-7.

Jack Layton était sur place, de même que le chef du NPD en Ontario, Howard Hampton. Le député de Winnipeg-Centre, qui s'est battu bec et ongles en comité pour faire retirer ce projet de loi, était aussi de la partie.

D'autres députés ont exprimé leur opposition au projet de loi C-7, mais les premières nations et le NPD craignent que le gouvernement n'agisse avec les premières nations sur la question de la gouvernance comme il a agi avec les contribuables en ce qui a trait à la TPS, c'est-à-dire en ne faisant pas ce qu'il a dit. Nous ne sommes pas d'accord avec cette attitude. Partout au Canada, les premières nations décrient le projet de loi C-7 et, après les avoir ignorées pendant des siècles, il est temps que la Chambre leur prête l'oreille.

Le projet de loi C-7 divise un caucus libéral déjà plongé dans le chaos et la confusion. Pourquoi prolonger l'agonie? Le moment est venu de tenir un vote libre sur cette mesure législative, afin que tous les députés, dont l'ancien ministre des Finances, puissent exposer clairement leur position au sujet des premières nations.

\* \* \*

[Français]

### LA SALON DU LIVRE ANCIEN ET DU LIVRE D'HISTOIRE

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, c'est avec enthousiasme que j'ai accepté d'être le porte-parole du tout premier Salon du livre ancien et du livre d'histoire, qui se tiendra les 24 et 25 mai prochains au Collège de l'Assomption, un lieu reconnu patrimoine culturel. Compte tenu de l'intérêt que suscitent l'histoire, le patrimoine et la généalogie, le succès de l'événement ne fait aucun doute.

Le Salon du livre ancien et du livre d'histoire fera évidemment une grande place à l'histoire, mais aussi à la littérature, aux arts et à la sociologie. Les bibliophiles, les passionnés et les autres se délecteront en voyant et en touchant les trésors que des libraires exposeront.

Les visiteurs pourront aussi voir une exposition sur les livres rares et anciens qui font partie des archives du Collège de l'Assomption et une exposition sur la généalogie. De plus, un artiste-relieur parlera de son métier et de sa passion.

Enfin, pendant toute la durée du salon, les gens pourront en apprendre davantage sur Jean-Baptiste Meilleur, qui a récemment été désigné personnage historique par le ministère du Patrimoine.

Bon succès au 1<sup>er</sup> Salon du livre ancien et du livre d'histoire de l'Assomption.

\* \* \*

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

**Mme Carole-Marie Allard (Laval-Est, Lib.):** Monsieur le Président, le 18 mai est la Journée internationale des musées. Cette année, nous célébrons le thème «Les musées et leurs amis» en reconnaissance du rôle important que jouent les bénévoles dans nos musées canadiens.

### Article 31 du Règlement

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance que revêt le bénévolat pour les musées. En effet, les bénévoles constituent 65 p. 100 du personnel des musées canadiens. Grâce à l'Initiative canadienne sur le bénévolat, le gouvernement travaille au maintien et au renforcement du bénévolat dans les établissements culturels du Canada, de même qu'au sein d'organismes bénévoles dans d'autres secteurs.

Nous reconnaissons les efforts que font les bénévoles pour nos musées et nous leur en sommes sincèrement reconnaissants. J'invite tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à célébrer la Journée internationale des musées en visitant un musée et en faisant du bénévolat dans nos musées.

\* \* \*

[Traduction]

### LA JUSTICE

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré que les gens avaient l'impression que l'argent pouvait influencer indûment le processus politique. Il devrait peut-être comprendre que son échancier personnel et son programme destiné à nous laisser un héritage manipulent de façon tout à fait répréhensible le processus politique à la Chambre.

Des mesures législatives extrêmement importantes sont étudiées à la Chambre et aux comités. De récents événements à Toronto ont mis en lumière la nécessité de créer un registre national des délinquants sexuels. Le projet de loi C-23 est le projet de loi qui va créer un tel registre et c'est une question que les Canadiens considèrent comme une priorité.

Pourtant, le premier ministre ne voit pas cela comme une priorité. Quelles sont les priorités de son gouvernement, si on en croit son propre leader parlementaire? Le projet de loi C-24, concernant le financement politique. Le premier ministre veut demeurer à la Chambre jusqu'à ce que ce projet de loi soit adopté, et il se fiche du registre des délinquants sexuels.

Le premier ministre souhaite davantage faire adopter envers et contre tous une mesure législative vindicative destinée à remettre la monnaie de leur pièce à certains membres de son propre parti, ceux qui ont déjà dit que le projet de loi C-24 était idiot, que faire ce qui est le mieux pour les Canadiens. C'est vrai que le projet de loi sur le financement politique a soulevé toute une controverse, mais nous devrions nous occuper à la Chambre de choses qui sont importantes pour les Canadiens et non pour le premier ministre.

\* \* \*

### LA JUSTICE

**M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, tôt hier matin, la GRC a répondu à un appel au sujet de coups de feu qui ont été tirés dans le secteur Fraser Heights de Surrey. Une maison et des véhicules stationnés ont reçu plus de 60 projectiles.

Aucun motif n'a encore été établi et rien ne laisse croire que quoi que ce soit de fâcheux se soit produit dans cette résidence, dont les occupants coopèrent pleinement avec la police. Il s'agissait de coups de feu tirés à partir d'une voiture en marche dans un quartier tranquille où on retrouve cependant un certain nombre de gens qui se livrent à la culture de la marijuana.

*Questions orales*

Cela s'est produit quelques heures seulement avant que je n'interroge le solliciteur général au Comité de la justice au sujet de l'incapacité de son gouvernement à s'attaquer aux activités de culture de la marijuana au Canada. Cela faisait un peu plus d'un mois que le même solliciteur général s'était rendu à Surrey pour se renseigner davantage sur le problème en s'entretenant avec les représentants de la GRC là-bas. Cela faisait environ six mois que le solliciteur général ne donnait pas suite à un rapport qu'il avait reçu de la GRC pour l'informer de ce qu'elle appelle une épidémie de culture de marijuana.

Des lois laxistes, des tribunaux trop indulgents et un manque de ressources des organismes d'application de la loi sont les raisons qui expliquent que les criminels viennent de partout dans le monde pour se livrer à la culture de la marijuana au Canada. C'est une question de sécurité publique. Les citoyens de Surrey veulent qu'on agisse maintenant.

---

## QUESTIONS ORALES

•(1115)

[Traduction]

### LA JUSTICE

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le solliciteur général a dit hier que le gouvernement ne pouvait pas faire du registre national des délinquants sexuels une mesure rétroactive «pour des raisons très valables». Le problème, c'est qu'il ne veut dire à personne quelles sont ces raisons très valables.

De fait, le registre des délinquants sexuels de l'Ontario est rétroactif. Si un registre provincial des délinquants sexuels peut être rétroactif, pourquoi ne peut-il pas en être de même du registre national?

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, nous essayons de faire adopter cette mesure législative à la Chambre. Nous négocions actuellement avec l'Ontario pour que les personnes qui sont inscrites dans le registre des délinquants sexuels de cette province soient inscrites dans le registre national de façon rétroactive. C'est ce que nous essayons de faire.

Si nous pouvions avoir la collaboration des députés d'en face, nous arriverions peut-être à faire adopter cette mesure et à mettre ce nouveau système en oeuvre.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, cette mesure législative pourrait être adoptée en une journée si le député acceptait que le registre soit rétroactif.

[Français]

Pendant que le gouvernement libéral manque le bateau, quelques provinces vont de l'avant avec leur propre registre de délinquants sexuels. Le registre ontarien est rétroactif. Cela inclut les noms et adresses de centaines de délinquants reconnus coupables.

Si un registre des délinquants sexuels rétroactif est possible au niveau provincial, pourquoi n'est-il pas possible au niveau national?

[Traduction]

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, oui, cette mesure pourrait être adoptée en une journée si nous avions la collaboration de l'opposition officielle. Qui retarde l'adoption du registre national des délinquants sexuels? C'est l'Alliance canadienne.

Nous avons présenté le projet de loi le 11 décembre. Nous l'avons débattu à six occasions. Le 31 mars, un député de ce parti, le député de Battlefords—Lloydminster, a présenté une motion qui disait ceci: «Que la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-23...» C'est le projet de loi que nous voulons faire adopter, mais ce parti s'y oppose.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est parce que, sous sa forme actuelle, le projet de loi est absolument inutile.

Hier, le ministre de la Sécurité de l'Ontario a dit ce qui suit au sujet de l'approche du gouvernement:

C'est à n'y rien comprendre—décriminaliser la marijuana est plus important pour le gouvernement fédéral que protéger des enfants innocents.

Le registre serait utile si le gouvernement acceptait qu'il soit rétroactif. Pourquoi adopter un registre qui serait inutile?

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le député se trompe encore une fois. Nous devons commencer quelque part. Le gouvernement a fait preuve de prévoyance en allant aux réunions fédérales-provinciales-territoriales et en obtenant l'assentiment des ministres pour aller de l'avant avec ce projet de loi.

J'ai déjà expliqué comment cette mesure législative serait intégrée au système déjà en place en Ontario. Ce n'est là qu'un des nombreux outils à la disposition des services de police. Nous avons déjà pris bien d'autres mesures pour lutter contre la pornographie juvénile et les délinquants sexuels en accroissant les peines maximales...

**Le vice-président:** La députée d'Edmonton-Nord a la parole.

\* \* \*

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les Libéraux disent qu'il faut bien commencer quelque part. Mais ils tergiversent et temporisent dans beaucoup de dossiers importants, notamment le registre des contrevenants sexuels et la marijuana.

Regardez leur position sur la défense antimissile. Elle n'est pas claire non plus. Le Cabinet est divisé. Le premier ministre use de faux-fuyants et, une fois de plus, il dort aux commandes. Les Américains essaient de savoir où nous en sommes dans ce dossier. Le ministre de la Défense dit que ce sera une «police d'assurance», mais le gouvernement n'est pas prêt et il ne sait même pas comment payer les cotisations.

Quand le gouvernement va-t-il nous donner des assurances, à nous et à notre allié le plus proche, que nous n'allons pas lui faire faux bond une fois de plus?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, le hic avec les députés de l'Alliance, c'est qu'ils aimeraient débattre de toute sorte de questions à la Chambre des communes afin que les députés puissent pleinement exprimer leur point de vue. Mais quand nous tenons un débat, comme nous l'avons fait hier justement sur cette question, ils se plaignent que la position du gouvernement n'est pas claire et que nous ne dictons pas la voie à suivre.

Nous avons écouté les députés de tous les partis, y compris ceux de l'Alliance canadienne, et, après le débat d'hier, nous estimons être plus à même de nous pencher sur ces questions et de prendre une décision en temps opportun.

*Questions orales*

● (1120)

**Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre l'a admis. Il est peut-être capable de marcher et de mâcher de la gomme en même temps, mais son gouvernement patauge depuis des mois. Au moins, le gouvernement semble maintenant prêt à entamer des discussions avec les Américains.

Les Américains prévoient que le programme sera opérationnel d'ici 2004. C'est dans sept mois à peine. Le NORAD existe depuis six décennies et, si nous ne participons pas au système de défense antimissile, il risque de disparaître. Nous serions alors totalement vulnérables à une attaque aérienne.

Quand le gouvernement mettra-t-il en oeuvre ce que nous disons depuis des années, à savoir que la meilleure offensive est une bonne défense?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, la députée pense peut-être qu'elle est capable de marcher et de mâcher de la gomme en même temps. Ce qu'elle nous demande de faire en réalité, c'est de prendre une décision avant d'avoir pris le pouls des parlementaires et des Canadiens. Nous nous y employons.

Après avoir écouté ses interventions, je suis heureux de constater qu'elle a lu les réponses du premier ministre aux questions qui lui ont été posées hier, car elle en a paraphrasé certaines, ainsi que l'excellent travail du ministre des Affaires étrangères qu'elle a également paraphrasé il y a un instant.

\* \* \*

[Français]

**LE BOIS D'OEUVRE**

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, faute d'aide fédérale adéquate, la crise du bois d'oeuvre fait d'autres victimes. Tembec vient d'annoncer aux 300 travailleurs de sa scierie de Béarn au Témiscamingue qu'ils sont mis à pied temporairement. Pire, selon Marc Boutin, du Conseil de l'industrie forestière, la situation est telle que d'autres usines devront sans doute cesser leur production.

Devant un tel désastre, est-ce que le ministre du Commerce international peut nous dire pourquoi le gouvernement refuse toujours d'offrir les garanties de prêts qui permettraient à l'industrie de passer à travers la crise?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, nous continuons de faire des progrès dans le dossier du bois d'oeuvre. Nous continuons de travailler très étroitement avec l'industrie. Les négociations, je l'espère, finiront par reprendre. À l'heure actuelle, nous avons un dialogue qui se porte bien avec les Américains dans le dossier.

**Des voix:** Oh, oh.

**L'hon. Pierre Pettigrew:** Monsieur le Président, on va peut-être demander aux députés du Bloc de répondre à leurs propres questions. Je crois qu'ils sont plus intéressés par leur rhétorique alors que nous nous intéressons réellement au dossier du bois d'oeuvre, de ce côté-ci de la Chambre.

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, contrairement au ministre, l'industrie mise davantage sur les tribunaux internationaux que sur la reprise des discussions avec Washington. En fait, pour Carl Grenier, de CLÉ-Bois, la nouvelle offre américaine est pire qu'un leurre. C'est une ancre qui risque d'entraîner les entreprises et les travailleurs par le fond.

Au lieu de chercher une entente à rabais, est-ce que le gouvernement pourrait enfin offrir des garanties de prêts pour que toute l'industrie puisse, en bout de ligne, profiter des décisions favorables que rendront l'OMC et l'ALENA?

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons consacré 110 millions de dollars pour aider les communautés, les travailleurs et les travailleuses, pour faire en sorte que le secteur forestier soit plus concurrentiel. Nous avons investi de l'argent et de l'énergie pour aider les gens dans la transition vers une nouvelle économie, pour aider les communautés dans leurs efforts pour développer de nouvelles activités économiques. Et nous allons continuer de le faire.

**M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ):** Monsieur le Président, comme pour le Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord, l'onde de choc de la crise du bois d'oeuvre se fait sentir au Témiscamingue et en Mauricie. La surtaxe de 27 p. 100 sur le bois d'oeuvre oblige les usines Crête, de ma région, à cesser leur production pour quatre semaines.

Si le ministre du Commerce international est si confiant de gagner devant l'OMC, pourquoi ne cesse-t-il pas ses négociations avec les Américains et ne met-il pas en oeuvre immédiatement la phase deux de son plan d'aide?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons adopté, il y a deux ans et demi, une stratégie à deux volets qui, je crois, a très bien servi notre pays. Pour la première fois, nous ne nous sommes pas écrasés devant les Américains et il y a un espoir de résoudre ce dossier à long terme.

Je ferai remarquer à nos amis du Bloc que même à l'époque, leur maison mère—qui a obtenu 33 p. 100 des votes aux dernières élections—nous avait quand même appuyés dans cette stratégie. Je comprends qu'ils se sentent un peu plus libres maintenant, vu que la maison mère disparaît de la carte. Mais c'est une stratégie qui a été appuyée par leur propre parti d'aller en deux...

**Le vice-président:** L'honorable député de Champlain a la parole.

**M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ):** Monsieur le Président, ce sont plus de 300 travailleurs qui se retrouvent sans revenu dû à l'inaction du gouvernement. Alors, je lui demande ceci: va-t-il travailler pour assouplir les règles de l'assurance-emploi de façon à aider ces travailleurs à passer au travers de leur épreuve?

● (1125)

**L'hon. Claudette Bradshaw (ministre du Travail, Lib.):** Monsieur le Président, comme vous le savez, nous avons fait des transferts à des programmes de main-d'oeuvre au Québec pour un montant de 600 millions de dollars. Mais la chose importante, c'est que les ministres vont se rencontrer et vont parler des transferts au niveau de la main-d'oeuvre à travers le pays.

Nous avons eu beaucoup de situations que le Bloc a rapportées. Il faut vraiment regarder aux transferts au niveau de la main-d'oeuvre pour s'assurer que ces personnes vont avoir un travail. Elles ne veulent pas de l'assurance-emploi, elles veulent du travail. C'est ce que nous allons faire avec les personnes de la province.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères suppléant.

*Questions orales*

Elle concerne la catastrophe qui est en train de se produire au Congo, où 3,5 millions de personnes sont mortes jusqu'à maintenant, ce qui représente quatre fois plus de victimes qu'au moment du génocide de 1994 au Rwanda. L'ONU n'avait alors rien fait, malgré les demandes de bien des personnes, dont le général canadien Roméo Dallaire.

Puisque le Conseil de sécurité ne semble s'intéresser qu'à l'Irak et qu'il n'a pris absolument aucune mesure efficace par rapport au Congo, le Canada est-il prêt à faire preuve du même leadership qu'il a montré dans les moments qui ont précédé la guerre en Irak, lorsque notre ambassadeur a fait circuler un document de travail, qu'il a joué le rôle de chef de file...

**Le vice-président:** Le secrétaire d'État responsable de l'Asie-Pacifique a la parole.

**L'hon. David Kilgour (secrétaire d'État (Asie-Pacifique), Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de soulever cette question très importante.

Environ 3,5 millions d'habitants du Congo sont morts depuis cinq ans, à cause de la guerre civile, mais surtout, à cause de maladies. Comme le député en conviendra, la vie d'un Congolais devrait être aussi importante que celle de n'importe quel être humain vivant ailleurs sur la Terre. J'espère vraiment que le Conseil de sécurité fera plus que simplement émettre un communiqué pour déplorer ce qui se passe là-bas.

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, les espoirs personnels du ministre ne suffisent pas. Les Canadiens s'attendent à ce que notre gouvernement intervienne en cas de crise humanitaire.

Actuellement, il y a huit travailleurs humanitaires au Congo. C'est un désastre. Le Canada fera-t-il preuve de leadership? Se joindra-t-il à la France et à d'autres pays, dans une coalition de pays désireux de faire tout ce qui est possible pour sauver la vie des Congolais? Qu'en est-il du leadership du Canada dans ce dossier important?

**Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, nous partageons tous les inquiétudes du député d'en face. Les Nations Unies ont pressenti la France pour qu'elle envoie une force au Congo. Actuellement, il y a huit membres d'une mission des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Les Nations Unies nous ont pressenti nous aussi, mais nous devons étudier attentivement la possibilité de répondre à pareille demande étant donné nos engagements actuels en Afghanistan et en Bosnie et notre participation à la lutte contre le terrorisme. Nous étudions sérieusement la situation.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques fournit au ministre des renseignements scientifiques indépendants. Lors d'une séance récente du comité permanent, le ministre a évoqué la possibilité de réexaminer l'avenir de ce conseil.

Le ministre envisage-t-il d'éliminer le conseil ou de s'ingérer dans cette institution très valable et d'en réduire le rôle?

[Français]

**M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Non, monsieur le Président, il n'y a aucune indication et ce n'est pas la volonté du ministre, à ce moment-ci, d'éliminer le Conseil consultatif sur les recherches

halieutiques. Ce sont des gens qui font un travail tout à fait exceptionnel.

Lors de sa rencontre avec le Comité permanent des pêches et des océans, le ministre a indiqué qu'il va peut-être regarder la façon dont cela s'est fait jusqu'à présent et regarder aussi, avec les gens du milieu, de quelle façon on peut améliorer la situation en termes de gestion des ressources et en termes scientifiques également.

À ce moment-ci, il n'est aucunement question d'éliminer le CCRH des consultations avec le milieu.

[Traduction]

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, quelle réponse intéressante.

Il semble que le ministère des Pêches et des Océans s'apprête à réduire le financement du Conseil canadien des pratiques de pêche responsable. Des notes d'information du ministère révèlent que les répercussions pour le ministère comprennent: une volte-face du ministère au sujet de la pêche responsable et l'abandon des localités de pêcheurs au Canada, surtout après l'impact du moratoire sur la pêche à la morue.

Le ministre peut-il confirmer que son ministère s'apprête à laisser tomber le code de la pêche responsable? Le financement de ce programme a-t-il été réduit?

[Français]

**M. Georges Farrah (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, le ministère est en train d'examiner de quelle façon on peut être davantage efficaces avec les ressources financières que nous avons à notre disposition actuellement. Plusieurs options sont sur la table. À ce moment-ci, il est totalement prématuré de répondre au député de façon précise concernant ce fonds.

Il y a définitivement différentes options qui sont envisagées. Cependant, à ce moment-ci, il n'est aucunement question de sabrer dans ce programme.

\* \* \*

● (1130)

[Traduction]

**LES TRAVAUX PUBLICS**

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, en 1995, les libéraux ont fermé la BFC Chilliwack, obligeant plus de 1 000 familles à déménager et laissant inoccupées des installations et des centaines d'acres de terrains de première qualité. La ville de Chilliwack et le gouvernement provincial ont proposé un plan innovateur. Ces terrains seraient consacrés à un parc de l'éducation. Des universités et des écoles techniques se bousculent pour participer à la réalisation de cette idée passionnante. Le seul obstacle semble être le peu d'empressement du gouvernement fédéral, dont les retards n'ont que trop duré.

Le gouvernement du Canada acceptera-t-il de céder ces terrains immédiatement pour que la Colombie-Britannique puisse commencer à construire des installations d'éducation de calibre mondial?



*Questions orales*

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, au nom de mon collègue, le ministre de la Défense nationale, je répondrai que je n'ai appris qu'aujourd'hui l'existence de ce problème. On me dit que le ministre est au courant de la situation et qu'il est disposé à chercher une solution constructive.

J'espère qu'il sera possible de résoudre le problème d'une façon satisfaisante pour tous les intéressés.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, hier soir, en route vers Halifax, le député de LaSalle—Émard a eu une illumination. Il a dit que ce gouvernement devait acquérir les nouveaux hélicoptères maritimes «les meilleurs, dès que possible». La politacaillerie empêchera ce gouvernement de revenir en arrière et d'acheter les EH-101, qui sont toujours les appareils offrant le meilleur rapport qualité-prix. Il ne s'y résoudra pas.

Lorsqu'il sera premier ministre, le député de LaSalle—Émard, sera-t-il contraint d'annuler un autre contrat de remplacement des hélicoptères? Sera-t-il placé dans cette position?

**Le vice-président:** Je suis désolé, mais cette question est irrecevable. Elle ne s'adresse pas au gouvernement.

\* \* \*

[Français]

**LES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS**

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, hier, le ministre du Commerce international accusait l'Europe de renier ses propres idéaux scientifiques en interdisant l'importation des OGM. Or, une étude de l'Agence de protection des normes alimentaires du Royaume-Uni et un panel scientifique indépendant formé de 579 scientifiques démontraient que les OGM pourraient constituer un risque pour la santé humaine.

Est-ce que le ministre pourrait reconnaître que le commerce et la santé peuvent aller de pair et qu'on peut faire l'un en protégeant l'autre?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, ce que nous souhaitons en demandant à l'Union européenne de lever et d'éliminer son moratoire, c'est d'appliquer ses propres lois. Nous voulons que les produits canadiens puissent appliquer. Nous acceptons que l'Europe puisse respecter ses lois, mais on veut que ses propres lois s'appliquent. C'est ce que nous essayons de faire avec les consultations

Pour ce qui est des questions scientifiques, the UK Royal Society du Royaume-Uni et l'Académie française des sciences ont conclu exactement dans le sens contraire de ce que le député de Rosemont—Petite-Patrie vient d'affirmer dans cette Chambre.

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, admettons que la décision de cette semaine de contester devant l'OMC le moratoire européen constitue pour le Canada un recul de 10 ans dans l'application du principe de précaution concernant les OGM.

Avant de prendre sa décision, est-ce que le ministre n'aurait pas été mieux avisé, comme le suggérait la Société royale du Canada, de réaliser des études indépendantes afin de nous assurer que les OGM

ne constituent aucun danger pour la santé et l'environnement avant de «tasser la science», comme il l'a fait hier?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, c'est exactement le contraire. Ce que nous souhaitons, c'est que ce soit la science qui soit respectée. C'est l'Europe qui a donné à l'humanité la modernité, il y a 350 ans. La modernité, c'est de croire dans le progrès, et le progrès est justement basé sur les questions scientifiques. C'est exactement le point de vue du Canada. L'Académie française et the UK Royal Society sont allés exactement dans le même sens que la position du gouvernement canadien.

\* \* \*

[Traduction]

**LA FONCTION PUBLIQUE**

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au Conseil du Trésor. Le projet de loi C-25 concernant les fonctionnaires a franchi l'étape de l'étude en comité et sera déposé aujourd'hui. Toutefois, les syndicats et de nombreux observateurs d'un bout à l'autre du pays s'inquiètent de la nouvelle définition du principe du mérite.

Que fera le gouvernement afin de s'assurer que les partisans libéraux au sein de la fonction publique ne peuvent plus choisir rien que leurs copains et chouchous libéraux pour les embaucher ou leur accorder des promotions? Comment le gouvernement compte-t-il défendre véritablement le principe du mérite?

**M. Tony Tirabassi (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de poser cette question et je le remercie de la contribution qu'il a apportée au comité relativement au projet de loi C-25.

Le principe du mérite, à la base de toutes les nominations au sein de la fonction publique, n'a jamais été défini dans la loi. Par conséquent, la jurisprudence et les précédents établis pendant des années ont donné lieu à un processus lourd qui a entravé la capacité de la fonction publique en matière de recrutement et de promotion efficaces.

Aux termes du projet de loi C-25, la Commission de la fonction publique déléguera des pouvoirs de dotation aux administrateurs généraux conformément à ses lignes directrices. Cette nouvelle approche...

● (1135)

**Le vice-président:** Le député de Nanaimo—Cowichan a la parole.

\* \* \*

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre du Commerce international avait promis qu'il ne permettrait pas aux Américains de nuire encore davantage à l'industrie canadienne du bois d'oeuvre.

Nous croyons comprendre qu'une taxe à l'exportation susceptible d'atteindre les 33 p. 100, soit six points de plus que les droits punitifs actuels est proposée par les États-Unis. On dit également que les Américains veulent que les deux tiers des droits de l'ordre de 1,5 milliard de dollars perçus jusqu'à maintenant demeurent entre leurs mains.

*Questions orales*

Il est manifeste que ces propositions ne feront que nuire encore plus aux travailleurs de ma circonscription et du pays. Le gouvernement va-t-il prendre la défense des Canadiens et refuser de se plier à ces exigences des Américains?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, je suis totalement d'accord avec mon collègue, et nous n'avons absolument pas l'intention d'emprunter la voie que les producteurs américains ont proposée au cours des derniers jours. Cela est exclu de notre point de vue. Ce n'est absolument pas le genre de solution à laquelle nous cherchons à aboutir avec les Américains pour le bénéfice de nos producteurs de bois d'oeuvre canadiens.

\* \* \*

[Français]

**LA FISCALITÉ**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, le ministre des Finances est allé rendre visite à son homologue du Québec, M. Yves Séguin, qui est, comme vous le savez, l'auteur du rapport sur le déséquilibre fiscal.

Le ministre des Finances dit vouloir travailler de manière constructive avec le gouvernement du Québec et en même temps, bizarrement, il nie le déséquilibre fiscal et en parle comme d'un dogme. Un dogme partagé par les trois partis à l'Assemblée nationale et les dix provinces du Canada, c'est un dogme qui ressemble plus à une certitude.

Est-ce que le ministre des Finances entend répondre favorablement à l'appel du premier ministre du Québec qui insiste et rappellerait, hier encore, que le déséquilibre fiscal demeure notre première priorité?

[Traduction]

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre des Finances a eu hier une rencontre très productive et utile avec son homologue du Québec. Il est réconfortant de voir qu'il peut en être ainsi avec le nouveau gouvernement du Québec.

Je souligne que le député d'en face pourrait notamment apporter son aide en adoptant le projet de loi C-28, ce qui permettrait du même coup que des fonds dont le besoin se fait grandement sentir soient affectés à la santé au Québec. Il faut malheureusement constater que ce député parle mais n'agit pas. Allons de l'avant avec le projet de loi C-28 afin que cet argent soit transféré au Québec et aux autres provinces.

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, le ministre des Finances réalise-t-il qu'avec ses surplus de 10,4 milliards de dollars, soit exactement ce que le Bloc québécois avait prévu, il a les moyens d'aider les provinces et le Québec?

Va-t-il enfin ouvrir la discussion sur l'utilisation des impôts des contribuables en libérant l'espace fiscal nécessaire pour que le gouvernement du Québec investisse dans ses compétences, là où sont les besoins: en santé, en éducation et dans le logement social?

[Traduction]

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous étudions de nouveau aujourd'hui le projet de loi d'exécution du budget. Si le député est vraiment aussi préoccupé par cette question, il nous appuiera et verra à ce que le projet de loi soit adopté. De l'argent dont le besoin se fait cruellement sentir y est prévu pour la province de Québec et d'autres

provinces, mais ce député préfère faire de l'obstruction au lieu de régler le problème. Que l'on cesse de parler et que l'on agisse.

Je rappelle de nouveau que le ministre des Finances est disposé à collaborer avec tous les ministres des Finances des provinces et territoires, et que nous sommes impatients de participer à de futures discussions.

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes a demandé une aide financière modeste pour soutenir ses services aux victimes. Le gouvernement lui a refusé cette aide. Le gouvernement continue de faire passer des criminels notoires avant leurs victimes.

Le solliciteur général peut-il me dire pourquoi il contribue pour plus d'un million de dollars par année au financement de groupes de réflexion pour criminels, telle la fondation artistique des prisonniers, mais ne verse pas un sou à des groupes de réflexion pour victimes?

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le ministère du Solliciteur général accorde des fonds à 14 organisations, afin de s'assurer que tant les victimes que les criminels aient des organisations pour les aider, pour améliorer leur vie et, d'ailleurs, pour exercer des pressions sur le solliciteur général et sur son gouvernement de telle sorte que le système de justice et le système des services correctionnels fonctionnent bien. C'est ce que nous continuons à faire. Je crois que nous faisons du bon travail de financement des organisations de façon à avoir une rétroaction de la communauté.

\* \* \*

**LE REGISTRE DES ARMES À FEU**

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le Comité de la justice a appris hier que les libéraux avaient consacré plus de 29 millions de dollars à publiciser le fiasco que représente leur registre des armes à feu. Et pourtant, le gouvernement n'a pas trouvé bon de renouveler un accord de financement de 65 000 \$ avec la Saskatchewan Association for Firearm Education.

Le solliciteur général peut-il nous expliquer comment il se fait que la sécurité vienne tellement loin derrière la publicité sur sa liste de priorités?

● (1140)

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je suis stupéfait que la députée demande pourquoi la sécurité est aussi peu importante pour le gouvernement.

D'abord, en ce qui concerne l'argent versé à la Saskatchewan, il s'agissait d'un contrat de trois ans. Le contrat a pris fin. Comme le commissaire aux armes à feu l'a dit hier, au comité, en réponse à une question, 500 personnes sont allées donner de la formation sur les armes à feu en Saskatchewan, et cela fonctionne bien.

Quant à la sécurité, la Loi sur les armes à feu vise à rendre nos communautés plus sûres, et les députés d'en face...

**Le vice-président:** Le député de Haliburton—Victoria—Brock a la parole.

*Questions orales***LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES**

**M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.):** Monsieur le Président, le projet de loi C-24, qui concerne le financement électoral, a fait l'objet de déclarations très contradictoires dans les médias. On y a soutenu notamment que les petites chaînes franchisées avaient plus d'influence que les grandes banques.

Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous donner des précisions sur l'objet du projet de loi C-24 et sur ses effets?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, cette question est fort importante.

Comme tout le monde le sait, ou du moins devrait le savoir, le projet de loi C-24 ne permet pas aux entreprises de faire des dons aux partis politiques. Il ne leur permet de faire qu'un don limité à 1 000 \$ par an, aux candidats locaux et aux associations de parti.

Une entreprise ou un syndicat comptant plusieurs succursales, sections locales, adresses, points de vente, guichets, ou même des éventaires routiers, ne peut pas faire plus d'un don. Ce don est limité à 1 000 \$ par entreprise et par syndicat, peu importe combien d'adresses différentes ils ont.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS**

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, à l'évidence, il y a quelque chose qui ne va pas, lorsqu'un pont ferroviaire passe l'inspection le lundi et s'effondre le mercredi. Voilà ce qui se produit quand le gouvernement se fie à des entreprises comme le CN, en l'occurrence, pour inspecter leurs propres installations, au lieu de faire appel à des inspecteurs indépendants retenus par le gouvernement.

Combien de Canadiens devront encore mourir avant que le gouvernement libéral n'admette que l'auto-régulation en matière de sécurité est un échec dans le secteur des transports? Quand cessera-t-il de faire les choses à moitié et de demander de faire son boulot à des entreprises qui se retrouvent ainsi en situation de conflit d'intérêts?

**M. Marcel Proulx (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, premièrement, le députés du gouvernement du Canada souhaitent dire aux familles des personnes disparues dans ce tragique accident que toutes leurs prières et leurs pensées les accompagnent.

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada est le premier organisme chargé d'enquêter sur les accidents ferroviaires. Toute lacune dans le respect des règles que pourrait mettre au jour l'enquête du Bureau nécessitera une action immédiate.

\* \* \*

[Français]

**L'AGRICULTURE**

**M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD):** Monsieur le Président, les libéraux ont donné leur appui à une contestation commerciale pour forcer les nations européennes à accepter les OGM. L'Europe ne veut pas des OGM. Cela est aussi vrai d'un grand nombre de Canadiens, comme les libéraux qui ont torpillé un projet de loi qui aurait exigé l'étiquetage obligatoire des OGM.

Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie. Pourquoi son gouvernement continue-t-il de nier le droit des familles de savoir ce qu'elles mangent?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi d'être très clair sur ce que le Canada demande. Ce n'est pas ce que le député a affirmé. Ce que le Canada demande est très clair, c'est que l'Union européenne permette à ses lois sur l'autorisation des OGM de s'appliquer, c'est-à-dire qu'on veut que les mécanismes européens permettent d'approuver ou de rejeter les applications sur la foi d'une évaluation scientifique établissant la sécurité des produits pour les humains, les animaux et l'environnement. On veut simplement que leurs propres lois s'appliquent.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES**

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, hier, j'ai demandé au ministre des Affaires intergouvernementales si le gouvernement s'estimait lié par l'opinion de la Cour suprême selon laquelle «la tentative légitime, par un participant de la Confédération, de modifier la Constitution a pour corollaire l'obligation faite à toutes les parties de venir à la table des négociations».

Ma question portait, bien sûr, sur une résolution adoptée par Terre-Neuve-et-Labrador et donnant au gouvernement provincial instruction de lancer la renégociation des conditions de l'union avec le Canada.

Le ministre a éludé la question en parlant de discussions. Je répète ma question. Le gouvernement accepte-t-il l'opinion de la Cour suprême voulant qu'il ait l'obligation de négocier la résolution adoptée par Terre-Neuve-et-Labrador?

● (1145)

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, le député doit comprendre que le gouvernement n'a aucune obligation d'accepter. De toute évidence, il a l'obligation de tenir des discussions. Nous l'avons déjà fait, et nous continuerons de le faire.

Disons, par exemple, que le gouvernement du Canada estimait qu'il serait avantageux que l'éducation relève du fédéral. Le député donne-t-il à entendre que les provinces seraient obligées d'accepter?

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC):** Monsieur le Président, le ministre n'est plus dans l'enseignement. Il ne s'agit pas d'une question théorique. Il s'agit d'une question réelle, qui prend de l'ampleur.

Hier, une résolution a été présentée en Alberta pour donner instruction à la province de négocier des réformes du Sénat. Par conséquent, deux provinces tiennent compte de l'opinion de la cour à propos de deux questions constitutionnelles différentes.

Le gouvernement fédéral a demandé l'opinion de la Cour suprême dans son renvoi. La cour a dit qu'il fallait négocier. Elle n'a pas dit qu'il fallait discuter. Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, une résolution officielle a été adoptée.

En l'occurrence, le ministre admet-il que le Canada a l'obligation, comme le déclare la cour, de négocier?

*Questions orales*

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada estime, et le ministre des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard partage cet avis, qu'il serait injuste et improductif d'avoir une cogestion dans le secteur de la pêche et que les provinces du Canada atlantique aient des pouvoirs de veto.

Quel est le point de vue du député? Peut-il, pour une fois, ne pas tenir des propos ambigus?

\* \* \*

**L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE**

**M. Werner Schmidt (Kelowna, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie est au courant qu'il y a eu des discussions avec les représentants de l'industrie aéronautique et d'autres intervenants au sujet du développement de cette industrie en Colombie-Britannique.

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre comment le gouvernement fédéral participera à la formation, à la recherche et au développement du secteur aéronautique en Colombie-Britannique, en particulier à Kelowna?

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, j'apprécie que le député souligne l'engagement d'Industrie Canada dans le développement du secteur aéronautique non seulement en Colombie-Britannique, mais aussi d'un océan à l'autre.

Le Canada s'est taillé une solide réputation à l'échelle internationale et se classe parmi les trois ou quatre pays qui se démarquent par la force de leur secteur aéronautique, non seulement en ce qui concerne la vente d'aéronefs, mais aussi le développement technologique et la formation de la main d'oeuvre. Nous figurons parmi les chefs de file mondiaux.

Nous avons cherché à soutenir le secteur aéronautique en Colombie-Britannique, d'une part, au moyen d'investissements dans Partenariat technologique Canada, programme que le parti d'en face a si injustement et si durement critiqué dans le passé et, d'autre part, en favorisant le développement régional...

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Lakeland a la parole.

\* \* \*

**LES FORCES CANADIENNES**

**M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre de la Défense nationale a insisté pour dire qu'il n'y avait aucun problème à déployer des militaires canadiens sans armes pour se défendre en Afghanistan alors que ce pays est déchiré par la guerre. Le ministre a assuré qu'il s'occuperait des formalités administratives nécessaires pour que nos troupes soient armées d'ici le mois d'août.

Or, cette semaine, le cabinet du ministre a annoncé que le ministre lui-même devait se rendre en Afghanistan avec des gardes du corps militaires et, comme par enchantement, les formalités ont été réglées du jour au lendemain. Comment peut-il expliquer ce changement soudain? Il n'y a pas de problème lorsqu'il s'agit de la protection de nos troupes, mais la question devient urgente lorsqu'il s'agit de la protection du ministre.

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis**

**et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, le député continue de rabâcher de vieilles histoires. Le ministre de la Défense nationale a informé la Chambre plus tôt cette semaine que cette question avait été entièrement réglée.

\* \* \*

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT**

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, en novembre dernier, le ministre de la Défense octroyait un contrat de 15 millions de dollars à la Société Benneth pour que soient traitées à l'incinérateur de Saint-Ambroise au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 40 000 tonnes de déchets et de sols contaminés de l'ancienne station-radar de Saglek.

Considérant que cette firme a été reconnue coupable de non-respect des lois québécoises de l'environnement, comment le ministre a-t-il agi dans l'octroi de ce contrat substantiel? A-t-il communiqué avec le ministère de l'Environnement du Québec et informé les citoyens du Saguenay—Lac-Saint-Jean?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, on me dit que le travail est en cours. Franchement, je vais devoir m'enquérir davantage des faits; je fournirai une réponse à la députée dans les plus brefs délais. J'apprécie beaucoup l'intérêt qu'elle porte à cette question. Nous allons répondre consciencieusement.

[Français]

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, la Régie régionale de la santé a confirmé que l'incinérateur représentait une source non négligeable d'émanations de substances toxiques.

Quand le ministre entend-il transmettre, comme cela a été demandé par le milieu, toute l'information exacte sur la composition de ces produits contaminés devant être transportés?

● (1150)

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.):** Monsieur le Président, ces détails sont fort utiles. Je vais me pencher attentivement sur la question de la députée. Le gouvernement répondra au plus tôt.

\* \* \*

**LES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS**

**M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, Industrie Canada accorde des milliards de dollars aux grandes sociétés amies des libéraux. Pourtant, des milliers de petites entreprises s'efforcent d'embaucher des Canadiens, luttent ferme pour être rentables et doivent payer les nombreuses taxes des libéraux. Il est scandaleux que le gouvernement libéral emploie ces recettes fiscales pour appuyer ses copains.

Dans l'esprit de la nouvelle loi électorale proposée, le gouvernement provisoire, ou intérimaire, va-t-il cesser de subventionner ses copains des grandes entreprises?

*Questions orales*

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, le député devrait parler à son collègue, au bout de la rangée, qui m'a posé la question précédente. Son collègue a demandé ce que nous comptons faire pour appuyer l'industrie aérospatiale dans sa circonscription et le député nous demande maintenant de ne plus appuyer les entreprises canadiennes.

De toute évidence, les communications sont difficiles entre les députés de l'Alliance canadienne. S'ils ne se parlent pas entre eux, comment peuvent-ils espérer parler aux Canadiens?

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, bon nombre de provinces ont recours à un programme d'alerte pour sauver des enfants. Un tel programme fait appel à la radio, à la télévision, aux babillards électroniques et au réseau de radiodiffusion d'urgence pour faire savoir que des enfants ont été enlevés et que leur vie est en péril.

Malheureusement, les programmes actuels se limitent aux frontières de chaque province. Le ministre de la Justice ne convient-il pas que pour être efficace, il faudrait un programme national et, dans l'affirmative, pourquoi ne fait-il pas preuve de leadership en mettant sur pied un programme national?

**M. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, il est bien certain que les enfants constituent une priorité pour notre gouvernement et que nous étudierons tout programme qui pourrait être proposé dans ce sens.

Je suis persuadé que le ministre soulèvera la question à la prochaine rencontre fédérale-provinciale-territoriale pour étudier la possibilité de mettre un tel programme sur pied.

\* \* \*

**LE MULTICULTURALISME**

**Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.):** Monsieur le Président, plusieurs personnes se disent très préoccupées du fait que certains services de police traitent les citoyens de façon différente selon le groupe ethnique ou racial auquel ils appartiennent. J'aimerais que la secrétaire d'État au Multiculturalisme et à la Situation de la femme nous précise s'il y a quelque chose que l'on puisse faire pour garantir le traitement équitable de tous les Canadiens.

**L'hon. Jean Augustine (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement du Canada considère qu'il est inacceptable que des personnes soient traitées différemment des autres uniquement pour des raisons raciales ou ethniques. Nous avons lu dans les journaux d'aujourd'hui que le chef de police Bill Closs de Kingston, en Ontario, avait fait preuve de leadership en émettant des directives et en fournissant des renseignements sur la question du profilage racial. Je l'en félicite.

Le Forum national portant sur le maintien de l'ordre dans une société multiculturelle nous a été très utile pour réunir des renseignements sur le maintien de l'ordre dans une société multiculturelle.

\* \* \*

**LE TOURISME**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le secrétaire d'État au Développement rural sait que le centre des visiteurs du parc

Algonquin joue un rôle important pour attirer les touristes en Ontario. Sa mission est encore plus importante cette année, étant donné que les exploitants d'entreprises touristiques de l'extérieur de Toronto s'attendent à une diminution de 35 à 50 p. 100 de leurs activités à cause du SRAS, du virus du Nil occidental et des propos antiméricains de certains députés ministériels.

Pourquoi le gouvernement fédéral trouve-t-il toujours le moyen d'accorder de l'argent aux villes qui comptent un grand nombre d'électeurs, au lieu de tenir compte de projets comme celui des Amis du parc Algonquin, qui souhaitent agrandir le centre des visiteurs, à la barrière est?

**L'hon. Andy Mitchell (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, contrairement à ce qu'affirme la députée, nous avons eu des discussions avec les Amis du parc Algonquin. Nous voulons collaborer avec eux et voir quel est le type d'aménagement proposé. À titre de secrétaire d'État chargé de la FedNor, je pourrais peut-être donner un coup de main. La FedNor a beaucoup travaillé pour créer une industrie touristique dans le nord de l'Ontario. Nous l'avons fait par le passé, et nous continuerons de le faire à l'avenir.

\* \* \*

**LES SANS-ABRI**

**M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, une station de métro a été ouverte à Edmonton à cause du manque de refuges d'urgence. Deux sans-abri sont décédés. À Toronto, le nombre de décès chez les sans-abri a quadruplé.

Cette semaine, des fonds destinés aux sans-abri ont servi à la tenue d'une conférence réunissant 300 personnes dans un hôtel luxueux de Saskatoon, pendant qu'au bord de la rivière des sans-abri bavaient d'envie. Tandis que le nombre de ces déshérités et des décès parmi eux grandit, les participants à des conférences mangent et boivent à leurs dépens, et le problème des sans-abri n'est même pas à l'étude.

Pourquoi des conférences dans des hôtels luxueux sont-elles plus importantes que des refuges d'urgence? Quelle est donc la priorité de la ministre?

● (1155)

**L'hon. Claudette Bradshaw (ministre du Travail, Lib.):** Monsieur le Président, que de paroles en l'air venant de la bouche du député.

La conférence en question portait sur le SAF-EAF. Le syndrome d'alcoolisme foetal et les effets de l'alcoolisme foetal représentent le plus gros problème auquel fait face le pays à l'heure actuelle. Des gens du milieu, des médecins et des universitaires assistaient à la conférence.

Le député a démontré qu'il ne comprend absolument pas les besoins des sans-abri. Les chiffres qu'il a donnés ne tiennent pas. À toute heure du jour, et chaque jour de la semaine, des organismes dans sa communauté travaillent auprès des sans-abri. Il devrait avoir honte.

*Questions orales*

[Français]

**LE PRIX DE L'ESSENCE**

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Monsieur le Président, le commissaire du Bureau de la concurrence a déjà affirmé qu'il était allé au bout des pouvoirs que la loi lui confère pour enquêter sur le comportement des pétrolières, tandis que le ministre de l'Industrie reconnaît avoir le pouvoir d'exiger une enquête plus approfondie. Au fond, la seule chose qui manque au ministre, c'est la volonté d'agir.

Au lieu de se réfugier derrière les compétences des provinces ou les enquêtes du Conference Board, où siègent les grandes pétrolières, qu'attend le ministre de l'Industrie pour initier une véritable enquête, comme la loi lui en donne le pouvoir?

**L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, il y a deux semaines, le commissaire à la concurrence était devant le Comité permanent de l'Industrie, des sciences et de la technologie de cette Chambre pour parler de toutes ces choses. Il a précisé sa position. Il a déclaré clairement qu'il a récemment enquêté et qu'il a conclu qu'il n'y a pas d'information à l'effet que les compagnies pétrolières soient anticoncurrentielles. En ce qui concerne les prix au détail, c'est de juridiction provinciale. Laissez aux provinces le soin de régler les prix au détail.

\* \* \*

[Traduction]

**LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES**

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NDP):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au leader parlementaire du gouvernement.

Le projet de loi C-24 ne traite pas les entreprises et les syndicats de la même manière. Il permet aux milliers de franchises Tim Hortons de tout le Canada, par exemple, de contribuer chacune 1 000 \$ à un parti politique, mais pas à chacune des sections locales d'un syndicat.

Je veux savoir si le ministre modifiera le projet de loi de façon à interdire catégoriquement toute contribution de la part des syndicats et des entreprises. Il y a une lacune dans le projet de loi et je ne parle pas ici de trous de beigne.

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, ce n'est certes pas avec cela que le député va faire ses choux gras. La prémisse à sa question est totalement fautive. En fait, je viens de répondre à une excellente question d'un député de ce côté-ci de la Chambre sur exactement le même sujet.

Une entreprise ne peut contribuer qu'une seule fois, peu importe le nombre de ses employés. Le député est en train de me dire qu'une entreprise qui vend un produit fabriqué par quelqu'un d'autre n'est pas vraiment une entreprise. Or, c'est une entreprise et nous, du moins de ce côté-ci de la Chambre, respectons les petites entreprises indépendantes.

Si le député croit qu'une petite entreprise indépendante est la même chose qu'une grande entreprise, un grand syndicat par exemple, il devra expliquer cela à ses électeurs.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE FORESTIÈRE**

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC):** Monsieur le Président, je me demande bien pourquoi le ministre responsable de l'APECA a approuvé des fonds de l'ordre de 94 000 \$ pour un projet

pilote visant à déterminer la faisabilité d'utiliser des motoneiges pour l'exploitation forestière dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, alors que l'automne dernier, il a sonné le glas d'un projet pilote concernant l'exploitation forestière par hélicoptère, méthode d'exploitation considérée comme rentable et respectueuse de l'environnement.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre ce sur quoi il s'est fondé pour annuler ce projet valable d'exploitation forestière par hélicoptère?

**L'hon. Gerry Byrne (ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique), Lib.):** Monsieur le Président, la Newfoundland and Labrador Lumber Producers Association avait demandé une aide afin de mener une étude de faisabilité sur les avantages et les mérites économiques d'utiliser des hélicoptères pour faire de l'exploitation forestière sur des pentes abruptes.

Le projet a été mené à bien. Il y a eu un certain dérapage financier. Des fonds supplémentaires ont été octroyés afin de permettre une évaluation complète. Les résultats de l'étude de faisabilité n'ont pas été positifs. Les études de faisabilité permettent d'évaluer la valeur relative de divers projets. Dans ce cas, le projet n'était pas valable.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est une honte nationale de voir qu'il y a dans ce pays plus de 200 collectivités dépourvues d'eau potable et que ces collectivités sont toutes autochtones. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement se penchera sur les problèmes d'eau de moins d'un cinquième de ces 200 collectivités. Entre-temps, il consacrera 50 millions de dollars à la toute nouvelle réserve ethnique de Black Sturgeon, au Manitoba. En ce moment même, il y a des enfants autochtones qui ont peur de tomber malades s'ils passent leur brosse à dent sous l'eau du robinet.

Pourquoi le gouvernement ne règle-t-il pas les problèmes qu'il a au lieu d'injecter des fonds dans de nouveaux problèmes?

● (1200)

**L'hon. Stephen Owen (secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien), Lib.):** Monsieur le Président, cette semaine, le ministre des Affaires indiennes a annoncé un programme détaillé de dépenses supplémentaires de 600 millions de dollars sur les cinq prochaines années, lesquels s'ajoutent aux 600 millions de dollars déjà réservés pour l'élaboration d'un plan très structuré visant à améliorer la qualité des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités autochtones.

Ce plan portera sur les réparations de base et les nouvelles structures, sur la formation et la surveillance du personnel ainsi que sur des lignes directrices précises en matière de formation.

Cet aspect de la qualité de vie des autochtones est prioritaire pour le gouvernement...

**Le vice-président:** Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, hier, ils étaient 8 000 autochtones dans les rues de Kenora, dans la circonscription du ministre irresponsable des Affaires indiennes, à s'opposer avec virulence au projet de loi sur la gouvernance.

*Affaires courantes*

Est-ce que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien va comprendre qu'il doit abandonner immédiatement ce projet de loi et reprendre le processus d'égal à égal avec les nations autochtones, dans le respect des droits humains fondamentaux et du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des premières nations?

[Traduction]

**L'hon. Stephen Owen (secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien), Lib.):** Monsieur le Président, les autochtones sur l'ensemble du territoire canadien ont eu l'occasion d'exprimer leurs inquiétudes, leur appui et leur opposition en ce qui a trait au projet de loi C-7.

On a suivi le processus législatif normal. Le Comité des affaires autochtones de la Chambre a entendu des centaines de témoins. Les membres de ce comité, qui, soir après soir, ont passé de longues heures à étudier ce projet de loi extrêmement important, méritent toutes nos félicitations et notre sympathie.

Le projet de loi sera adopté en temps utile, avec les amendements proposés, parce que c'est la Chambre qui décide. Les règlements seront également...

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Voilà qui conclut la période des questions pour aujourd'hui.

J'ai reçu avis que le ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre voulait soulever la question de privilège.

\* \* \*

**QUESTION DE PRIVILÈGE**

## LE PRIVILÈGE PARLEMENTAIRE

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, à la suite de ma question de privilège du 12 mai, je voudrais attirer l'attention de la présidence sur une décision rendue le 14 mai par la Cour supérieure de l'Ontario au sujet des décisions de tribunaux qui touchent le privilège parlementaire.

Dans sa décision du 14 mai, tout en confirmant le privilège parlementaire qui permet aux députés de ne pas être forcés de participer à des actions en justice lorsque le Parlement est en session, la cour a jugé que ce privilège devrait être limité à la période où le Parlement siège réellement et durant 14 jours après son ajournement. Cela concernait l'affaire qui opposait la société Telezone au député d'Ottawa-Sud.

Il s'agit là encore d'une attaque contre les privilèges des députés.

Je sais que le Président est déjà saisi d'une autre question à cet égard, que j'ai portée à l'intention de la présidence il y a quelques jours à peine. Bien entendu, la décision dans l'affaire *Telezone* est encore plus grave, en ce qui concerne l'ingérence des tribunaux qui essaient de façon injustifiée de définir ce qu'est le privilège parlementaire.

Si les députés décidaient à un moment donné que la définition du privilège devrait être modifiée, s'ils devaient allonger, raccourcir, ou supprimer par exemple la période de 40 jours, ce serait une décision que la Chambre prendrait relativement à ses propres privilèges. Cependant, je ne crois pas qu'il soit approprié pour une cour de définir ce qu'est le privilège parlementaire au Canada.

Je prétends que la présidence voudra tenir compte de cette cause dans sa décision sur la question de privilège que j'ai soulevée le 12 mai et qu'elle pourra peut-être juger à ce moment-là qu'il y a matière à question de privilège et alors, les deux questions pourront être

renvoyées au Comité parlementaire de la procédure et des affaires de la Chambre.

**Le vice-président:** Je remercie le ministre d'État de son intervention, qui vient s'ajouter à une intervention précédente sur cette question très importante pour le Parlement. Je crois que je peux dire à la Chambre que, selon moi, nous pouvons tous nous attendre à ce que notre Président rende une décision à ce sujet le plus tôt possible à notre retour après le congé qui s'en vient.

\* \* \*

● (1205)

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour donner des précisions à propos d'une réponse que le solliciteur général a donnée à une question de ma collègue d'Edmonton-Nord. Il a semblé dire que j'avais à moi seul court-circuité le projet de loi C-23 sur le registre des délinquants sexuels.

Il s'agissait en réalité d'un amendement à la motion. Si nous cherchons à faire écarter le projet de loi, c'est qu'il ne prévoit pas l'inscription rétroactive des délinquants sexuels.

**Le vice-président:** Le député de Battlefords—Lloydminster doit s'attendre à la décision de la présidence. Il s'agit d'une mise au point et non d'un rappel au Règlement. Cela dit, son point de vue est maintenant connu.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**DÉCRETS DE NOMINATION**

**M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, des décrets annonçant des nominations faites récemment par le gouvernement.

\* \* \*

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Madame la Présidente, en vertu du paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à dix pétitions.

\* \* \*

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

*Affaires courantes*

J'assure la vice-présidence de ce comité, bien que je sois du côté de l'opposition. J'ai décidé de prendre la parole aujourd'hui pour montrer que l'opposition officielle se veut constructive et qu'elle ne fait pas de l'obstruction par pur plaisir et aussi pour montrer que notre parti ne se livrera jamais à des jeux politiques quand c'est la vie des fonctionnaires qui est en jeu.

Conformément au mandat qui lui a été confié le jeudi 20 février dernier, le comité a étudié le projet de loi C-25, Loi modernisant le régime de l'emploi et des relations de travail dans la fonction publique, modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur le Centre canadien de gestion et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, et, tel que convenu le jeudi 15 mai, en fait rapport avec des propositions d'amendement.

\* \* \*

**L'ACCÈS À LA JUSTICE CIVILE**

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NDP)** demande à présenter le projet de loi C-438, Loi visant à amorcer une coopération entre les provinces dans le but d'offrir un accès abordable et rapide à la justice civile dans tout le Canada.

—Madame la Présidente, il s'agit d'un projet de loi de justice dans lequel sont envisagées certaines dispositions visant à favoriser l'instauration d'une meilleure coordination entre le gouvernement fédéral et les provinces en vue d'aider les personnes qui ont besoin d'aide juridique, surtout pour les procédures au civil.

(Les motions sont adoptées, et le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

**PÉTITIONS****LE REGISTRE DES ARMES À FEU**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je voudrais déposer deux pétitions.

Dans la première, les signataires déclarent que des milliers de Canadiens se trouvent aujourd'hui en possession illégale d'une arme à feu, sans pour autant être responsables de cette situation, et que quiconque tente de faire enregistrer une arme à feu est passible de poursuites par le gouvernement fédéral. Le ministre de la Justice et le Centre canadien des armes à feu ont fait des déclarations contradictoires quant aux menaces de poursuites, ce qui ajoute d'autant à la confusion.

Les pétitionnaires reconnaissent que neuf des dix provinces, de même que les députés, les sénateurs et la vérificatrice générale, conviennent qu'on a perdu la maîtrise du registre des armes à feu.

Par conséquent, ils pressent le Parlement, le ministère de la Justice et le gouvernement du Canada de décréter une amnistie générale à l'égard de toutes les armes à feu non enregistrées ou, à défaut d'une amnistie, de supprimer complètement le registre des armes à feu.

● (1210)

**LE MARIAGE**

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, la deuxième pétition dit que le mariage est le meilleur fondement des familles pour l'éducation des enfants, or la définition du mariage entre un homme et une femme est remise en question; pourtant cette honorable Chambre a adopté une motion, en juin 1999, voulant que le mariage

continue d'être défini comme l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage dans la loi fédérale comme étant une union pour la vie entre un homme et une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

[Français]

**LE PARC NATIONAL KOUCHIBOUGUAC**

**M. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.):** Madame la Présidente, cette pétition vient de nombreuses personnes habitant à proximité du parc national Kouchibouguac.

La plupart d'entre elles ont cédé leur propriété lors de la création du parc. Cette année, en raison d'une pénurie, Parcs Canada a mis fin à la pêche aux palourdes dans le parc.

Les pétitionnaires font valoir que la pêche aux palourdes pour usage personnel constitue pour eux un droit traditionnel et ils demandent la levée de la restriction.

[Traduction]

**LE PROJET DE LOI C-250**

**M. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.):** Madame la Présidente, la deuxième pétition émane d'un groupe qui s'oppose fermement au projet de loi C-250. Il exhorte la Chambre de faire en sorte que le projet de loi ne soit pas adopté.

**LE FALUN GONG**

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NDP):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions.

La première est signée par les électeurs de Burnaby et d'ailleurs en Colombie-Britannique, et en particulier par Mme Michelle Zhang, une étudiante de l'UBC, dont la famille a beaucoup souffert de la persécution des adeptes du Falun Gong en Chine. Les pétitionnaires expriment leurs préoccupations au sujet de l'escalade systématique des attaques en Chine contre les adeptes du Falun Gong. Ces attaques sont la cause de nombreux décès et de grandes difficultés que vivent des innocents. Ils disent que ces mesures de répression enfreignent la Constitution même de la Chine, ainsi que les conventions internationales sur les droits de la personne.

Les pétitionnaires, par conséquent, demandent l'arrêt immédiat de la persécution des adeptes du Falun Gong, la libération sans condition de ceux qui ont été emprisonnés et, dans certains cas, l'arrêt des séances de lavage de cerveau, ainsi que l'accès sans restriction en Chine pour un rapporteur des Nations Unies sur la torture, qui ferait office de tiers indépendant chargé d'effectuer une enquête sur cette persécution.

**LE TRAITÉ DE PRÉSERVATION DE L'ESPACE**

**M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NDP):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter ce matin une autre pétition, signée elle aussi par des habitants de la Colombie-Britannique, grâce en partie aux efforts d'une organisation oeuvrant en faveur de la fin de la course aux armements appelée End the Arms Race, ainsi que par des habitants de l'Ontario.

Les pétitionnaires soulignent vivement l'importance de signer le traité de préservation de l'espace. Ils font remarquer que la décision prise par les États-Unis en 2002 de ne pas honorer le traité ABM risque de conduire à la militarisation de l'espace par ce pays. La proposition d'équiper d'ogives nucléaires les missiles du système de la guerre des étoiles dont il est question actuellement au Canada et ailleurs les inquiète énormément.



Ils exhortent le Parlement à donner l'exemple à la communauté internationale en adoptant une mesure législative afin de ratifier immédiatement le traité de préservation de l'espace, à déposer ce traité auprès du secrétaire général des Nations Unies et à convoquer immédiatement une assemblée en vue de la signature du traité de préservation de l'espace pour inciter les 20 pays requis à le signer afin qu'il puisse entrer en vigueur.

## LE MARIAGE

**M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.):** Madame la Présidente, je suis heureux de présenter une pétition au nom de certains habitants de la péninsule du Niagara. Les pétitionnaires veulent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que le mariage est la meilleure assise sur laquelle fonder une famille et élever des enfants, et que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme uniquement.

## LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC):** Madame la Présidente, je suis heureux de présenter aujourd'hui une pétition qui demande au Parlement de prendre des mesures législatives favorisant la recherche sur les cellules souches adultes en vue de découvrir les méthodes thérapeutiques nécessaires pour traiter les maladies dont souffrent les Canadiens.

## LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de présenter une pétition au nom de mes électeurs. Celle-ci vient de citoyens de la région de Kindersley, dans ma circonscription. Les pétitionnaires exhortent le Parlement à protéger les enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour rendre immédiatement illégal tout document qui encourage ou glorifie la pédophilie ou les activités sadomasochistes mettant en cause des enfants. Ils auraient aimé que cela fût fait hier.

• (1215)

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NDP):** Madame la Présidente, je suis heureux de présenter une pétition signée par plusieurs habitants de ma circonscription, Regina—Qu'Appelle, dont beaucoup habitent Regina. Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à protéger les enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour rendre immédiatement illégal tout document qui encourage ou glorifie la pédophilie ou les activités sadomasochistes mettant en cause des enfants.

## LE MARIAGE

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui. La première porte 61 signatures de résidents de ma circonscription qui, à la lumière de la motion adoptée à la Chambre des communes en juin 1999 définissant le mariage comme l'union entre un homme et une femme, demandent au Parlement d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage dans les lois fédérales comme étant l'union, pour la vie, d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

## LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, la deuxième pétition porte 764 signatures de résidents des environs de ma circonscription. Les pétitionnaires sont inquiets et ils demandent au gouvernement du Canada de promouvoir la paix, de refuser toute participation militaire ou tout engagement qui appuierait la guerre en Irak, et d'user de toute son

*Affaires courantes*

influence pour qu'une solution pacifique soit apportée aux problèmes du Moyen-Orient.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui à la question n° 180.

[Texte]

Question n° 180—**M. John Duncan:**

Au cours des cinq dernières années, de quoi est constitué le commerce entre le Canada et l'Irak et, plus précisément, quelles sont les sociétés canadiennes qui ont fait ou font actuellement des affaires avec le gouvernement iraquien?

**L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.):** Au sujet du commerce entre le Canada et l'Irak pour les 5 dernières années, nous vous prions de consulter les documents ci-joints, qui se rapportent aux périodes 1998-2002.

Ces cinq dernières années, quelque 24 entreprises canadiennes ont exporté des produits en Irak. Pour des raisons de confidentialité, le gouvernement n'est pas autorisé à divulguer le nom de ces entreprises sans un consentement écrit de leur part. Leur répartition se lit toutefois comme suit:

18 sociétés pétrolières et gazières/fournisseurs de matériel;

4 entreprises commerciales;

1 fournisseur de matériel médical;

1 exportateur de blé.

L'entreprise ci-dessous a autorisé le gouvernement à divulguer son nom:

Group Marketing Co-Ordinates (1994) Ltd.

*Affaires courantes*

Atlas du commerce mondial Canada - Exportations vers l'Irak, 1998-2002 Janvier - Décembre Millions de dollars canadiens		1998	1999	2000	2001	2002	63	DIVERS ARTICLES TEXTILES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.23
04	PRODUIT LAITIERS, OEUFS, MIEL, ETC.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	72	FER ET ACIER	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
07	LÉGUMES	0.84	0.28	0.00	0.00	0.00	73	PRODUITS FER ET ACIER	0.00	0.00	0.00	0.17	0.40
10	CÉRÉALES	0.00	31.37	67.14	0.00	0.00	84	MACHINERIE	0.70	0.22	10.26	6.13	11.90
11	MOULTURE; MALT; FÉCULE	0.00	1.01	0.00	0.00	0.00	85	MATÉRIEL ÉLECTRIQUE	0.02	0.00	0.00	0.02	0.77
12	DIVERS GRAINS, SEMENCES & FRUITS	0.00	0.00	0.00	0.02	0.00	86	VOIE FERRÉE; ÉQ DE TRSF DE SIGNAUX	0.00	0.00	0.00	0.16	0.00
23	COMPOST; NOURRITURE POUR ANIMAUX	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	88	AÉRONEF ET ASTRONEF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.08
30	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	1.48	0.23	0.67	0.00	0.00	90	OPTIQUE, NT 8544; INSTR MÉD	0.00	0.00	0.00	0.11	0.01
32	TANNAGE, TEINTURE, PEINTURE, MASTIC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	94	AMEUBLEMENT LITERIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.23
39	PLASTIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	98	AUTRE SPÉCIAL	0.00	0.00	0.00	0.04	0.00
40	CAOUTCHOUC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	99	AUTRES MESURES D'IMPORTATIONS SPÉC.	0.00	0.00	0.01	0.01	0.02
49	LIVRES							TOTAL	3.034298	33.101277	78.099161	6.66931	13.657386
+JOURNAUX+MANUSCRITS		0.00	0.00	0.02	0.00	0.00							
63	DIVERS ARTICLES TEXTILES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.23							
72	FER ET ACIER	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00							
73	PRODUITS FER ET ACIER	0.00	0.00	0.00	0.17	0.40							
84	MACHINERIE	0.70	0.22	10.26	6.13	11.90							

Source des données: Statistique Canada citées dans l'Atlas du commerce mondial

							<i>Affaires courantes</i>							
Atlas du commerce mondial Canada - Exportations vers l'Irak, 1998-2002 Janvier - Décembre Millions de dollars canadiens	HS	Description	1998	1999	2000	2001	2002	84	MACHINERIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	08	FRUITS ET NOIX COMESTIBLES	0.00	0.03	0.00	0.00	0.00	85	MATÉRIEL ÉLECTRIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	09	ÉPICES, CAFÉ ET THÉ	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	90	OPTIQUE, NT 8544; INSTRUMENTS MÉD	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	27	COMBUSTIBLE MINÉRAL, PÉTROLE, ETC	81.91	163.59	684.30	874.06	1089.67	95	JOUETS ET ÉQUIPEMENT DE SPORT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	57	REVÊTEMENT SOL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	97	ART AND ANTI-QUITÉS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	61	VÊTEMENTS EN TRICOT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	99	AUTRES MESURES D'IMPORTATIONS SPÉC.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	62	VÊTEMENTS TISSÉS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		TOTAL	81.98	163.62	684.30	874.06	1089.67
	65	COIFFURES ET CASQUES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00							
	71	PIERRES PRÉCIEUSES, MÉTAUX	0.07	0.00	0.00	0.00	0.00							
	83	DIVERS ART DE BASE MÉTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00							
84	MACHINERIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00								
85	MATÉRIEL ÉLECTRIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00								
90	OPTIQUE, NT 8544; INSTRUMENTS MÉD	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00								
95	JOUETS ET ÉQUIPEMENT DE SPORT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00								
97	ART AND ANTI-QUITÉS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00								

Source des données: Statistique Canada citées dans l'Atlas du commerce mondial

\* \* \*

[Traduction]

#### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE DE DÉPÔT

**M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Madame la Présidente, si la question n° 194 pouvait être transformée en ordre de dépôt de documents, le document en question serait déposé immédiatement.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

Question n° 194—**M. Jay Hill:**

En ce qui concerne le Programme canadien de contrôle des armes à feu, à combien s'élève le total des sommes payées par chacun des ministères et organismes suivants depuis le 1er avril 1994 qui n'ont pas été remboursées par le ministère de la Justice: a) Solliciteur général du Canada; b) Services correctionnels du Canada; c) Développement des ressources humaines Canada; d) Commissariat à l'information du Canada; e) Commissariat à la protection de la vie privée du Canada; f) ministère des Affaires étrangères et du Commerce international; g) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; h) Agence des douanes et du revenu du Canada; i) Secrétariat du Conseil du Trésor; j) ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

**M. Rodger Cuzner:** Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

*Initiatives ministérielles***INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

**LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2003**

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-28, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 18 février 2003, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Madame la Présidente, je veux dire quelques mots dans le cadre du débat d'aujourd'hui sur le projet de loi portant exécution du budget. Évidemment, le budget a été présenté il y a environ deux mois, et nous sommes maintenant saisis du projet de loi portant exécution de ce budget. Cela donne au parlementaires l'occasion de soulever des préoccupations au sujet du budget qui nous a été présenté.

Je veux mettre en relief un certain nombre de questions importantes. Nous avons maintenant, dans ce pays, un budget excédentaire et, chaque année, le ministre des Finances prend automatiquement l'excédent au 31 mars, soit à la fin de l'exercice, et l'applique à la réduction de la dette nationale.

Je crois depuis longtemps qu'il est important que nous réduisions la dette nationale. Permettez-moi de dire que, venant de la Saskatchewan et représentant le Nouveau Parti démocratique, je sais que ce parti a toujours donné à la Saskatchewan des gouvernements responsables sur le plan financier, ce qui est tout à fait le contraire de ce que nous voyons de la part des gouvernements de droite du type conservateur-allianciste-réformiste. Lorsque le gouvernement conservateur de Grant Devine était au pouvoir en Saskatchewan, il avait un déficit et une dette énormes qui rendaient les choses très difficiles pour les habitants de cette province.

Cela étant dit, j'ai moi-même présenté à la Chambre une motion qui donnerait au Parlement de la latitude dans la façon dont l'excédent serait dépensé. J'ai aussi présenté un projet de loi d'initiative parlementaire prévoyant l'établissement de ce qu'il est convenu d'appeler un fonds de stabilisation fiscale. Il existe un fonds semblable en Saskatchewan et aussi dans d'autres provinces. L'excédent serait versé dans le fonds de stabilisation fiscale, et le Parlement lui-même déterminerait à quoi servirait cet argent; il n'irait pas automatiquement réduire la dette nationale. Nous pourrions en affecter une partie à la réduction de la dette, une partie aux dépenses de programmes et une partie à des réductions d'impôt ou à n'importe quel autre poste correspondant aux priorités du Parlement ou du gouvernement au pouvoir.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas cette possibilité. En vertu des lois s'appliquant à la Chambre des communes, tout l'excédent national est automatiquement affecté à la réduction de la dette nationale.

Si je me rappelle bien, l'excédent était d'environ 17 milliards de dollars il y a deux ans. Il a été affecté automatiquement à la réduction de la dette nationale. Selon moi, si nous avions bien tenu compte des priorités des Canadiens, le gros de ce montant de 17 milliards de dollars n'aurait pas servi à réduire la dette nationale. Il serait plutôt passé en grande partie dans les dépenses de programmes, et en particulier dans les soins de santé au Canada.

On assiste présentement au pays à une crise réelle sur le plan du financement des soins de santé par le gouvernement fédéral. En ce qui concerne les transferts en espèces, le gouvernement fédéral verse aux provinces un montant ne correspondant qu'à environ 14 p. 100 des coûts des soins de santé. Les provinces règlent les 86 p. 100 des coûts restants. Lorsque le régime d'assurance-maladie est entré en

vigueur au pays et est devenu une réalité, les coûts étaient partagés également par le gouvernement fédéral et les provinces. Le gouvernement fédéral absorbait la moitié des coûts, tout comme les provinces. De nos jours, les provinces absorbent 86 p. 100 des coûts et le gouvernement fédéral, environ 14 p. 100.

Le problème, c'est que nous sommes en présence d'un énorme excédent qui pourrait être affecté en grande partie à la santé ou à de nombreuses autres priorités, mais qui est plutôt consacré intégralement à la réduction de la dette nationale. Selon moi, c'est un changement qui devrait être apporté. Nous pouvons aujourd'hui soulever cette question à l'occasion de ce débat sur l'exécution des budgets. Un des problèmes auxquels nous faisons face, c'est que nous n'avons aucune latitude. Le Parlement ne dispose d'aucune latitude car, dès qu'arrive le 31 mars, la dette nationale diminue d'un montant égal à celui de l'excédent.

Je voudrais également soulever quelques points supplémentaires qui sont très importants, à mon avis, en ce qui concerne la mise en oeuvre du budget. Nous avons un très grand déficit social dans notre pays. Je veux parler de la santé. Dans son rapport, M. Romanow a mis au jour un déficit au chapitre du financement de la santé par le gouvernement fédéral et de l'utilisation qui devrait être faite des fonds.

Pour que chacun des Canadiens ait accès à des services de santé nationaux, il faut nous un transfert de plusieurs milliards de dollars par année aux provinces. Je ne veux pas voir le jour où le secteur privé livrera concurrence au secteur public de la santé. Les Canadiens veulent avoir un système de santé public très fort d'un océan à l'autre. Un système qui sera bien financé. Il doit y avoir une même accessibilité quelle que soit la province où l'on vit, quel que soit l'endroit du pays d'où l'on vient. C'est pourquoi le gouvernement fédéral, en tant que gouvernement du pays, doit assurer quelque 50 p. 100 du financement pour assurer l'égalité d'accès, l'égalité des services et l'égalité de traitement à chacun des Canadiens.

● (1220)

C'est ce que nous aurions si une plus grande partie du surplus et des priorités du gouvernement fédéral étaient consacrés à la santé au Canada. J'estime que c'est très important. C'est quelque chose que je considère certainement comme souhaitable.

Au sujet du déficit social, le Parti libéral promet depuis longtemps l'établissement d'un programme national de garderies. Encore une fois, il n'y a rien là-dessus dans le budget. Il y a une autre priorité en matière de dépenses que le gouvernement devrait examiner très sérieusement. En investissant davantage dans les garderies et la santé au Canada, on stimulerait l'économie et la création d'emplois, ce qui entraînerait une hausse des recettes fiscales du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités. Ce serait une situation gagnante pour tous les Canadiens.

Un autre point que je tiens à soulever très brièvement au sujet des dépenses est l'énorme déficit qu'accuse le Canada en matière d'infrastructure. Je crois que c'est le maire de Winnipeg qui a fait valoir récemment que c'était une des plus grandes lacunes du budget à l'étude à la Chambre. Il parlait du déficit de 57 milliards de dollars en matière d'infrastructure au Canada. C'est 57 milliards de dollars. Or, quelques millions de dollars seulement sont prévus dans le budget à cet égard. Ces fonds, si nous avions un programme de financement des infrastructures digne de ce nom, sont nécessaires partout au pays afin de nettoyer nos sources d'approvisionnement d'eau, d'entreprendre des travaux de construction d'égoûts, d'aqueducs, de routes, de ponts et combien d'autres à Regina, où j'habite, et dans d'autres villes ou villages partout au pays.

*Initiatives ministérielles*

Je crois que ce dont Regina et d'autres petites municipalités de la circonscription ont besoin le plus, ce sont des usines de traitement des eaux usées. Il y a 12 différentes réserves indiennes et bandes des premières nations dans ma circonscription, et certaines d'entre elles ont besoin d'aide en vue de trouver une solution à leur problème d'eau potable.

Ce sont quelques-uns des domaines où il faut investir davantage d'argent. Encore une fois, cela aurait dû être prévu dans le budget à l'étude. C'est pourquoi je m'oppose au budget et que je voterai contre son adoption.

En plus des questions d'infrastructure, de santé et de garderies nationales, nous avons besoin de transferts fédéraux plus importants dans le domaine de l'éducation. L'enseignement au Canada est une compétence partagée entre les provinces et le gouvernement fédéral, mais le gouvernement fédéral a la responsabilité de financer davantage l'enseignement postsecondaire afin que tous les Canadiens, peu importe où ils vivent, aient le même accès à l'enseignement. Ce n'est pas ce qui se passe actuellement. Les frais de scolarité d'un grand nombre d'universités dans plusieurs provinces sont beaucoup trop élevés pour permettre à la famille moyenne canadienne d'offrir l'université aux enfants. Sans l'accès universel à l'enseignement supérieur, nous créons un système d'enseignement à deux paliers pour les Canadiens. Le gouvernement réglerait une partie du problème en augmentant les transferts d'argent ciblant l'enseignement postsecondaire.

L'autre domaine est l'agriculture, qui est en pleine crise. Les agriculteurs n'ont pas d'argent. Nous luttons contre le Farm Bill américain. Nous luttons contre le programme agricole européen. En fait, ces programmes européen et américain sont tellement subventionnés qu'ils obligent bon nombre d'agriculteurs canadiens à déclarer faillite. Je sais que le Trésor canadien ne peut concurrencer avec celui de Bruxelles ou de Washington. Dans certains cas, les subventions sont énormes.

Je n'ai pas tous les renseignements pertinents en main, mais je sais que lorsqu'un céréaliculteur canadien de la Saskatchewan ou du Manitoba vend ses produits, il n'y a qu'environ 10 pour cent du prix du grain vendu qui provient du gouvernement fédéral. Si cet agriculteur habitait au Montana ou dans le Dakota du Nord, il ne recevrait pas 10 cents, mais bien 50 ou même 60 cents au dollar en subventions de Washington. Il y a un énorme écart entre ce que les producteurs américains reçoivent de Washington et ce que leurs homologues canadiens reçoivent d'Ottawa.

Si nous avions un programme agricole national qui tenait compte du coût de la vie et des coûts de production, notre économie agricole serait beaucoup plus forte. Lorsque l'économie agricole est plus forte, les agriculteurs vivent mieux, les petites villes sont plus florissantes, les grandes villes prospèrent et tout le Canada s'en porte mieux.

• (1225)

Ce sont là certaines des priorités sur lesquelles je crois que le gouvernement fédéral devrait se pencher dans le cadre du processus budgétaire. Certains diront que je ne parle que de dépenses, mais en fait, je pense plutôt en termes d'investissements dans certains secteurs sociaux et économiques très importants. Toutefois, nous devons également réduire la dette nationale. Nous pourrions réduire la dette nationale même si nous consacrons moins d'argent au remboursement de la dette. Je parle également de l'établissement de budgets dans l'optique d'un équilibre budgétaire. Je ne voudrais pas que nous nous enfionçons à nouveau dans les dettes et les déficits au Canada. Nous n'avons pas besoin de cela, mais en consacrant moins

d'argent à la dette nationale chaque année, nous pourrions investir davantage dans les programmes sociaux et l'agriculture.

Une autre façon d'obtenir plus d'argent pour le déficit social, les gens des premières nations, l'agriculture, le logement social et tous les autres programmes nécessaires serait d'investir plus d'argent dans ces secteurs. Nous stimulerions ainsi l'économie. Nous créerions plus d'activités économiques et le gouvernement fédéral en retirerait davantage en termes de recettes nationales provenant des provinces et des municipalités. Une partie de ces dépenses seraient compensées par le fait que nous investirions dans les secteurs où les besoins se font sentir. Cela permettrait de stimuler l'économie et de créer de l'emploi.

De plus, je crois que les réductions d'impôt de 100 milliards de dollars annoncées par le gouvernement fédéral à la veille des élections de 2000 sont allées trop loin, en ce sens qu'on a réduit les impôts trop rapidement pour les Canadiens nantis. On aurait pu utiliser une certaine partie de cette réduction de 100 milliards de dollars sur cinq ans de façon plus judicieuse en affectant cet argent à l'éducation, à la santé et à d'autres besoins importants au Canada.

Ce sont les choses qui importent. Lorsque je suis dans ma circonscription et que je parle aux gens, ils me disent que la question la plus importante n'est pas de réduire les impôts pour un millionnaire. Pour eux, il s'agit de s'assurer que nous avons un système de santé très solide, un excellent système d'éducation et des logements abordables pour tous les Canadiens.

Je voudrais également mentionner que le budget a apporté des modifications dans le secteur du transport aérien. Il y a un certain temps, en réponse aux problèmes de sécurité après les événements du 11 septembre, le gouvernement fédéral a adopté une taxe pour la sécurité aérienne de 12 \$ pour un aller simple sur un vol intérieur ou de 24 \$ pour un aller-retour. Lorsqu'on examine les recettes que rapporte cette taxe, on s'aperçoit qu'elle rapporte beaucoup plus que ce qui est nécessaire pour améliorer la sécurité à n'importe quel aéroport au Canada. En fait, elle rapporte au moins deux, trois, quatre ou cinq fois ce qui est nécessaire à de nombreux aéroports au Canada.

Ainsi, après beaucoup de protestations de la part des Canadiens, des passagers des compagnies aériennes et des députés, le gouvernement a réduit cette taxe de moitié dans le budget pour la faire passer de 24 \$ à 12 \$ sur les vols intérieurs. Ce que je dis, c'est qu'à 12 \$ pour un aller-retour, cette taxe est toujours supérieure à ce qu'on constate aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. C'est devenu une façon pour le gouvernement fédéral de recueillir des recettes sous la forme de frais d'utilisation imposés aux gens qui prennent l'avion au Canada.

Le transport aérien est devenu plus coûteux. En fait, les frais imposés par Nav Canada augmentent à nouveau, cette fois-ci de 6,9 p. 100. Des compagnies aériennes comme Air Canada éprouvent des difficultés. Avec la taxe de sécurité dans les aéroports, la taxe spéciale sur les carburants, l'augmentation des frais de Nav Canada et la taxe sur les produits et services, le prix du billet ne cesse de monter et cela rend la situation encore plus difficile pour les gens. C'est là encore un problème si nous voulons garder une compagnie aérienne nationale. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour nous assurer qu'Air Canada demeure solvable. Je crois que nous n'aurions pas dû privatiser Air Canada au départ. Je pense que le gouvernement fédéral devrait maintenant envisager d'acquiescer une participation importante dans Air Canada pour nous assurer de préserver une compagnie aérienne nationale.

Ce sont certaines des questions qui sont vraiment importantes.

*Initiatives ministérielles*

●(1230)

*[Français]*

Je voudrais mentionner autre chose. Il y a deux ou trois jours, j'ai lu dans les journaux canadiens les statistiques portant sur le revenu des Canadiens et des Canadiennes. Il y a maintenant une grande différence entre les riches et les pauvres au Canada, et c'est plus grave maintenant qu'il y a cinq, dix ou vingt ans. Si je me souviens bien, il y a eu une augmentation de 12 ou 13 p. 100 pour les plus riches au Canada au cours des dix dernières années, mais les plus pauvres ont maintenant à peu près le même revenu qu'il y a 10 ans, avec peut-être une augmentation de 2 ou 3 p. 100.

Nous devons faire davantage, comme nation, comme Parlement. Il doit y avoir plus d'égalité entre les riches et les pauvres. Je sais que l'Alliance canadienne a fait beaucoup de lobbying afin d'obtenir des coupures de taxes pour les plus riches de notre pays, pour les très grandes corporations de notre pays. Ce lobbying de l'Alliance canadienne a convaincu l'ancien ministre des Finances de faire de grosses coupures de taxes pour les plus riches.

On a effectué ces coupures de taxes pour les plus riches et les grandes sociétés, mais on a fait le contraire pour les plus pauvres. Je représente un comté où on retrouve beaucoup de personnes qui sont très pauvres. D'après Statistique Canada, mon comté est le deuxième ou le troisième parmi les plus pauvres en Saskatchewan.

*[Traduction]*

Une grande réduction d'impôt qui se solde par une réduction de milliers de dollars d'impôt pour les mieux nantis n'aide guère les pauvres qui vivent dans le centre-nord de Regina, ceux qui sont membres d'une bande des premières nations ou ceux qui vivent dans un petit village de la Saskatchewan, du Québec ou de n'importe quelle province au Canada.

Il est temps de nous attaquer au problème de la pauvreté. Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer un article du *Hill Times* portant sur un sondage mené il y a quelque temps. Il y avait une question concernant le député le plus sexy, et je ne parle pas du ministre responsable de Postes Canada ou de mon bon ami de Brandon—Souris, bien que celui-ci soit un des premiers sur la liste. Le sondage comportait une autre question: quel est le secteur le plus négligé par les parlementaires? Il se trouve que c'est la pauvreté chez les enfants, les enfants qui vivent dans la pauvreté.

C'est une honte de constater qu'au cours des dix dernières années, alors que l'économie a amorcé un redressement après dix années de régime conservateur où elle n'avait cessé de perdre du terrain, la pauvreté chez les enfants et la pauvreté en général n'ont pas été des sujets de préoccupation pour le Parlement. C'est honteux!

*[Français]*

C'est un vrai défi pour le Parlement du Canada d'intervenir au chapitre de la pauvreté, pas seulement pour les enfants, mais aussi pour tous les Canadiens et Canadiennes qui restent dans la pauvreté de notre pays.

*[Traduction]*

Ces problèmes comptent parmi ceux qui sont très importants.

Nous vivons dans un pays formidable. Nous avons de magnifiques ressources. Nous sommes les plus grands producteurs alimentaires dans le monde et nous avons une petite population compétente et bien formée. On devrait injecter davantage de fonds dans la formation, l'éducation, la recherche et développement. Ces ressources nous permettraient d'être les plus qualifiés au monde dans les années à venir.

À mesure que nous réalisons des progrès et que notre économie se développe, il importe de veiller à ce que les retombées bénéficient à tous les Canadiens, pas uniquement à ceux qui sont dans le quintile des mieux nantis, mais à tous les Canadiens, peu importe l'endroit où ils vivent.

●(1235)

*[Français]*

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Je voudrais féliciter le député de Regina—Qu'Appelle. Bien qu'on ait parfois quelques divergences, je pense que sur ce budget, notre évaluation est passablement la même.

Je voudrais avoir ses commentaires sur deux questions. La première concerne le processus de consultation qu'a lancé le ministre des Finances au sujet des mécanismes de détermination des taux de cotisations à l'assurance-emploi. On sait qu'il y a 45 milliards de dollars qui ont été détournés de leur vocation au plan de l'assurance-emploi.

Est-ce que le député a confiance en ce processus de consultation qui a été annoncé dans le budget du 18 février et qui a été mis en branle par le ministre des Finances? Est-ce qu'il pense que le gouvernement fédéral devrait rembourser ces 45 milliards de dollars aux chômeurs et chômeuses et aux cotisants, c'est-à-dire les travailleurs et les employeurs? C'était ma première question.

Ma deuxième question porte sur les dépenses d'infrastructures qui ont été annoncées dans le budget. Comme le sait le député, le ministre des Finances a annoncé un milliard de dollars, ce qui semble un gros chiffre, mais sur 10 ans. Cela nous fait donc à peine 100 millions de dollars par année pour des infrastructures qui, dans plusieurs cas, sont dans des états assez lamentables.

Dans le cas du Québec, par exemple, cela ferait environ 25 millions de dollars par année. Avec 25 kilomètres de routes, il me semble que nos besoins sont plus importants que cela. J'imagine que pour la Saskatchewan, cela ne représente pas beaucoup non plus. J'aurais voulu avoir ses commentaires sur le ridicule du montant annoncé par le ministre des Finances, c'est-à-dire ce milliard de dollars sur 10 ans.

**L'hon. Lorne Nystrom:** Madame la Présidente, je commencerai par le fonds de la caisse de l'assurance-emploi. Il y a maintenant des surplus de 47 milliards de dollars dans ce fonds. C'est l'argent des travailleuses et des travailleurs canadiens. C'est leur argent, et le gouvernement l'a utilisé pour éliminer le déficit canadien. Ce n'est pas juste car c'est de l'argent destiné aux travailleuses et aux travailleurs canadiens.

Deuxièmement, il y a la question de l'infrastructure au Canada. D'après le maire de Winnipeg, il y a maintenant un déficit de quelque 57 milliards de dollars dans l'infrastructure de notre pays. Le ministre des Finances a, si je me souviens bien, annoncé à peu près 100 milliards de dollars pendant 10 ans.

**Une voix:** Il s'agit plutôt d'un milliard de dollars.

**L'hon. Lorne Nystrom:** Pardon, il s'agit effectivement d'un milliard de dollars pendant 10 ans. C'est donc 100 millions de dollars par année. Ce n'est pas du tout suffisant pour solutionner le problème canadien. Il y a un milliard de dollars pendant 10 ans, mais le déficit canadien est de 57 milliards de dollars. Il y a une grande différence entre les deux.

S'il y avait des investissements dans l'infrastructure au Canada, ce serait aussi un stimulus pour l'économie canadienne. Ce serait une bonne chose pour la création d'emplois et pour avoir plus d'égalité dans notre pays.

On a de grands besoins dans ma province de la Saskatchewan, soit à Regina, à Saskatoon, dans les autres villes et villages et dans les réserves indiennes. C'est exactement la même chose dans la province de Québec. On a grandement besoin de l'argent du fédéral pour investir dans l'infrastructure. C'est le moyen de construire une économie, soit d'avoir des investissements partout au Canada, pour stimuler l'économie et pour créer de l'emploi. Ce serait une bonne chose que d'avoir plus d'argent pour investir pour régler le déficit social et investir en matière d'assurance-maladie. Je suis donc d'accord avec le député du Bloc québécois.

[Traduction]

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Madame la Présidente, je savais qu'il y avait du temps prévu pour les questions et observations. Je ne pensais tout simplement pas que quelqu'un voulait poser une question ou faire une observation sur le discours du député de Regina—Qu'Appelle.

Je suis heureux de prendre la parole et de poursuivre le débat. La semaine a été longue, j'en suis conscient. Elle a été très excitante pour moi et mon parti vu les résultats des élections partielles de lundi soir dernier. Je sais que l'avenir sera tout aussi excitant, notamment parce que le gouvernement essaiera de défendre son budget à l'occasion, non pas simplement d'une élection partielle, mais bien d'élections générales. Ce n'est pas seulement leur budget que les libéraux doivent essayer de défendre, mais aussi la mauvaise gestion du gouvernement depuis 10 ans.

Le député de Regina—Qu'Appelle a dit qu'il lui a semblé que l'économie avait changé en 1993 lorsque les libéraux ont été portés au pouvoir. Je sais que le député de Regina—Qu'Appelle voudrait rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire reconnaître que le gouvernement actuel bénéficie de politiques qui ont été mises en place avant 1993.

Pensons à la TPS, la taxe sur les produits et services que nous avons instaurée après avoir supprimé la taxe de fabrication. Je sais que cette taxe n'est pas très populaire auprès des Canadiens. Cependant, lorsqu'elle a été instaurée en 1993, elle devait servir à réduire le déficit dont les libéraux parlent toujours et qui s'élevait à 42 milliards de dollars avant 1993. Cette taxe a été une mesure positive qui nous a aidés à accéder à la situation économique dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Le même gouvernement, qui affirme, en poussant des hauts cris, que les conservateurs lui ont laissé un déficit de 42 milliards de dollars, ne semble pas toujours se vanter d'un autre succès et se garde bien de mentionner l'accord de libre-échange que nous avons négocié avec nos amis américains à l'époque, parce que nous entretenions alors d'excellentes relations avec nos amis américains. On ne saurait en dire autant du gouvernement actuel. Nous avons pu nous asseoir et négocier un accord de libre-échange qui nous a permis de prospérer dans l'économie actuelle.

Je sais que le député de Regina—Qu'Appelle ne pensait pas ce qu'il disait quand il a déclaré que le Canada connaissait une période difficile au plan économique avant 1993 et que tout cela a changé à partir du moment où le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, parce que les choses ne se sont pas passées exactement ainsi, pas sous le règne des libéraux. En fait, ceux-ci, bien malgré eux, ont su profiter de nos initiatives pour équilibrer des budgets que nous aurions équilibrés bien avant eux.

Le budget à l'étude aujourd'hui rend bien compte du genre de gestion pratiquée par les gouvernements libéraux au cours des années passées. Il nous renvoie à ces vieux principes libéraux datant des années 70 qui voulaient qu'on dépense sans compter. Pour

### *Initiatives ministérielles*

repandre un terme à la mode de nos jours, c'est l'héritage d'un gouvernement et d'un premier ministre usés qui nous disent qu'ils vont imposer ce budget dépensier et, à la manière d'un fusil de chasse qui projette une volée de chevrotine, remplir les poches de pratiquement tous leurs partisans politiques, peu importe les répercussions que cela pourrait avoir sur l'économie.

Nous sommes revenus à l'époque où le premier ministre actuel occupait les fonctions de ministre des Finances. On nous remet cette philosophie de dépenses à outrance qui était populaire sous les libéraux de Pierre Trudeau. Les Canadiens ne sont pas très enchantés de ce qui arrive. On improvise de la part du gouvernement.

Le projet de loi C-28 vise à mettre à exécution le budget présenté par les libéraux à la Chambre. C'est une chose malheureuse pour les Canadiens parce que, dans ce budget, les libéraux ont augmenté de 7,3 p. 100 les dépenses de programmes, c'est-à-dire les dépenses prévues pour des programmes établis avant le budget de 2003-2004. C'est une augmentation considérable. Je ne pense pas que les ménages canadiens soient en mesure de hausser de 7,3 p. 100 leurs dépenses par rapport à l'année dernière. Cette augmentation des dépenses de programmes exclut les dépenses supplémentaires essentielles dans les domaines de la santé et de la défense.

● (1240)

Si l'on exclut les coûts faramineux associés au système des soins de santé et aux secteurs militaire et de la défense, on constate qu'il y a encore une augmentation de 7,3 p. 100 dans les dépenses de programmes. Je me permets d'ajouter que ce sont des dépenses au petit bonheur. Le premier ministre a probablement un jeu de fléchettes ou un vert d'exercice dans son bureau, et il a tout simplement frappé des balles dans différents trous pour décider dans quels programmes investir. Voilà l'impression que nous avons. Il n'y a pas de logique dans les choix du budget, qu'on a abordé de façon non coordonnée, comme en tirant dans toutes les directions.

On note une hausse de 7,3 p. 100 dans les dépenses de programmes. Toutefois, l'actuel ministre des Finances qui est un adversaire du député de LaSalle—Énard dans la course à la direction du Parti libéral, affirme que les libéraux vont trouver, quelque part dans les méandres de la bureaucratie gouvernementale, 1 milliard de dollars à réinjecter dans les dépenses de programmes. Ils vont épargner 1 milliard de dollars.

Je vais expliquer aux députés comment le gouvernement a économisé 1 milliard de dollars. Il s'est engagé dans un registre des armes à feu qui, à ce jour, a coûté 1 milliard de dollars aux Canadiens. Ce n'est pas le contrôle des armes à feu, mais bien le registre des armes à feu dont il est question. Les libéraux vont économiser dans d'autres secteurs pour réinjecter de l'argent dans les dépenses de programmes. Ainsi, il économiseront peut-être dans divers secteurs simplement pour réinjecter des fonds dans ce trou noir qu'est le registre des armes à feu. D'où vont-ils prendre cet argent? Ils vont vraisemblablement réaliser des gains d'efficacité dans le secteur militaire, en l'occurrence celui que les Canadiens et notre vérificatrice générale affirment être dans une bien lamentable situation à cause d'un manque de ressources flagrant.

### *Initiatives ministérielles*

Le gouvernement devait injecter environ 1 milliard de dollars ou 1,3 milliard de dollars dans le secteur militaire cette année, simplement pour en assurer le fonctionnement. Cela n'a pas été fait. Je crois que le présent budget prévoit 800 millions de dollars pour le secteur militaire. Ainsi, ce secteur obtient non seulement moins que ce qui lui est nécessaire d'après la vérificatrice générale, mais en outre, il doit encore trouver, dans son budget de fonctionnement, 200 millions de dollars à remettre au ministre des Finances, qui les dépensera au titre du registre des armes à feu.

**Une voix:** C'est ridicule.

**M. Rick Borotsik:** C'est plus que ridicule. C'est le comble de la stupidité. Il y a maintenant en Afghanistan des militaires canadiens vraiment très consciencieux et très professionnels— et j'en connais certains de vue, car ma circonscription abrite une base.

Le ministre de la Défense nationale les a envoyés en Afghanistan en leur disant «j'oublie de vous dire, mes gars, que vous ne pourrez pas avoir des armes». Le gouvernement d'en face a tellement mal fait les choses que nos militaires qui sont à Kaboul n'ont même pas d'armes pour se défendre. C'est peut-être là l'endroit le plus dangereux au monde, et nous y envoyons nos militaires sans armes!

Que sont-ils censés faire? En cas de problème, doivent-ils tendre le bras, pointer le doigt et faire semblant de tirer? C'est ridicule! Quelle espèce d'administration est-ce là? Comment le ministre peut-il risquer ainsi la vie de nos militaires?

Ce n'est pas tout. Nous devons trouver à enlever 200 millions de dollars à ce ministère de manière à pouvoir payer le registre des armes à feu. Peut-être a-t-on confisqué les armes aux militaires? Peut-être n'avaient-ils pas enregistré leurs armes? Peut-être est-ce pour cela qu'ils n'ont pas pu les emporter là-bas?

Nous pourrions parler des hélicoptères Sea King. On veut parler du budget? Eh bien, parlons-en! Parlons de mauvaise administration! Le secrétaire parlementaire invoquera sans doute le fameux déficit de 42 milliards de dollars. C'était il y a dix ans, et le gouvernement est réputé pour sa mauvaise administration de ce ministère.

Un hélicoptère, le EH-101, a été approuvé en 1992. Nos militaires pourraient voler aujourd'hui dans des appareils sûrs, mais qu'est-il arrivé? Le premier ministre a bloqué l'achat des hélicoptères. Combien cette décision politique a-t-elle coûté? Un milliard de dollars, soit autant que les hélicoptères eux-mêmes. En effet, il a fallu verser 500 millions de dollars pour annuler le contrat et encore 500 millions de dollars pour réparer les anciens hélicoptères au cours des 10 ou 12 dernières années. C'est de la mauvaise administration et le budget est plein d'exemples de ce genre.

● (1245)

Encore de la mauvaise administration, sans compter qu'on a oublié, dans le budget, de parler d'agriculture. Je suis issu d'une région dont l'agriculture est le seul moteur économique. Et nous passerons ensuite aux pêches. Mon collègue de St. John's est ici et il pourra vous dire que le secteur des pêches a lui aussi souffert de cette mauvaise gestion.

**Une voix:** Ils n'en ont même pas parlé.

**M. Rick Borotsik:** L'agriculture n'a pas été non plus mentionnée. Ma localité est certainement tributaire de l'agriculture.

Le ministre de l'Agriculture m'a dit devant la Chambre que l'on mettrait en place un programme de gestion du risque dans le Cadre stratégique pour l'agriculture avant le 1<sup>er</sup> avril 2003, date à laquelle devait entrer en vigueur le nouveau budget. Un budget a été mis en oeuvre. Des fonds ont été mis affectés. Le gouvernement a annoncé à 75 reprises l'octroi au secteur de l'agriculture d'une subvention de 5,2

milliards de dollars sur les six prochaines années, et non pas pour ce seul exercice. On consacre moins de crédits à l'agriculture pendant la présente année financière qu'au cours de l'année financière précédente, alors que le secteur éprouve des difficultés bien plus importantes.

Mon bon ami de Regina—Qu'Appelle a fait référence au Farm Bill des États-Unis. Il a également fait état des subventions versées par les Américains et par les Européens à leurs producteurs agricoles. Dans l'état actuel des choses, notre secteur n'est pas en mesure de soutenir une telle concurrence. Cela dépasse ses capacités. Nos producteurs ne peuvent pas se rabattre sur les mêmes appuis que les Européens et les Américains.

Deux problèmes se posent. Le programme de gestion du risque promis pour le 1<sup>er</sup> avril par le ministre ne s'est pas matérialisé. Les fonds promis aux agriculteurs n'ont pas été affectés. Ces derniers sont aujourd'hui aux champs, mais ils n'ont pas la moindre idée de la façon dont ils géreront leurs risques. C'est peut-être la dernière année qu'ils exploitent leur terre, vu que le ministre a gâché tout ce qu'il a entrepris.

Je voudrais revenir à l'année 1993 et au déficit. Depuis que les libéraux ont adopté leur politique agricole, les choses sont empiré. Le secteur agricole n'a pas connu une seule bonne année depuis que les libéraux se sont mêlés d'agriculture. Il conviendrait qu'ils se retirent de ce dossier, qu'ils s'en dissocient. Nous nous tirerions bien mieux d'affaires sans le ministre de l'Agriculture.

Aucun argent n'est investi dans cette industrie. Aucune planification n'est faite pour cette industrie. Nous n'entretenons pas de relations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Cinquante pour cent de notre production agricole est exportée vers les États-Unis. Le ministre de l'Agriculture ne connaît probablement pas le nom de son homologue américain, le secrétaire du Département de l'agriculture. Le gouvernement se fie sur le fait que les républicains et l'industrie américaine vont faire abolir les prescriptions de marquage du pays d'origine dans la loi agricole américaine. Nous devons compter sur les Américains pour livrer nos batailles. Le gouvernement devrait s'écarter et laisser quelqu'un d'autre s'occuper du dossier.

Permettez-moi de parler du budget.

**M. Loyola Hearn:** Il n'a pas mentionné les pêches.

**M. Rick Borotsik:** Je dois admettre que les pêches ne sont pas vraiment mon domaine, mais la situation des pêches témoigne de la mauvaise gestion du gouvernement.

Nous avons parlé de l'enregistrement des armes à feu. Nous avons parlé de l'inaptitude du gouvernement en matière d'agriculture et de pêcheries. À tous égards, le gouvernement a détruit presque tout ce qui restait des pêches. Les libéraux se cachent la tête dans le sable et refusent d'assumer la responsabilité de cette situation. Le gouvernement a détruit l'industrie du bois d'oeuvre. Elle n'existe plus.

**Une voix:** Les soins de santé.

**M. Rick Borotsik:** Ils ont aussi ruiné le secteur des soins de santé comme le dit mon collègue.



*Initiatives ministérielles*

Lors des élections ultérieures à 1993, les libéraux ont arbitrairement dépouillé le secteur des soins de santé. Soudainement, le présent budget réinvestit des sommes dans ce domaine. Malheureusement, elles suffisent à peine à nous ramener aux niveaux de 1995. Ce qui est surtout déplorable, c'est que le gouvernement a arbitrairement retiré des fonds aux provinces et a ensuite blâmées celles-ci pour la situation des soins de santé.

Il existe une expression que le gouvernement ne comprend pas: c'est fédéralisme coopératif. D'ailleurs, il ne comprend pas ce que signifie la coopération dans presque tous les domaines. Les libéraux agissent arbitrairement et ils doivent malheureusement payer pour cela. Ils ont payé lundi soir et ils vont certainement payer lors des prochaines élections.

Madame la Présidente, je suis certain que vous aimeriez mieux être dehors au soleil qu'ici en train de m'écouter parler du budget, mais j'entre à peine dans le vif du sujet et mon temps est presque écoulé.

• (1250)

Nous voulons parler de ce que les libéraux ont oublié d'inclure dans le budget. Ils dépensent à gauche et à droite comme un fusil de chasse qui tire une volée de chevrotines. Ils ont prévu toutes ces merveilleuses petites dépenses par lesquelles le premier ministre tente d'acquitter toutes ses petites dettes avant de tirer sa révérence. Mais ils se sont bien gardés de parler des vrais besoins.

Avant de devenir député, j'estimais qu'il valait mieux ne pas enlever tout leur argent aux contribuables. C'est une philosophie vraiment toute simple. Le député de Regina—Qu'Appelle ne sera sans doute pas d'accord avec moi, mais c'est ce que je pense. Les contribuables savent mieux que nous comment mieux dépenser leur argent.

Le ministre des Finances a pris la parole à la Chambre et, si je ne m'abuse, il a utilisé l'expression «tigre du Nord». Je n'avais jamais rien entendu d'aussi hypocrite, car même s'il a qualifié le Canada de «tigre du Nord» le ministre des Finances n'a jamais mis en oeuvre de politiques fiscales attestant que le Canada est en train de devenir un «tigre du Nord». Les vrais tigres économiques, ce sont l'Irlande et Honk Kong. Ce sont ces pays-là qui se sont servis des déductions et des réductions d'impôt au profit des consommateurs, des citoyens pour stimuler leur économie, ce sont ces pays-là, dis-je, que l'on peut qualifier de tigres.

Nous pourrions plutôt qualifier notre économie de petit minet. Le gouvernement ne réduit pas les impôts. Il ne sait absolument pas comment l'économie se porterait mieux si les libéraux ne consacraient pas autant d'argent à DRHC, au registre des armes à feu, à tous ces gouffres financiers du premier ministre. Il vaudrait mieux que le gouvernement réduise les impôts et les taxes non seulement des particuliers, mais encore des sociétés. Nous pourrions ainsi créer un climat propice aux investissements.

Il y a plusieurs choses à faire. Réduisons les impôts. Réduisons l'impôt sur les gains en capital. Réduisons les niveaux d'imposition. Au Canada, le taux d'imposition le plus élevé commence au niveau de revenu de 100 000 \$. Aux États-Unis, c'est seulement à partir de 400 000 \$. Déjà là nous avons un désavantage. Les enfants canadiens qui ont du talent s'en vont ailleurs au lieu de rester dans leur pays, ce qui est déplorable, mais c'est le gouvernement qui les force à partir. Cela en soi est déplorable.

Modifions et réformons le système fiscal. Qu'est-ce que les libéraux préfèrent faire? Ils préfèrent s'amuser avec une mesure législative portant sur le financement des partis politiques car cela fait partie du programme du premier ministre. Ils ne vont pas réduire

les impôts pour améliorer la situation des Canadiens. Pourquoi le financement des partis politiques est-il inscrit au programme du premier ministre? Parce qu'il est suffisamment vindicatif pour vouloir s'en prendre aux députés de l'arrière-banc et aux députés des banquettes de devant qui sont candidats à la direction du parti. C'est pourquoi il a adopté ce programme au lieu d'un programme qui servirait les intérêts des Canadiens, qui prévoirait des réductions d'impôt, qui réglerait la situation relative à la loi sur les contrevenants sexuels. Il ne s'occupe pas des priorités des Canadiens en général. C'est déplorable.

Je vais me rasseoir maintenant et je vais laisser la parole au secrétaire parlementaire. N'applaudissez pas encore. Je sais que le secrétaire parlementaire va parler du déficit de 42 milliards de dollars, mais il ne va pas défendre la mauvaise gestion du gouvernement dans tous les autres dossiers dont j'ai parlé aujourd'hui. J'aimerais qu'il me dise comment il peut défendre le registre des armes à feu, comment la ministre de la Santé a pu se mettre la tête dans le sable pendant que l'épidémie de SRAS faisait rage en Ontario, comment les libéraux ont pu se mettre la tête dans le sable pendant qu'ils détruisaient le régime de soins de santé, comment ils ont pu se mettre la tête dans le sable pendant qu'ils détruisaient l'industrie du bois d'oeuvre, et comment ils ont pu garder la tête dans le sable pendant qu'ils détruisaient l'agriculture. J'aimerais que le secrétaire parlementaire me donne des réponses.

Nous avons eu une excellente semaine. Félicitations à Gary Schellenberger et aux habitants de Perth—Middlesex qui ont très sagement choisi d'envoyer un progressiste-conservateur à la Chambre. Je puis assurer aux députés qu'il occupera son siège dans un avenir pas très lointain. J'espère que les libéraux auront le courage de déclencher les élections au printemps sous la direction du premier ministre actuel. Nous mourons d'envie d'aller aux urnes.

• (1255)

**M. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'impression que nous jouons aujourd'hui le film *L'invasion des profanateurs*, car je me souviens de l'époque où le député et moi-même travaillions ensemble, lorsque nous reprochions au gouvernement conservateur alors en place de n'avoir pas fait les investissements cruciaux que le député peut maintenant constater partout au Canada.

Je voudrais toutefois signaler au député qu'en 2000-2001, les dépenses ont représenté 11 p. 100 du PIB. Cette année, elles s'élevaient à 12,2 p. 100. Ce sont là les plus bas niveaux depuis 1950. Qu'est-ce qui explique cela? Une excellente gestion financière.

Cette année, il y a une augmentation de 5,1 milliards de dollars attribuable aux soins de santé. Le député dit que les soins de santé ont été saignés à blanc. Les soins de santé relèvent des provinces et, cette année, 75 p. 100 des fonds consacrés à la santé en Ontario proviennent de transferts fédéraux et non pas de la province. Je peux dire la même chose de toutes les autres provinces. En fait, le problème vient de ce que certaines provinces ont mal géré les soins de santé; elles s'intéressent davantage aux réductions fiscales qu'au bien-être des patients. Elles préférèrent s'occuper des réductions d'impôt. Le député le sait et nous le savons tous.

Le député parle d'improvisation, de dépenses à gauche et à droite, mais je tiens à dire, à propos du budget, qu'en réalité...

**Des voix:** Oh, oh!

*Initiatives ministérielles*

**M. Bryon Wilfert:** le fusil de chasse. Ah, oui, c'est un expert en armes à feu. J'avais oublié.

Le fait est, en ce qui concerne ce budget, que la plus grande augmentation est dans le domaine de la santé, parce que c'est ce que les Canadiens ont dit vouloir.

Je suis terriblement déçu qu'il ne reconnaisse pas que l'OCDE et le FMI ont dit que, en matière de résultats économiques, nous sommes de nouveau en tête de file. Nous sommes à la tête des pays du G-7 cette année, et nous le serons encore l'année prochaine. Il ne parle pas de la réduction importante de la dette nationale, qui est à 44,5 p. 100 alors qu'elle était à 71,5 p. 100, il y a six ans à peine. En termes réels, la croissance économique se chiffre à 3,2 p. 100 cette année, et elle sera de 3,5 p. 100 l'année prochaine.

C'est, bien entendu, le genre de choses que les conservateurs ne reconnaîtraient pas parce qu'ils ont toujours eu affaire à des déficits. Je ne vais pas parler du gros déficit qu'ils ont laissé, parce que, on le sait, c'est le genre de choses auxquelles ils sont très habitués.

Bien entendu, nos amis de l'Alliance, ici, ne valent pas mieux. De fait, ce qui me fatigue le plus, avec l'Alliance, particulièrement certains députés, là-bas, c'est qu'ils disent ce qu'on leur dit de dire. Un jour, ils disent qu'il faut dépenser trois milliards de dollars, et le lendemain, il faut épargner trois milliards de dollars. Si nous avions cette approche, nous serions vraiment en déficit et nous aurions une dette immense.

J'aimerais bien voir le député parler de chiffres réels, d'enjeux réels, en ce qui concerne la santé, parler d'investir dans les familles et de la réduction des impôts de 100 milliards de dollars. J'aimerais qu'il parle de la dernière fois que nous avons vu ce genre d'investissement. Je n'aborderai pas la question de l'infrastructure, parce qu'il sait que c'est un sujet dangereux pour lui.

C'est le genre de choses que les Canadiens ont demandé et que nous avons donné. Mon honorable collègue dans le coin, aurait-il des commentaires?

• (1300)

**M. Rick Borotsik:** Madame la Présidente, j'ai entendu l'un de ses collègues affirmer que c'était du bon travail. Si c'est là ce qu'ils considèrent comme du bon travail, je comprends alors pourquoi ils traînent de la patte comme ils le font actuellement. Il est évident que le gouvernement mené par les libéraux est ancré dans la philosophie de la mauvaise gestion et cela ne fait qu'empirer les choses.

Toutefois, j'ai trouvé intéressant que lorsque le secrétaire parlementaire a pris la parole, l'une des premières choses qu'il a faites a été de rejeter le blâme sur nous qui étions au pouvoir avant 1993, soit il y a 10 ans. Remontons donc toujours à une décennie et refusons de prendre toute responsabilité.

Ce qui m'a réellement fait le plus mal, c'est lorsqu'il a blâmé les provinces pour les difficultés auxquelles elles font face dans le domaine de la santé. C'est un peu comme si le premier ministre blâmait l'ancien député de Perth—Middlesex d'avoir perdu l'élection complémentaire. Cela fait tout probablement partie des notes qu'ils reçoivent chaque matin: «lorsqu'on vous accuse de quelque chose, rejetez le blâme sur quelqu'un d'autre». Ils se tourment vers quelqu'un d'autre, comme ils l'ont fait dans le cas du SRAS, de l'agriculture et de tous les autres secteurs problème dont j'ai parlé.

Le député a fait une observation justifiée lorsqu'il a parlé de la réduction des dépenses comme proportion du PIB. Il est vrai qu'elles ont été ramenées à 12 p. 100 du PIB. Toutefois, il faut également comprendre que les dépenses de programmes ont augmenté de 7,3 p. 100. Les dépenses consacrées à des programmes défectueux, dont

le registre des armes à feu, ont augmenté de 7,3 p. 100, mais il est indéniable qu'elles représentent un pourcentage moins élevé du PIB. L'explication, cependant, c'est que notre PIB a augmenté grâce à l'accord de libre-échange que nous avons signé. Notre économie est très vigoureuse parce que nous pouvons vendre nos produits et services. Nous pouvons les vendre grâce à des accords commerciaux fondés sur des règles conclues avec notre plus important partenaire commercial, les États-Unis.

Ce n'est pas si compliqué. Pas besoin d'être un génie pour comprendre, mais c'est peut-être beaucoup demander à ces gens-là. Notre économie est plus importante, et ce, grâce à tous les accords de libre-échange, à la TPS et aux arrangements financiers mis en place avant 1993. Je voudrais que les libéraux l'admettent et que, au moins, ils rendent à César ce qui appartient à César.

Oui, la proportion a diminué parce que l'économie s'est développée, mais cela ne s'est pas fait tout seul. Cela ne se fait pas le jour où les électeurs vont voter et où nous nous retrouvons avec ces gens-là, que je n'ose qualifier, avec ce gouvernement, qui trouverait tout à coup un horizon bien dégagé. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Ces programmes étaient en place avant 1993, et le gouvernement en profite maintenant.

Malheureusement, lorsque les circonstances changeront, ce qui arrivera fatalement, puisque le gouvernement n'a aucune vision d'avenir et ne sait rien gérer, alors les libéraux seront responsables. Cela sera retenu contre eux.

Soit dit en passant, le député n'a jamais parlé de cela. Pourquoi ne pas consulter les électeurs à propos de ce budget et les laisser décider s'il s'agit d'un bon budget ou non? Le député voudrait-il répondre?

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Madame la Présidente, je voudrais poser une question au député. Le secrétaire parlementaire s'est encore vanté de la bonne gestion du gouvernement libéral. J'avoue que je ne sais pas dans quelle bulle il vit.

Quand on se trompe pour 70 milliards de dollars de surplus imprévus au cours des cinq ou six dernières années, il y a un problème. Quand le gouvernement est incapable de nous donner l'heure juste sur l'état des finances publiques, sous-estime ses surplus systématiquement et soustrait ces 70 milliards de dollars au débat public, il y a un problème.

Quand il y a 45 milliards de dollars qui ont été détournés de la Caisse d'assurance-emploi à d'autres fins que celles pour lesquelles on fait cotiser les entreprises et les travailleurs, et en pénalisant les chômeurs, il me semble qu'on gère mal l'argent des contribuables.

Je voudrais savoir si le député est d'accord avec mon point de vue à l'effet que ce gouvernement, dans sa manière de gérer les finances publiques—en particulier dans le cadre de ce budget qui a été déposé le 18 février—, manque totalement de transparence.

D'ailleurs, je vais me permettre en conclusion, avant de lui laisser le temps de répondre, de vous lire un court passage d'une lettre de Yves Séguin, actuellement ministre des Finances du Québec qui disait ceci:

*Initiatives ministérielles*

L'imputabilité à l'égard des finances publiques commande que le gouvernement dépose son budget, fasse voter les crédits, et lève les impôts et taxes en conséquence. D'annoncer systématiquement à l'avance des surplus sur lesquels le gouvernement ne dit pas clairement ce qu'il en fera soulève un grave problème de transparence et évidemment est contraire aux intérêts des contribuables, qui eux devront payer.

Je voudrais savoir si le député partage le point de vue du nouveau ministre des Finances du Québec?

• (1305)

[Traduction]

**M. Rick Borotsik:** Madame la Présidente, quelle bonne question. Je remercie mon collègue de l'avoir posée. C'est un domaine que je n'ai pas eu l'occasion d'aborder dans mon exposé de 20 minutes.

Absolument: comment peut-on avoir confiance dans un ministre des Finances qui, année après année, sous-estime les surplus, non pas en dizaines de dollars mais en milliards et en dizaines de milliards de dollars? Comment peut-on lui accorder de la crédibilité? Il n'en a aucune.

Selon moi, l'ancien ministre des Finances, le candidat à la direction, le député de LaSalle—Émard, a agi de la sorte parce qu'il ne voulait pas que les avides députés d'arrière-ban mettent la main sur ces fonds selon cette approche au petit bonheur dont j'ai parlé. Oui, il perd sa crédibilité pour ce qui est de la gestion du ministère.

Les bureaucrates ne sont pas à blâmer. Je rejette le blâme sur les maîtres politiques qui ont tenté de tenir le processus budgétaire à l'abri de la transparence et qui ont camouflé les surplus accumulés. Qu'ont-ils fait par la suite? Ils ont passé le tout dans le déficit. Que fait-on de l'honnêteté? S'ils avaient été honnêtes, ils auraient pu rendre une part de ces surplus aux Canadiens, non seulement en réduisant les impôts, mais aussi en réduisant les cotisations à l'assurance-emploi. Ils auraient pu rendre cet argent aux employeurs et aux employés, qui n'auraient pas eu à payer ces cotisations excessives. Tout surplus dans la caisse d'assurance-emploi, qui est un fonds à part, est versé au Trésor, ce qui est illégal, j'en suis convaincu.

Le fait est que le gouvernement n'est plus crédible. Il ne peut plus affirmer qu'il est un bon gestionnaire. Même le public canadien reconnaît que ce gouvernement, après 10 années de pouvoir, a complètement perdu le contrôle.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis ravi d'unir aujourd'hui ma voix à celle de mes collègues à l'occasion du débat en troisième lecture concernant le budget. Le gouvernement doit mettre en oeuvre son budget pour commencer à régler les factures du présent exercice. Toutefois, il a déjà commencé à le faire, et il devient donc en quelque sorte inutile de discuter de ce qu'il devrait et ne devrait pas faire, alors que les choses sont déjà en marche. Le gouvernement n'a déjà plus la maîtrise de ses dépenses.

Ce matin, j'ai lu dans le journal un article selon lequel les Rolling Stones songent à venir à Toronto. Ils ne demanderont pas leur tarif habituel, mais ils offriront un concert en contrepartie d'un petit montant de 10 millions de dollars. Quelle aubaine! Je serais vraisemblablement tout à fait favorable à leur venue s'ils entamaient et terminaient leur présentation en interprétant le lamento des contribuables canadiens, cette excellente chanson qu'ils ont écrite et qui s'intitule « I can't get no satisfaction ». Leur présence vaudrait les 10 millions de dollars exigés si ceux-ci dédiaient cette chanson aux contribuables de ce grand pays. Un tel geste vaudrait vraiment le prix d'entrée et ce montant de 10 millions de dollars. Nous dépensons étourdiment beaucoup plus que cela chaque fois que nous siégeons. Je suis convaincu que les libéraux en tiendront compte lorsqu'ils

inviteront les Stones et qu'ils verront à ce que ceux-ci interprètent cette chanson.

Nous parlons du budget de 2003. Nous avons eu droit à un ministre novice qui a fait du mieux qu'il a pu et qui a raté son coup. Nul Canadien n'a estimé que c'était un bon budget. Personne n'en a été satisfait. Mon collègue de Brandon—Souris a dit que l'on a tiré dans toutes les directions. Je ne suis pas en désaccord avec cette affirmation. Le secrétaire parlementaire a bien sûr parlé d'une approche à la mitrailleuse. Je suppose que c'est la raison pour laquelle le registre des armes à feu a connu un tel dérapage; le secrétaire parlementaire ne sait pas faire la différence entre un fusil et une mitrailleuse.

**Une voix:** Un pistolet à souder.

**M. Gerry Ritz:** Un pistolet à souder Black & Decker.

Le gouvernement en a enlevé un petit peu à tout le monde, a cherché à faire plaisir à tout le monde en lui en donnant un petit peu et, en bout de piste, personne n'a été satisfait. Le gouvernement a lancé de l'argent dans toutes les cases du pigeonier. À ma connaissance, il n'y a pas eu cette année de réaffectation des personnes chargées de faire peur aux pigeons. Peut-être sont-elles sans emploi ou encore les pigeons ont-ils déménagé dans le Sud. Nous n'en sommes pas sûrs. Puis il y a eu le poisson d'avril selon lequel on érigerait une nouvelle statue de Pierre Trudeau, et je suis convaincu que cela aurait marqué le retour de tous les pigeons. Je sais que les pigeons de l'Ouest se seraient certes rassemblés autour de cette statue.

Le ministre des Finances a lancé un défi aux ministères dans ce budget. Il dépense 178 ou 180 milliards de dollars. Il demande aux ministères de trouver un milliard de dollars en réaffectant les crédits. Il est donc question de 0,5 p. 100. Il est difficile d'être aussi serré. Le ministre dit que cela prouve à quel point les prévisions budgétaires des libéraux sont exactes.

La vérificatrice générale qui fait ce travail depuis un petit peu plus longtemps que le ministre des Finances dit pour sa part qu'on pourrait trouver facilement 16 milliards de dollars. Elle dit qu'il faut couper dans le gras. Le ministre cherche un seizième de ce que la vérificatrice générale dit qu'on peut récupérer. Il est illogique de dire qu'un milliard de dollars va faire une différence sur des dépenses de 180 milliards de dollars. Cet argent pourrait être consacré à tant de choses.

J'en ai vraiment beaucoup appris au cours de la dernière session. Je siège ici depuis près de six ans, même si certains jours, cela semble faire plus longtemps, et certains autres, cela paraît plus court quand je vois la façon dont les choses fonctionnent ici, et nous semblons nous rendre la tâche toujours plus difficile. Nous sommes au beau milieu d'une course à la direction du Parti libéral et, bien entendu, il y a un meneur dans la course que personne ne peut rattraper. Cela ne va tout simplement pas se produire. Nous avons maintenant un gouvernement provisoire.

Les députés de tous les partis ont parlé de ce gouvernement provisoire qui pourra fonctionner tant que le député de LaSalle—Émard nous dira dans quelle direction il veut aller lorsqu'il deviendra premier ministre. Je suppose que c'est juste, car personne ne veut de l'héritage du premier ministre actuel. C'est un fardeau beaucoup trop lourd. Je peux certes comprendre pourquoi le député de LaSalle—Émard veut retarder certains projets de loi qui, selon lui, reflètent la logique et les pratiques du premier ministre actuel. Je peux comprendre qu'il veuille se démarquer complètement de cela.

*Initiatives ministérielles*

Lorsqu'il était ministre des Finances, le député de LaSalle—Émard a lancé la plus grande réduction d'impôts dans l'histoire canadienne. Où est-elle? Tous les gens de ma circonscription m'appellent pour me demander à quel moment cette réduction va se faire sentir. Durant la quatrième année, nous étions censés commencer à voir des réductions de l'impôt que nous envoyons au gouvernement fédéral. Nous sommes dans la quatrième année. Cela ne s'est toujours pas produit. Cela arrivera peut-être près de la fin de l'année alors que nous approcherons de nouvelles élections. Ce serait une chose curieuse si cela se produisait et je suis persuadé que c'est ce qui va arriver.

Nous voyons enfin notre dollar reprendre un peu de vigueur. Pendant longtemps, nous avons vu notre dollar stagner à 65 cents ou 66 cents, et le premier ministre disait que c'était là une bonne nouvelle, qu'un dollar faible était propice au commerce. Il se trouve que c'est plutôt propice aux mesures commerciales. Chaque fois que les Américains s'en prennent à nous, comme ils l'ont fait dans le dossier du bois d'oeuvre et maintenant dans le dossier de la Commission canadienne du blé, cela fait augmenter la valeur de notre dollar. C'est l'effet que semble avoir leurs mesures commerciales.

• (1310)

Un dollar faible est-il propice au commerce? Non. Il a plutôt été propice aux mesures commerciales. Nous avons été victimes de toute une série de mesures de ce genre, et le gouvernement fait un bien piètre travail dans certains de ces dossiers. Il ne cesse de se traîner les pieds.

Le gouvernement dit qu'il travaille à ces dossiers, mais, pendant ce temps, les gens perdent leurs emplois. Où est l'aide provisoire? La ministre du Développement des ressources humaines a eu à répondre à une question ici hier au sujet des travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre en Colombie-Britannique qui attendent depuis 18 mois les 110 millions de dollars qui leur ont été promis. Je suppose que les pigeons voyageurs n'ont pas pu apporter l'argent là-bas assez rapidement. Les chèques ne sont tout simplement pas encore arrivés dans les boîtes postales.

On fait toutes ces belles promesses, et ce sont toujours des sommes importantes. On essaie de régler les problèmes à coup d'argent. Nous avons vu cela avec le SRAS. Le gouvernement tente de régler ce problème à coup d'argent, mais il est trop tard. Les dommages ont déjà été faits. Dans le dossier du bois d'oeuvre, il est trop tard aussi. Les dommages ont déjà été faits. Cependant, l'argent est là. Financièrement, nous sommes censés avoir les moyens de faire quelque chose.

J'ai pu constater le même phénomène dans ma circonscription au chapitre de l'agriculture. Nous nous battons depuis cinq ans avec le ministre de l'Agriculture en vue d'avoir un programme quelconque pour stabiliser la production du secteur agricole primaire. J'ai bien dit primaire, parce que le reste du monde agricole, c'est-à-dire ceux qui oeuvrent dans les domaines de la transformation, du traitement, de la distribution et du transport se tirent très bien d'affaire. Mais les producteurs primaires, l'agriculteur et sa famille qui prennent des risques en exploitant leur terre, ne réussissent pas aussi bien.

Il y a une raison à cela. On ne prend pas l'agriculture suffisamment au sérieux au Canada. Nous n'avons jamais connu la famine, ni des pénuries ou des restrictions sur l'achat de certains produits à l'épicerie. Les résidents des grands centres, qui sont tellement éloignés de la terre sur laquelle bien souvent leurs grands-parents ont été élevés, pensent parfois que le lait est fabriqué derrière le comptoir de l'épicier. Ce n'est pas le cas. Il faut quelqu'un pour soigner et traire

les vaches. Le lait n'arrive pas tout seul dans des sacs au comptoir des produits laitiers.

C'est la même chose pour le pain. Quelqu'un doit cultiver le blé, le transporter, le moudre, l'emballer, en faire du pain et le mettre sur les tablettes. Il existe de nombreuses étapes intermédiaires entre la culture du blé et la vente du pain. Ceux qui oeuvrent à ces étapes se débrouillent bien, mais le type qui prend des risques sur sa terre n'a pas la vie facile, et ce depuis des années. Les agriculteurs arrivent à peine à survivre et ils sont en train de perdre les actifs accumulés dans leurs entreprises agricoles. Il sont écrasés par les coûts de l'équipement, des facteurs de production, du carburant, des fertilisants, des produits chimiques et par les taxes et les impôts.

La faiblesse de notre dollar est à l'origine de tous ces problèmes. Les coûts dans le secteur de l'agriculture primaire, que ce soit ceux du carburant, des fertilisants, des produits chimiques, de l'équipement ou des pièces de machine, sont toujours calculés en dollars américains. Tout est basé sur le dollar américain parce que tout ce qu'on importe vient des États-Unis. Même le prix du pétrole que l'on tire de notre sous-sol est établi à partir du brut du Texas.

La faiblesse du dollar représente un obstacle énorme dans l'ouest du Canada. Et la disparition du taux du Nid-de-Corbeau n'a fait qu'empirer la situation.

Il y a eu un énorme débat à l'époque. J'ai été de ceux qui ont dit qu'il était peut-être temps que les choses évoluent en ce sens, parce que maintenant nous aurions accès au secteur de la valeur ajoutée. Cela voulait dire que je pouvais prendre mon blé dur et le faire moudre en farine pour les pâtes, l'exporter sous cette forme et, de ce fait, me retrouver à un échelon supérieur de la chaîne alimentaire. Or, il n'était pas permis de procéder de la sorte. C'était la deuxième partie de la réduction du tarif du nid-de-Corbeau. Pendant de nombreuses années, le gouvernement a accordé des paiements pour compenser le prix du transport, puis a donné aux agriculteurs la capacité et le droit de s'occuper de leur produit et d'en faire ce qui leur semblait le plus avantageux.

Le gouvernement a oublié cette partie de l'équation. C'est ce qui explique que le retrait du tarif du nid-de-Corbeau a eu une incidence économique si considérable dans l'Ouest du Canada. Tous les agriculteurs ont accusé des pertes annuelles se chiffrant entre 25 000 \$ et 30 000 \$, dès le départ, à cause de l'augmentation des coûts de transport que le tarif du nid-de-Corbeau avait jusque là stabilisés. Par surcroît, nous avons entre autres perdu l'accès aux marchés en temps opportun, parce que nous n'avons plus le même contrôle.

Nous avons vu les libéraux, dans leur bulle, à Ottawa, présenter des politiques de transport et d'agriculture destinées à résoudre un problème ayant cours dans l'Ouest du Canada et dont il ne connaissent rien. Le ministre et certains de ses collègues peuvent se rendre sur les lieux, mais les bureaucrates qui conçoivent et élaborent les programmes ne bougent pas. Ils sont encore ici, à Ottawa, dans leur bulle. Ils jonglent avec les chiffres et avec les pourcentages et nous disent: «Ça y est!» Malheureusement, dans la vraie vie, les choses ne marchent pas comme ça.

C'est ce que nous avons signalé à maintes et maintes reprises au ministre. Nous ne sommes pas autorisés à nous adresser aux bureaucrates, parce qu'il n'ont ni visage ni nom. De toute façon, on n'arrive jamais à les joindre. Néanmoins, le ministre affirme qu'il va prendre l'affaire en main, mais rien ne bouge.

Les règles du programme de soutien du revenu agricole n'ont même pas encore été mises en place pour 2002. Les députés peuvent jeter un coup d'oeil à leur montre. En quelle année sommes-nous? Nous sommes en 2003. Les agriculteurs de ma circonscription sont aux champs. Ils font les semailles. Le gouvernement n'a même pas encore mis en oeuvre les règles pour que les paiements de 2002 soient effectués. C'est une honte!

• (1315)

Le gouvernement envoie à nos gars une partie seulement de ce dont ils ont besoin, leur promettant le reste pour décembre 2003, c'est-à-dire après la prochaine campagne agricole. C'est ridicule! Les versements sont remis aux calendes grecques. Cela viendra, dit le ministre. Mais où est donc l'argent? Il n'y a pas moyen de l'avoir.

Voici qu'il bousille nos comptes du CSRN, soit la seule partie vraiment valable du filet de sécurité. Voici qu'il commence à supprimer des programmes. Il est en train de le détruire pour rien. Il n'y a pas au Canada un seul groupe d'agriculteurs ni un seul groupe d'entreprises qui approuve le Cadre stratégique pour l'agriculture. Personne ne trouve qu'il y a ici de quoi construire sur du solide et nous serons aux prises avec ce marché de dupes pendant les cinq à six ans qu'il est censé durer.

Cela fait deux ans qu'on essaie de mettre cela en marche. Je suppose que c'est comme pour le contrat des hélicoptères. Ils ont l'impression que tant qu'on en parlera, ce sera comme si nous avions des hélicoptères neufs. Ce n'est pas le cas. Ce n'est tout simplement pas comme cela que les choses marchent.

Ce sont des détails de ce genre qui mettent les gens hors d'eux-mêmes. On jongle avec l'argent et des chiffres. Tout le monde est censé se consoler du manque de progrès dans ces dossiers parce qu'on leur dit que des fonds sont prévus. Cela ne donne rien et c'est justement le problème avec ce budget: c'est du saupoudrage. Rien n'avance jamais.

Lorsqu'il était ministre des Finances, le député de LaSalle—Émard insistait beaucoup sur la nécessité d'avoir un budget, un bilan équilibré, ce dont les libéraux se vantent encore aujourd'hui. Comment s'y est-il pris? Les Canadiens sont désormais plus nombreux à payer davantage d'impôts.

Les libéraux disent avoir réussi à créer 462 000 emplois. Comment y sont-ils arrivés? Tout le monde a deux ou trois emplois à temps partiel. Un emploi à plein temps, cela n'existe plus. Les libéraux ont fait en sorte que personne n'a plus un bon emploi à plein temps pour s'assurer un avenir, et cela ne semble pas leur plaire qu'on le leur signale.

N'importe qui peut équilibrer un budget en faisant ce que l'on veut avec l'excédent de 40 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi, auquel s'ajoutent l'excédent de 30 milliards de dollars du régime de pension des fonctionnaires et les 25 milliards de dollars du TCSPS qui a été annulé. Il ne faut pas être un génie en mathématique pour savoir qu'on peut enfin équilibrer ainsi les comptes. On disposerait de 100 milliards de plus dont on pourrait se servir comme caisse noire pour concrétiser les choses. C'est précisément ce qui est arrivé. On n'a pas agi par prudence fiscale, mais plutôt parce qu'on avait la capacité de subtiliser des sommes sur chaque poste budgétaire et d'user d'artifices comptables.

Nous avons vu tout cela, mais ce sont des dettes non provisionnées de ce type qui nous mèneront à notre perte, et ça ne manquera pas de se produire, que ce soit pendant cet exercice ou pendant le prochain. Nous le regretterons.

### *Initiatives ministérielles*

Nous voyons tout cet argent qui s'est accumulé. L'autre aspirante à la direction de son parti, celle qui vient de Hamilton, a rendu visite à ma localité de Battlefords il y a environ une semaine. Dans son zèle à devenir le chef de son parti, elle a saupoudré le pays de quelque 100 millions de dollars, quelques dollars par-ci, quelques dollars par-là, comme si elle laissait une carte de visite en quelque sorte, pour qu'on la reconnaisse et qu'on se souvienne d'elle après son départ.

À Battlefords, se trouve le siège de l'ancien gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, comme on l'appelait à l'époque. Nous avons gouverné une plus grande partie du Canada à partir de Battlefords, en Saskatchewan, que ne le fait Ottawa aujourd'hui. Nous contrôlions tout le secteur septentrional autre le que Haut et le Bas-Canada et certaines régions du Manitoba. La Colombie-Britannique se gouvernait seule. Nous avions la haute main sur tout. Aujourd'hui, nous ne pouvons même pas tirer 5 cents de la ministre du Patrimoine canadien pour rattacher l'édifice gouvernemental à notre parc national et à l'ancien Fort Battleford. Nous n'arrivons même pas à obtenir 5 cents pour restaurer ce bâtiment et le transformer en attraction touristique.

Certaines associations albertaines voudraient le démonter, le déménager et le réassembler sur un nouveau site grâce à des fonds privés. Mais la capitale est sur notre territoire, pas sur le leur. Les cimetières sont à côté du bureau d'enregistrement des titres de propriété et de l'édifice en question. Tous ces bâtiments sont là, mais nous n'avons pas d'argent pour nous en occuper.

Si cet édifice se trouvait au Québec, en Ontario ou même dans les provinces atlantiques, il serait facile d'obtenir les fonds nécessaires. J'ai visité de nombreux sites historiques de la sorte. Certains ont une grande pertinence, comme le nôtre, et d'autres n'en ont pas, mais ils n'ont aucun mal à obtenir des fonds pour s'implanter et devenir des attractions touristiques. Quel est donc notre problème? Je suppose que c'est parce que nous n'avons pas voté libéral, mais je peux dire que les gens de cette région ne feront jamais ce genre de compromis.

• (1320)

**Une voix:** Jamais.

**M. Gerry Ritz:** Ils ne le feront jamais parce qu'ils ont trop souvent reçu des promesses qui n'ont pas été tenues. Ils se rappellent de petits détails comme le registre des armes à feu, la violation de leurs libertés fondamentales, de leurs droits et de leurs libertés. Ils voient certaines choses comme le Programme énergétique national. Ils se souviennent des allocations de chauffage versées aux prisonniers et à des gens qui n'habitaient même pas au Canada. Ils considèrent que les membres du gouvernement sont de piètres gestionnaires financiers. Cet argument est de plus en plus évident.

Je regarde les sondages et ils donnent les libéraux à 38 p. 100 en Saskatchewan. Cela veut dire que trois personnes sur trois qu'on appelle en Saskatchewan lors d'un sondage à l'échelle du pays ont voté. Je suppose qu'on a seulement appelé des libéraux, mais dans ma circonscription, il serait difficile de trouver quelqu'un qui oserait dire: « Je suis libéral et j'en suis heureux », car la famille est menacée, le registre des contrevenants sexuels ne va nulle part parce que, comme les libéraux ne veulent pas qu'il soit rétroactif, il ne protège absolument pas les enfants.

*Initiatives ministérielles*

La base de données des empreintes génétiques que la police réclame à cor et à cri n'est pas non plus rétroactive, et ne le sera jamais, et nous nous retrouvons donc avec des feuilles vierges. Ça sert à quoi? Le chef de police de Toronto, Julian Fantino, a dit de prendre l'argent qu'on investissait dans le registre des armes à feu et de le mettre dans le registre des contrevenants sexuels pour que ça marche. Il est à la tête du plus gros service de police du pays. Une tragédie épouvantable vient juste de se produire dans sa région et il se rend compte de ce qu'il faut faire. Il faut mettre le registre sur pied. Un gouvernement majoritaire peut faire ce genre de chose.

Le solliciteur général a répondu à une question à la Chambre aujourd'hui et il a dit que la motion que j'avais présentée torpillait complètement le projet de loi C-23 sur le registre des contrevenants sexuels. C'est une histoire à la David et Goliath. Comme si j'avais fait tomber un gouvernement libéral majoritaire. J'aimerais bien faire adopter une ou deux autres motions portant sur quelques autres choses, si c'était vraiment aussi efficace. Mais il n'a pas lu l'autre moitié de la motion qui demande que le projet de loi C-23 soit retiré jusqu'à ce que le registre soit rétroactif. Il est inutile s'il ne contient aucun nom.

Même si le gouvernement met en oeuvre les demi-mesures dont il parle, les contrevenants pourront toujours demander à un juge que leur nom ne soit pas inscrit au registre, sous prétexte que ce n'est pas dans leur intérêt. Bien sûr que ça ne l'est pas. C'est dans l'intérêt des victimes qui n'arrêtaient pas de souffrir aux mains de ces dépravés, des individus qui ne peuvent se retenir.

Il nous a fallu plusieurs années pour apporter quelques changements à la Loi sur les jeunes contrevenants, mais elle a été ensuite adoucie car une province a dit qu'elle était trop stricte. Les autres neuf provinces ont dit qu'elle ne l'était pas assez; la majorité ne l'a donc pas emporté. Parfois, la démocratie n'a aucune importance ici. C'est la volonté politique qui compte.

Nous le voyons dans le cas du processus de remplacement des hélicoptères. Le gouvernement prétend sans cesse qu'il n'y a rien de politique dans le processus de remplacement. L'histoire montre pourtant que c'est la politique qui est à l'origine de l'annulation du contrat, que c'est la politique qui est à l'origine de la formation du consortium voulu par le gouvernement. C'est la politique qui veut maintenant que le cahier des charges soit dilué.

Hier soir, durant le débat sur la motion d'ajournement, j'ai présenté tout ce qui a été modifié, comme les exigences liées à la charge utile et le risque d'écrasements. Les libéraux peuvent perdre un aéronef et personne ne s'en inquiétera parce qu'ils ont dilué le cahier des charges. Ce n'est pas une bonne façon de gouverner. Ce n'est pas une bonne pratique à quelque niveau que ce soit dans le secteur privé ou au sein d'un gouvernement. Nous ne pouvons pas faire cela. Nous ne pouvons pas faire de la politique avec d'importants marchés publics comme celui-là. Nous ne pouvons pas faire de la politique avec des programmes de parrainage ou de création d'emplois. C'est là que le bât blesse.

Les Canadiens commencent enfin à prendre des notes sur la façon de gouverner des Libéraux: «Voici où ils ont déraillé. Voici où ils ont erré. C'est pour cela que nous devons leur demander des comptes.» Cela doit être fait et il y a un prix politique à payer pour ce jeu d'esquive.

**Une voix:** Ils ont perdu une élection partielle.

**M. Gerry Ritz:** Oui, ils ont perdu une élection partielle. Ils l'ont vraiment perdu. La population commence à les connaître. Ils font tout le contraire de ce dont nous parlons.

Une autre chose qui attise la colère des gens de l'Ouest c'est ce protocole de Kyoto que nous avons ratifié. Où en sont les choses à ce sujet? Il fallait agir de toute urgence, semble-t-il. Pourtant, on n'en parle plus nulle part, et avec raison. Nous n'en avons pas besoin. La contribution du Canada au problème est de l'ordre de 2 p. 100. Nous pourrions tout nettoyer comme un sou neuf sans que cela ne fasse de différence à l'échelle internationale.

Nous avons signé le protocole pour la galerie internationale et pour se faire du capital politique. Les coûts énormes et les objectifs ont découragé les gens. L'exemption accordée au secteur de l'automobile a enragé les Canadiens de l'Ouest. Elle permettra de protéger entre 40 000 et 50 000 emplois dans les circonscriptions des députés libéraux de l'Ontario tout en mettant à risque, cependant, les emplois de 40 000 à 50 000 Albertains et Saskatchewanais parce que les libéraux ne les représentent pas.

Et bien, nous les représentons et nous ne resterons pas impassibles devant cette situation créée par le gouvernement. Nous ne la tolérerons pas et jamais ces électeurs n'éliront des députés libéraux, du moins pas dans mon coin de pays, à cause de la façon dont ils ont piloté ce dossier.

• (1325)

Il n'y a pas de consultation. Les libéraux ne parlent pas aux parties prenantes. Ils les ignorent en disant qu'ils savent mieux que quiconque ce qu'il faut faire. Ils disent qu'ils sont à Ottawa, qu'ils établissent les règles et que les Canadiens doivent se contenter de les respecter et de payer leurs impôts. C'est une façon épouvantable de gérer un pays.

**L'hon. Paul DeVillers (secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai entendu les propos du député au sujet du bilan des dernières années en matière de création d'emplois. J'ai également entendu l'explication qu'il donne de ces chiffres impressionnants. Selon lui, ce ne sont que des emplois à mi-temps et nous devons tous cumuler plusieurs emplois. C'est à peu près ce qu'il a dit.

Je sais que le député n'oserait jamais lancer à la Chambre des allégations montées de toutes pièces. Je sais pertinemment qu'il a fait beaucoup de recherches pour pouvoir étayer ses affirmations.

Le député communiquerait-il à la Chambre les données statistiques à l'appui de son affirmation, soit que, si le nombre d'emplois est si impressionnant, c'est parce que nous avons tous plusieurs emplois?

**M. Gerry Ritz:** Madame la Présidente, parlons donc des gens qui ont plusieurs emplois. Tous mes électeurs doivent avoir un emploi à l'extérieur de leur exploitation agricole pour faire tourner l'exploitation. On me dit que 75 p. 100 des fermes de l'ouest du Canada sont rentables grâce au revenu supplémentaire qui vient de l'extérieur.

J'ai des échanges constants avec les électeurs. Ils déplorent que les principaux employeurs au Canada, les Wal-Mart, par exemple, n'offrent pas une pleine semaine de travail. Ma fille travaille à mi-temps chez Sears pendant qu'elle termine ses études universitaires. Il n'existe pas d'emploi à temps plein.

Pendant que le secrétaire d'État au Sport amateur avait la parole, j'aurais aimé qu'il me dise ce que le gouvernement a fait pour le hockey junior en Saskatchewan. Nous lui avons écrit pour lui expliquer comment ces équipes juniors sont imposées comme s'il s'agissait d'employés. Aucune disposition du code fiscal ne le permet. Le gouvernement a donné un exemple horrible...

*Initiatives parlementaires*

●(1330)

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** À l'ordre, s'il vous plaît. À la prochaine séance de la Chambre, le député aura encore neuf minutes de temps de parole.

[Français]

Comme il est 13 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

[Traduction]

**LE CONSEILLER EN ÉTHIQUE**

**Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC)** propose:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies de tous les rapports du conseiller en éthique concernant l'ancien Solliciteur général.

Madame la Présidente, vous avez lu l'ordre dont je parle. Le Solliciteur général et ministre en question, qui a dû démissionner, est maintenant le député de Cardigan.

J'aborderai tout d'abord des questions de procédure, puis je passerai ensuite aux questions de fond. Il est fort important de comprendre que, lorsqu'il est question de la présentation de documents, les seules limites auxquelles fait face le Parlement sont celles qu'il fixe lui-même. Le Parlement n'a pas imposé de limite quant aux documents que nous avons le droit de voir et de recevoir. Dans le commentaire 447 du Beaudesne, cela est formulé de façon négative, mais le principe ressort clairement:

La Chambre même n'a jamais adopté de critère quant aux avis de motion portant production de documents. Le Président n'a pas à déterminer ce qui constitue un «document confidentiel». Il appartient au gouvernement de décider si certains «documents, lettres et études» revêtent un caractère confidentiel...

Le gouvernement a le pouvoir de cacher des documents au Parlement, mais le gouvernement n'a pas le droit de cacher ces documents ni de décider ce que verront le Parlement et le public.

Le gouvernement a établi sa propre version des prétendus principes généraux auxquels il adhèrera dans sa tentative de garder des choses secrètes. Ces prétendus principes figurent au commentaire 446 de Beaudesne, et je les analyserai sous peu. Il faut cependant comprendre clairement que ce sont là les règles que le gouvernement fixe pour le Parlement. Elles ne présentent pas un caractère contraignant pour le Parlement. Nous avons le pouvoir de prendre une décision ici dans le cadre d'un vote.

Le 22 octobre 2002, le député de Cardigan et solliciteur général de l'époque a démissionné de son poste de ministre. Dans la lettre qu'il a remise au premier ministre, il a notamment dit ce qui suit:

J'ai rencontré le conseiller en éthique et j'ai appris qu'il a constaté que je n'ai pas respecté certaines obligations.

Il est important de se rappeler et de souligner que le député de Cardigan et ancien solliciteur général n'était pas d'accord avec les constatations du conseiller en éthique. C'est du moins ce qu'il a dit mais, selon toute apparence, le premier ministre l'a tout de même obligé à démissionner.

Si le député de Cardigan estime qu'il a été victime d'un mauvais jugement, il aurait dans ce cas intérêt à ce que ces documents soient rendus publics et à faire connaître les faits, et ce serait certes dans l'intérêt du public.

Si nous devons avoir des règles, il nous faut savoir ce qu'elles sont; il nous faut savoir pourquoi un ministre a été trouvé coupable

d'infraction dans un cas particulier; et il nous faut savoir si une démission a été déclenchée par une violation des règles ou par autre chose. Autrement dit, est-ce que le député de Cardigan a été renvoyé pour avoir réellement enfreint des règles? Et, tant qu'à y être, est-ce que le député de York-Centre, l'ancien ministre de la Défense, a vraiment été renvoyé pour avoir enfreint les règles? Ou était-ce autre chose, quelque chose qu'on ne sait pas, que le public devrait savoir?

La seule façon de le savoir, c'est que le Parlement puisse voir les documents eux-mêmes. Des documents qui, je le rappelle à la Chambre et au public, ont été rédigés par un agent public, le conseiller en éthique, qui est payé et entretenu aux frais des contribuables et dont le devoir est clairement de faire enquête sur des infractions potentielles au code de déontologie des ministres et des secrétaires d'État.

Ce qui fait que cette question est si importante, plus importante que simplement les documents que je demande aujourd'hui, c'est qu'il ne s'agit pas ici que d'un comportement isolé. Il y a une habitude d'abus au gouvernement. La pointe de l'iceberg que nous voyons, c'est le nombre de démissions ou de changements de portefeuille. L'ambassadeur actuel au Danemark a été chassé de la Chambre et du pays. Le leader actuel à la Chambre a été forcé de changer de portefeuille. Le député de Cardigan a été obligé de démissionner. Le député de York-Centre a été obligé de démissionner. Il y a probablement eu violation des règles de la part du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration; nous n'avons pas vu le dossier. On sait que le premier ministre lui-même était en infraction dans l'affaire Shawinigate; et il serait intéressant de voir ces dossiers. Nous ne savons pas quels autres ministres ont commis des fautes, parce que nous ne savons pas ce que le gouvernement ne nous a pas dit.

●(1335)

Mais ce que nous savons, c'est que le gouvernement qui entrain en poste en 1993 a promis la nomination d'un gardien beaucoup plus indépendant que celui qu'il a nommé. Au lieu de nommer le fonctionnaire indépendant qu'il avait promis, il a fait illusion et il a manqué à sa promesse en faisant relever ce fonctionnaire du Parlement plutôt que du premier ministre. Cela ne peut que donner l'impression que le gouvernement cherche systématiquement à garder secrets des comportements et des renseignements qui devraient être portés à la connaissance du public.

Il y a également une question connexe. Puisque le gouvernement se fie régulièrement aux rapports du conseiller en éthique, le Parlement a le droit de savoir ce que le conseiller a à dire, et nous avons le droit de savoir ce que le premier ministre fait de ces rapports. Les lit-il? En tient-il compte? Ce n'est pas juste une question en l'air puisque le premier ministre du Canada a une obligation claire, précisée dans son propre guide à l'intention des ministres et des secrétaires d'État. C'est lui qui est responsable. Le premier ministre est celui qui doit, selon ses propres directives, voir à ce que ses ministres respectent les règles.

*Initiatives parlementaires*

Cela signifie qu'il doit savoir ce qu'ils font. Le conseiller en éthique a la responsabilité de le faire savoir au premier ministre et le premier ministre a la responsabilité de prendre connaissance de la preuve que lui fournit le conseiller en éthique et d'en tenir compte. Pourquoi est-ce pertinent? Parce que, et j'en parlerai dans un moment, cela est lié aux accords de gestion sans droit de regard que ce gouvernement a mis sur pied malgré le fait qu'il n'avait jamais adhéré auparavant à un régime de gestion des conflits d'intérêts. Nous avons toujours connu auparavant des fiducies sans aucun droit de regard, jusqu'à ce que l'actuel gouvernement, pour satisfaire certains de ses ministres les plus riches, décide de changer les règles pour adopter le système actuel. Mais même avec le régime actuel, le premier ministre doit prendre lui-même des décisions quant à la conduite de ses ministres. C'est clairement là la responsabilité du premier ministre du Canada.

Permettez-moi de dire quelques mots au sujet de la fiducie sans droit de regard. Nous savons que le député de LaSalle—Émard, l'ancien ministre des Finances, a reçu douze briefings au sujet des affaires de son entreprise personnelle pendant qu'il était ministre des Finances. Le premier ministre refuse de dire, compte tenu des obligations qu'il assume, s'il s'est fait un devoir de chercher à savoir si le ministre des Finances de l'époque a agi de manière inappropriée. Une façon de veiller à ce que le premier ministre prenne connaissance des documents préparés par le commissaire à l'éthique et qu'il y donne suite consiste à communiquer ces documents au Parlement, car si les députés peuvent les consulter, le premier ministre sera tenu de le faire lui aussi.

Permettez-moi de passer en revue les arguments tirés du Beauchesne relativement au droit au secret de la part du gouvernement. Je m'attacherai à chaque critère du commentaire 446. Voici:

Pour permettre aux députés d'obtenir des renseignements concrets sur l'activité du gouvernement afin de remplir leurs fonctions parlementaires et pour rendre publics le plus de renseignements possible...

Voici «les critères qui serviront à établir si des documents du gouvernement doivent être soustraits à la règle générale»: premièrement, «les avis juridiques fournis pour l'usage du gouvernement» imposent le secret. Ce n'est pas le cas des questions en cause ici. Il n'y a pas d'avis juridique. Deuxièmement, «les documents dont la publication serait préjudiciable à la sécurité de l'État». La sécurité de l'État n'est pas menacée si les gens apprennent des choses sur le député de Cardigan lorsqu'il était solliciteur général. Troisièmement, «les documents portant sur les relations internationales». Ce n'est évidemment pas le cas ici. Quatrièmement, «les documents reçus des provinces». Il est évident que ce n'est pas le cas. Le point suivant, (5), concerne «les documents qui contiennent des renseignements dont la publication permettrait ou entraînerait une perte ou un gain financiers directs pour une personne ou un groupe de personnes».

• (1340)

Tout ce que je peux dire, c'est que j'espère que ce n'est pas le cas. J'espère que le gouvernement ne garde pas ces documents secrets pour protéger la position financière d'une personne inconnue. Si c'est le cas, il est tenu de nous dire qui il protège en gardant ces documents secrets. S'il a recours à cette défense, il doit divulguer cette information.

L'exception suivante concerne «les documents où les compétences ou les moeurs d'une personne sont mises en doute». Je crois qu'il est important d'examiner le langage employé ici. Je suppose que le terme «mises en doute» a été soigneusement choisi. On ne parle pas de documents énonçant des faits qui pourraient amener des tiers à tirer certaines conclusions au sujet des compétences et des moeurs

d'une personne. La seule interprétation de cela serait que les documents contiendraient un commentaire qui mettrait en doute les compétences et les moeurs d'une personne. Ce qu'on cherche à faire ici, c'est limiter la publication de commentaires tendant à caractériser, et non la publication de faits.

L'exception suivante concerne «les documents volumineux». S'il s'agissait de documents de ce genre, cela pourrait expliquer pourquoi le premier ministre ne les a pas lus, mais on n'a aucune raison de croire que les documents préparés par le conseiller en éthique étaient volumineux. La prochaine exception concerne «les documents qui portent sur les affaires du Sénat». On n'a aucune raison de croire que cette exception s'applique dans ce cas.

L'exception suivante dit qu'on ne peut publier aucun document «dont la publication serait personnellement embarrassante pour Sa Majesté». Je doute fort qu'il y ait quoi que ce soit dans ces documents qui puisse être embarrassant pour Sa Majesté ou pour la famille royale.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le très hon. Joe Clark:** Un député du Parti libéral laisse planer des doutes à l'égard de Sa Majesté la Reine, mais je vais laisser passer cela.

L'exception suivante concerne «les documents portant sur des négociations devant aboutir à un contrat, jusqu'à ce que le contrat soit conclu ou que les négociations aient abouti». Les contrats avec le Holland College, dans ce cas, ont été exécutés et conclus, ce qui fait que cette exception ne s'applique pas.

Encore une fois, il y a une exception qui concerne «les documents dont la loi interdit la divulgation». Ces documents ne sont pas de cette catégorie.

Mais il y a l'alinéa 12: «Les documents du Cabinet et les documents classés confidentiels par le Conseil privé». Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il doit y avoir une raison à cela. Un document classé confidentiel par le Conseil privé est ce que veut bien le premier ministre. Si ce dernier souhaite tenir une chose secrète en vertu de cette règle, c'est l'échappatoire qu'il peut utiliser. J'espère que le gouvernement, s'il a l'intention de prétendre qu'il s'agit ici d'un document classé confidentiel par le conseil privé, précise de quoi il s'agit et en quoi souffriraient les intérêts des Canadiens s'il devait y avoir une diffusion ou une exception en vertu de cette règle.

L'exception suivante a trait à «toute procédure introduite devant un tribunal judiciaire ou toute enquête judiciaire». Il n'est pas question de cela ici et personne ne pourrait prétendre que le conseiller en éthique s'apparente de quelque façon que ce soit à un tribunal judiciaire ou à une enquête judiciaire.

L'exception suivante touche les «documents privés ou confidentiels n'ayant pas de caractère public ou officiel». Les documents en question ont un caractère officiel. Ils touchent des questions publiques et ont donc un caractère public.

On prévoit ensuite l'interdiction de la diffusion des «notes de service ministérielles». Personne n'oserait prétendre que le rapport du conseiller en éthique au premier ministre sur la question de savoir si les directives régissant les conflits d'intérêts sont respectées constitue une simple note de service. Ce n'est évidemment pas le cas.



*Initiatives parlementaires*

Enfin, il y a les «documents demandés, soumis ou reçus confidentiellement par le gouvernement de sources extragouvernementales». Il ne s'agit pas de cela non plus.

Il existe une grosse exception, et on me fait signe qu'il me reste une minute, qui a trait aux études faites par des experts-conseils, mais cela n'a rien à voir dans ce cas-ci.

Si j'ai passé tout cela en revue, c'est parce que les seuls motifs que le gouvernement pourrait invoquer pour justifier le maintien du secret se trouvent dans cette longue liste d'exceptions. Or, aucune des exceptions que je viens d'énumérer ne s'applique dans les circonstances. Le gouvernement ne peut même pas invoquer ses propres règles pour tenir ces documents secrets.

• (1345)

Et nos règles sont claires. C'est à nous de décider. Le gouvernement a le pouvoir de décider ce qui sera secret et ce qui sera du domaine public. On pourrait forcer, au moyen d'un vote à la Chambre, le gouvernement à rendre publics les documents mentionnés dans ma demande de production de documents. Nous avons ce pouvoir et j'exhorte la Chambre à l'exercer au nom de la démocratie, de la transparence et de l'intégrité de notre pays, et de notre réputation.

**M. Rodger Cuzner (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Madame la Présidente, je remercie la Chambre de me donner l'occasion de parler de cette motion qui exhorte le gouvernement à rendre publics tous les rapports du conseiller en éthique concernant l'ex-solliciteur général. Je suis particulièrement heureux de pouvoir intervenir, car cela me permet de parler de deux principes importants pour l'ensemble des Canadiens: tout d'abord, la nécessité pour le gouvernement de faire preuve de transparence et d'ouverture, et deuxièmement, la nécessité de protéger le droit à la vie privé de tous les Canadiens.

Comme les députés le savent, ces deux principes peuvent parfois sembler contradictoires. Je tiens à dire que j'ai personnellement à coeur que les Canadiens aient accès au maximum d'information possible sur les activités du gouvernement, car la transparence et l'ouverture sont indispensables si l'on veut que les citoyens s'intéressent aux questions d'actualité importantes et qu'ils aient davantage confiance dans cette institution qu'est le Parlement.

La façon dont le gouvernement a traité cette question jusqu'à maintenant témoigne d'ailleurs de l'importance qu'il accorde à ces principes, car un certain nombre de documents liés à cette motion ont déjà été rendus publics. Ces documents comprennent des lettres échangées entre le conseiller en éthique et l'ex-solliciteur général en 1999, ainsi que d'autres pièces de correspondance échangées entre l'ex-solliciteur général et le premier ministre, en octobre 2002. Cette deuxième série de lettres a depuis été publiée sur le site Web du premier ministre, un site on ne peut plus public.

Des renseignements recueillis pendant l'enquête que le conseiller en éthique a menée au sujet de la conduite de l'ex-solliciteur général ont aussi été rendus publics conformément à la Loi sur l'accès à l'information, ce qui signifie que ces documents ne sont plus secrets non plus.

Le conseiller en éthique a aussi affiché sur son site Web un certain nombre de rapports concernant d'autres députés, des documents préparés en réponse à des demandes présentées par des parlementaires et d'autres parties intéressées.

Cependant, la transparence et l'ouverture ont beau être des principes importants, ils ne supplantent pas tous les autres droits, comme le droit à la protection de la vie privée et le droit à la

confidentialité du Cabinet, ni la discrétion dont le premier ministre doit faire preuve pour s'acquitter de ses responsabilités dans la conduite des affaires publiques.

C'est ainsi que, au fil des années, des générations successives de parlementaires ont décidé avec raison que des documents ne devraient pas être rendus publics, des documents comme des avis confidentiels du conseiller en éthique parlementaire à un député sur une question de conflit d'intérêts, ou des avis confidentiels au premier ministre sur le comportement de ses ministres, secrétaires d'État et secrétaires parlementaires.

Cela a évidemment beaucoup de sens. Les parlementaires doivent pouvoir demander des avis confidentiels sur des questions de conflit d'intérêts afin de pouvoir s'occuper correctement de leurs affaires.

Et le premier ministre doit pouvoir demander des avis confidentiels sur l'éthique des ministres, car c'est lui qui est au bout du compte responsable devant le Parlement et les Canadiens du comportement de ses ministres.

C'est le premier ministre qui établit le code de déontologie qu'ils doivent respecter et c'est lui qui doit les limoger s'ils violent sérieusement ces principes. C'est lui qui est responsable devant la Chambre et, en fait, devant tous les Canadiens, de leur comportement. Il faut pour cela qu'il puisse être sûr que les avis qu'il reçoit aujourd'hui en toute confidentialité ne fassent pas les manchettes demain. C'est pourquoi les avis qu'il reçoit concernant le comportement des membres hauts placés de son gouvernement ne sont publiés qu'à sa discrétion. C'est aussi l'usage dans d'autres vieilles démocraties comme le Royaume-Uni et l'Australie.

De tels documents peuvent évidemment être publiés à l'occasion avec la permission du premier ministre, comme dans le cas du rapport sur l'ancien ministre des Finances et la Corporation de développement du Canada, ou encore le scandale du sang contaminé, une fois que le premier ministre se fut engagé à rendre cette information publique. Mais ce n'est pas là une pratique courante. En tant qu'ancien premier ministre, le parrain de cette motion ne l'ignore sûrement pas.

Il n'est donc pas surprenant que le gouvernement rejette cette motion qui vise la production de rapports confidentiels du conseiller en éthique au premier ministre, d'autant plus que le code de déontologie, qui a été mis au point par le comité Milliken-Oliver et dont le comité de la procédure et des affaires de la Chambre est maintenant saisi, prévoit de la même manière, dans le cas des enquêtes du commissaire à l'éthique proposé, la confidentialité de certains renseignements concernant des parlementaires visés.

• (1350)

Cela dit, le gouvernement est déterminé à favoriser une plus grande transparence et à appliquer des normes d'éthique plus rigoureuses dans la conduite des affaires publiques, tel que l'indique le plan en huit points présenté par le premier ministre en juin dernier et comme en témoigne le projet de loi C-34 qui vise à renforcer l'éthique au sein du gouvernement et à accroître la confiance de la population dans ce gouvernement au moyen de la nomination d'un commissaire à l'éthique responsable devant la Chambre des communes et d'un conseiller sénatorial en éthique responsable devant le Sénat.

### Initiatives parlementaires

Le commissaire à l'éthique et le conseiller sénatorial en éthique seront chargés de l'administration des dispositions concernant les conflits d'intérêt et intéressant les députés et les sénateurs. Ils collaboreront aussi à l'administration du code de déontologie du premier ministre à l'intention des ministres et des autres hauts fonctionnaires. Même dans ce cas, le droit du premier ministre de recevoir des informations confidentielles est préservé, car si le commissaire à l'éthique est tenu de déposer à la Chambre des communes et au Sénat un rapport annuel sur son administration du code de déontologie du premier ministre, ce rapport ne renfermera pas de renseignements de nature confidentielle.

Enfin, l'information demandée dans la motion entre clairement dans la catégorie des conseils confidentiels fournis au premier ministre, lesquels ne peuvent être divulgués que s'il en décide ainsi. La divulgation de telles informations contreviendrait aux traditions parlementaires établies non seulement au Canada, mais aussi dans de nombreuses autres démocraties parlementaires d'expérience. Elle créerait aussi un très mauvais précédent et compromettrait la capacité de l'actuel premier ministre et de ses successeurs de bien s'acquitter de leur tâche, ce qui ne manquerait pas de nuire à long terme à notre régime de démocratie parlementaire.

Pour cette raison, je voterai contre cette motion. J'invite tous les autres députés à en faire autant.

**M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, l'Alliance canadienne appuie cette motion demandant la production de copies de tous les rapports du conseiller en éthique concernant l'ancien solliciteur général. Il est important de mettre au jour, de façon ouverte et transparente, les détails de ce conflit d'intérêts et de nombreux autres qui ont été signalés à la Chambre aujourd'hui. Le gouvernement du Canada a le devoir d'expliquer aux Canadiens pourquoi l'ancien solliciteur général a été forcé de démissionner. Les Canadiens ont le droit de savoir ce qu'il en est.

Nous constatons encore et encore que le gouvernement ne veut absolument pas faire preuve de transparence et d'ouverture. Ainsi, il a fallu plus d'une décennie pour que la promesse d'établir de nouvelles normes en matière d'éthique se concrétise et, encore, nous en sommes à peine à des balbutiements. En outre, nous avons vu s'accumuler les scandales mettant en cause le gouvernement et, à chaque fois, nous l'avons entendu promettre davantage de transparence et d'ouverture. Pourtant, à chaque façon qu'un scandale fait éruption, le gouvernement s'emploie surtout à éteindre les feux et à camoufler les écarts de conduite de ses ministres.

Cette façon de faire ne se limite pas au cas du solliciteur général. Elle s'est appliquée également à l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, à l'ancien ministre de la Défense nationale, au leader à la Chambre du parti libéral dans son rôle de ministre des Travaux publics, et au ministre de l'Industrie. Par surcroît, même à l'heure actuelle, on s'interroge sur des études médicales relatives à la santé des autochtones qui auraient été réalisées par une entreprise de restauration d'automobiles et, bien sûr, sur le premier ministre lui-même. Le gouvernement se tire toujours d'affaire en donnant des excuses et, lorsqu'il n'en trouve pas dans les lignes directrices sur les conflits d'intérêts, il manipule les règles en y insérant une nouvelle série d'excuses fraîchement pondues.

La norme d'éthique des libéraux a atteint un creux jamais égalé. Le gouvernement devrait simplement revoir les propos tenus par l'ancien premier ministre John Turner qui, le 12 juin 1986, a déclaré au Parlement que:

Nous parlons d'administration publique et, dans ce domaine, c'est au ministre qu'il appartient de démontrer qu'on ne peut rien lui reprocher. Ce n'est pas au Parlement de

prouver quoi que ce soit, ni à l'opposition, ni à la presse. C'est au ministre de prouver la véracité de ses dires.

Si le ministre a échoué ce test que lui a fait subir le premier ministre par l'entremise du conseiller en éthique, alors, le Parlement et les Canadiens ont le droit de savoir pourquoi il fallait à tout prix exiger sa démission.

En octobre 1993, le Parti libéral du Canada a publié le recueil de ses promesses électorales, soit le premier volume de son livre rouge. Dans une de ces promesses, il disait:

Nous désignerons un conseiller indépendant pour émettre des avis à l'intention des titulaires de charges publiques et des groupes de pression sur l'application du Code de déontologie. Le conseiller sera nommé après concertation avec les chefs de tous les partis représentés à la Chambre des communes et fera rapport au Parlement.

Un conseiller en éthique a bel et bien été nommé, mais sans consultation et il fait rapport directement au premier ministre.

Arrivons-en maintenant à février 2001. L'Alliance canadienne a présenté une motion d'opposition citant mot à mot la promesse libérale contenue dans le Livre rouge de 1993. La motion demandait que la Chambre des communes adopte une politique consistant à désigner un conseiller en éthique qui ferait directement rapport au Parlement et elle demandait au gouvernement de mettre à exécution cette politique. Elle a été rejetée par un vote de 145 contre 122, tous les députés d'opposition votant en faveur de cette motion. Une fois de plus, le gouvernement libéral n'a pas tenu ses promesses.

Dans le projet de loi C-34, on propose que le nouveau conseiller en éthique fasse rapport à la Chambre. Si cela est bon maintenant, pourquoi ne pas déposer les rapports concernant le solliciteur général aujourd'hui? Pourquoi attendre et créer une situation de deux poids deux mesures?

Il y avait de nombreuses questions sans réponse entourant les actions de l'ancien solliciteur général. Le gouvernement se vante d'être responsable et éthique. Si c'est le cas, il se doit alors de déposer à la Chambre des communes le rapport du conseiller en éthique.

Le gouvernement a pris dix ans et a fait plusieurs tentatives pour appliquer des normes éthiques. Il devrait prouver aux Canadiens qu'il est sérieux lorsqu'il s'agit de s'assurer que les parlementaires respectent des normes éthiques. Un pas dans cette direction consisterait à déposer les documents et à montrer de façon concrète que, fondamentalement, le gouvernement libéral ne se contente pas de belles paroles. Sans cela, les Canadiens sauront que les tentatives faites depuis une dizaine d'années par le gouvernement pour parvenir à des normes éthiques ne sont qu'un autre exemple de promesses en l'air.

• (1355)

Les Canadiens ont besoin que le gouvernement soit franc, chose qu'il n'est pas. Le gouvernement a essayé continuellement d'établir des règles que ses députés doivent suivre. Lorsqu'ils ne peuvent les respecter, il en établit simplement de nouvelles.

Nous devons garantir aux Canadiens que les règles ont été suivies et peuvent l'être et que lorsqu'elles ne le seront pas, le gouvernement dira carrément aux Canadiens ce qui s'est passé.

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Madame la Présidente, d'entrée de jeu, je dirai que le Bloc québécois appuiera la motion du député de Calgary-Centre; cette motion dit, et je cite:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies de tous les rapports du conseiller en éthique concernant l'ancien solliciteur général.

Pour être en mesure de bien apprécier la motion qui est devant nous, je pense qu'il est important de rappeler un peu les faits.

*Initiatives parlementaires*

On se souviendra que l'ancien solliciteur général a dû démissionner, le 23 octobre 2002, à la suite d'un rapport du conseiller en éthique du gouvernement, M. Wilson, qui concluait «que le solliciteur général n'aurait pas dû intervenir auprès du commissaire de la GRC au sujet d'une subvention destinée à un collège de l'Île-du-Prince-Édouard, le Collège Holland, dirigé par son frère».

M. Wilson avait entrepris son enquête le 4 octobre 2002 en raison d'accusations de favoritisme lancées contre l'ancien solliciteur général, dans l'affaire d'un contrat de 100 000 \$ donné à une firme au sein de laquelle son agent électoral, Everett Roche, avait des intérêts.

Le premier ministre a expliqué que M. Wilson avait blanchi l'ancien solliciteur général de tout manquement à l'éthique dans cette affaire, soit celle que je viens de mentionner. Le premier ministre a ajouté, et je cite: «Mais dans le cas d'une institution publique appartenant au gouvernement provincial, le conseiller en éthique a dit que l'ancien solliciteur général n'aurait pas dû intervenir.»

Dans la lettre de démission qu'il a adressée au premier ministre, l'ancien solliciteur général s'est insurgé contre les conclusions de M. Wilson au sujet des représentations qu'il aurait faites en faveur du Collège Holland, et je le cite: «Je considère que le conseiller en éthique s'est carrément trompé dans ses avis sur toute cette affaire.»

Je rappelle que M. Wilson avait pourtant écrit au solliciteur général, en 1999, pour lui dire qu'il ne pouvait s'occuper d'aucune façon de tout ce qui touchait au Collège Holland. L'ancien solliciteur général maintient que ses bons offices en faveur du projet n'ont pas constitué «un traitement préférentiel» puisque le projet avait été recommandé par le Fonds d'innovation de l'Atlantique, un fonds fédéral qui n'était pas sous sa responsabilité.

L'ancien solliciteur général a donc clamé son innocence en affirmant qu'il démissionnait afin de défendre son honneur, et je cite ce qu'il écrit au premier ministre: «À cette époque du politiquement correct, si je devais rester au Cabinet, je donnerais l'impression de me battre pour mon emploi au lieu de mon honneur.»

À la surprise de plusieurs, le premier ministre a approuvé cette défense de son ancien ministre et fidèle partisan, soit dit en passant, en affirmant que ce dernier «n'avait rien fait de fautif».

Le premier ministre a mentionné qu'il s'était contenté «de défendre les intérêts des habitants de sa petite province».

Le premier ministre ajoutait: «Il a été un grand ministre et je suis très fier qu'il ait servi au sein de mon Cabinet.»

Évidemment, à la sortie de la prestation de serment du nouveau solliciteur général, à Rideau Hall, le premier ministre a expliqué encore une fois que l'ancien solliciteur général s'était retiré «avec élégance» du Conseil des ministres afin que le gouvernement puisse se concentrer uniquement sur les affaires de l'État.

Le premier ministre a expliqué qu'il avait accepté la démission de l'ancien solliciteur général, même si ce dernier n'avait rien fait de mal. Le premier ministre a ajouté que si son solliciteur général n'avait pas démissionné, il aurait continué de se porter à sa défense.

Comme on le voit, il me semble qu'on a ici à faire à énormément d'évaluations qui nous sont indirectement transmises, à la fois par l'ancien solliciteur général, par ce qu'on nous rapporte du rapport du conseiller en éthique et par ce que le premier ministre avance lui-même.

On sait que le rapport remis au premier ministre est resté confidentiel. Le premier ministre a affirmé qu'il s'agit là d'informations privilégiées qui ne concernent pas l'ensemble de la population. Là-dessus, nous ne pouvons pas le suivre.

Selon le résumé fait par le premier ministre, M. Wilson aurait conclu que l'ancien solliciteur général avait respecté le code de conduite dans le cas d'un contrat accordé au bureau comptable de son agent officiel. Je l'ai déjà mentionné. Il aurait par contre contrevenu aux règles d'éthique en intervenant auprès de la GRC et des Services correctionnels en faveur d'un projet piloté par un collège communautaire dirigé par son frère, le Collège Holland.

Or, plusieurs questions demeurent en suspens. Qu'est-ce qui permet au conseiller en éthique, M. Wilson, de blanchir l'ancien solliciteur général dans le cas du contrat à son agent officiel? Une autre question serait que les découvertes faites par le conseiller en éthique dans le second dossier méritent peut-être que l'on confie le rapport du conseiller à la GRC pour que l'on s'assure que les règles de gestion publique ont été suivies.

On se rappellera que le conseiller en éthique n'avait pour mandat que d'étudier la conformité des gestes de l'ancien solliciteur général avec le code d'éthique.

Nous appuyons le principe de la motion P-15 parce qu'il nous semble que plus de transparence est nécessaire pour tirer au clair l'ensemble de cette situation.

● (1400)

Il faut se rappeler que pendant ces 10 dernières années, il y a eu de nombreux scandales sur lesquels on n'a pas encore fait toute la lumière. Cela a jalonné l'histoire du règne des libéraux depuis leur retour au gouvernement. Pour ne nommer que les plus importants, il suffit de penser à l'Auberge Grand-Mère, au scandale à Développement des ressources humaines Canada, ainsi qu'au programme des commandites.

On sait que finalement, après plusieurs années de promesses, les libéraux ont enfin déposé un certain nombre de documents en cette Chambre. Les mesures prises pour l'avenir n'ont pas pour effet de réhabiliter le passé et on doit constater qu'au cours des 10 dernières années, le conseiller en éthique du gouvernement, M. Wilson, a plus agi à titre de conseiller politique du gouvernement que comme garant de l'éthique gouvernementale.

Au moment où se sont produits les faits que je vous ai rappelés au début de mon intervention, le Bloc québécois réclamait, non seulement la publication du rapport du conseiller en éthique, mais aussi une enquête plus approfondie. Le chef du Bloc québécois, vous vous le rappelez, disait: «Je trouve bizarre que l'on démissionne quand on n'a rien à se reprocher.» Cette remarque est toujours aussi pertinente.

Pour que le système s'améliore, il faut une part de bonne volonté, mais il faut parfois aider cette bonne volonté, surtout quand on voit que certains ministres ont continué d'appuyer l'ancien solliciteur général après qu'un avis accablant ait été produit par le conseiller en éthique.

*Initiatives parlementaires*

Je peux par exemple, vous citer le cas du nouveau solliciteur général qui a dénoncé la chasse aux sorcières des députés de l'opposition ayant obligé son prédécesseur à partir. La ministre du Patrimoine canadien—actuellement candidate au leadership du Parti libéral du Canada—a qualifié son collègue, et je cite ce qu'elle a dit: «d'une des personnes probablement les plus honnêtes au Parlement. Il ne faisait que son travail. Tous les partis sur l'île l'appuient. Il ne s'est pas enrichi ni n'a enrichi sa famille. Son frère travaille dans une institution publique, pas dans une entreprise privée.»

Même après la démission de l'ex-solliciteur général, le premier ministre a dit que celui-ci n'avait absolument rien fait de mal et qu'il avait défendu les intérêts des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard. Donc, on le voit, du côté du Parti libéral, c'est vraiment contre mauvaise fortune qu'ils ont accepté cette démission plutôt surprenante si, effectivement, l'ancien solliciteur n'a rien à se reprocher.

Il me semble que dans ce dossier, tout le monde a intérêt à ce que les rapports du conseiller en éthique, M. Wilson, soient déposés, dans leur totalité, pour que le public puisse vraiment prendre connaissance de l'état réel des faits qui y sont rapportés.

Il serait difficile de comprendre pourquoi, du côté du gouvernement, la vérité leur ferait si peur si, effectivement, l'ancien solliciteur général n'a rien à se reprocher. Si, comme le dit le premier ministre, il n'a fait que son travail, il me semble que c'est dans l'intérêt des libéraux que le conseiller en éthique puisse déposer en cette Chambre l'ensemble des documents.

J'invite donc tous les députés de cette Chambre, y compris les députés libéraux, à appuyer la motion du député de Calgary-Centre.

• (1405)

[Traduction]

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Madame la Présidente, je serai très bref aujourd'hui. Je tiens aussi à préciser que j'ai l'intention d'appuyer la motion présentée par le chef du Parti conservateur.

Je crois que la transparence est très importante en politique. Je crois que les rapports du commissaire à l'éthique, M. Wilson, devraient être rendus publics dans toute la mesure du possible. Je ne passe pas de jugement sur l'ancien solliciteur général. Je ne fais que dire ce que je pense du processus.

Les Canadiens s'attendent à une transparence et à une ouverture complète et totale de la part des parlementaires qu'ils élisent. Les gens sont de plus en plus cyniques envers le processus politique. Le refus de divulguer toute l'information recueillie par le commissaire à l'éthique dans le cadre d'une enquête nuit au processus.

Je voulais faire ce bref commentaire et dire que j'appuie la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui.

J'espère que les députés libéraux d'en face voteront librement et indépendamment sur cette motion également. Il arrive trop souvent que les voix exprimées ne reflètent pas exactement l'opinion des députés. Il y a trop de votes de confiance et pas assez de votes libres. Nous sommes probablement les parlementaires les plus bâillonnés par le pouvoir des whips.

Au Parlement britannique, Margaret Thatcher et Tony Blair, au faite de leur popularité, ont tous les deux perdu beaucoup de votes à la Chambre des communes, ce qui ne les a pas empêchés de continuer de gouverner. Ils n'ont pas perdu de vote de confiance et tous les deux ont été réélus.

À la Chambre, il faut presque toujours voter selon la ligne du parti. Voici un cas où cela n'a pas sa raison d'être. Il n'y a aucune raison pour laquelle un député du gouvernement ou de l'opposition

ne peut voter librement, selon sa conscience, sur le fond de la motion présentée par le député de Calgary-Centre.

C'est tout ce que je tenais à dire en espérant que la Chambre appuiera la motion et que le rapport du commissaire à l'éthique sera complètement, absolument et totalement disponible, et qu'il y aura transparence complète et totale. C'est ce qu'il faut en l'occurrence.

Si j'étais l'ancien solliciteur général, je serais le premier à intervenir à la Chambre et à voter en faveur d'une transparence complète et rendant tous les documents publics.

• (1410)

**M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.):** Madame la Présidente, je suis ravi d'intervenir au sujet de la motion n° P-15 proposée par le député de Calgary-Centre.

Le député de Calgary-Centre semble être capable d'une telle bassesse dans sa façon de présenter les choses. Le vieux conservateur nous fait le numéro de la grande bassesse: «Si nous descendons assez bas, nous pourrions probablement ramper sous un serpent sans en perdre notre chapeau».

**Une voix:** Dites la vérité.

**M. John O'Reilly:** On doit se sentir bien seul dans le ruisseau, mais je suis sûr que vous devez vous y plaire.

Le premier ministre a déjà rendu publique cette information. J'espérais que nous n'aborderions jamais cela au Parlement, mais je sais que le député, en sa qualité d'ancien premier ministre, avait des ministres qui ne savaient pas compter, et il a perdu ses élections. Il a déclenché des élections parce qu'un de ses ministres a oublié de compter le nombre de députés à la Chambre: «Diantre, je suppose que je ne suis plus le premier ministre», et il a ensuite perdu le gouvernement. Les conservateurs ont fait si mauvaise figure qu'ils ne comptaient plus que deux députés, l'un de ceux-ci n'étant pas l'ancien premier ministre et étant même, selon moi, devenu assez brillant pour gagner les rangs des libéraux et occuper désormais le poste de premier ministre d'une province. Certaines de ces choses viennent de loin.

Je me suis rendu dans la circonscription du député de Cardigan où j'ai participé à une remarquable activité mondaine dans le parc Tea Hill, sur le thème des fraises. Je n'avais jamais rencontré autant de gens estimant que le ministre avait été victime d'une aussi grande injustice de la part des conservateurs, de personnes cherchant à le faire tomber et à dénaturer sa personnalité. C'est un homme bien et remarquable. Il a une magnifique famille. Il travaille avec acharnement pour le compte des électeurs de sa circonscription. C'est ce qui lui vaut d'être traîné dans la boue par un ancien premier ministre qui avait dans son entourage un ministre ne sachant pas compter.

C'est à regret que le premier ministre a dû accepter la démission honorable de ce ministre. Il a rendu publique la lettre de démission que lui a fait parvenir l'ancien solliciteur général, et sa réponse à cette lettre. En outre, les lettres que se sont échangées le conseiller en éthique et l'ancien solliciteur général ont aussi été rendues publiques. Cela ne suffit pas à l'ancien premier ministre qui ne savait pas compter. Il veut traîner quelqu'un dans la boue. Le dénigrement personnel semble être à l'ordre du jour d'un parti moribond siégeant en face, perdu dans son coin.

*Initiatives parlementaires*

Je ne devrais pas vraiment dire cela, car je suis en quelque sorte perdu dans mon coin.

Le rapport du conseiller en éthique qu'a demandé le député de Calgary-Centre a été remis au premier ministre et constituait des conseils confidentiels de son conseiller. Lorsque le conseiller en éthique donne des conseils au premier ministre, ces communications sont confidentielles. Comme le député n'a pas été premier ministre bien longtemps, je présume qu'il n'a pas appris les règles à l'époque, avant de devenir député de Calgary-Centre.

Ce rapport renferme des renseignements et des conseils donnés au premier ministre, et j'estime qu'ils ne devraient pas être rendus publics. Ces renseignements doivent demeurer secrets. N'est-il pas incroyable que les voies régulières de droit aient été respectées et que l'affaire soit close? Oh, non. On veut traîner des gens dans la boue. On veut voir jusqu'où on peut tomber. C'est la vieille rengaine des conservateurs: «Démolissons quelqu'un. Comme nous nous sentions bien quand nous aurons traîné quelqu'un dans la boue et que nous l'aurons démoli.»

En ce qui concerne le code de conduite des ministres, toutes les violations graves du code de conduite font l'objet de mesures appropriées lorsque le besoin s'en fait sentir. Le député a démissionné. Il a estimé que son honneur était en jeu. Il n'a pas voulu entraîner sa famille dans le scandale qui éclaterait, mais il a tout de même éclaté. Peut-être aurait-il dû demeurer à son poste.

Le premier ministre rendre compte de la conduite des ministres devant la Chambre et tous les Canadiens. Bien sûr, les députés peuvent interroger le gouvernement au sujet de ses décisions et des mesures qu'il prend. Le premier ministre a donné de très bonnes réponses lorsqu'on l'a interrogé à la Chambre à ce sujet. C'est ainsi que le Parlement fonctionne.

Le gouvernement s'est engagé à améliorer la transparence et participe activement à des initiatives en ce sens. C'est bien connu. Les députés d'en face détestent entendre cela. Écoutez-les chahuter comme une bande de poules.

En juin dernier, le premier ministre a annoncé l'adoption d'un plan d'action en huit points sur le code de déontologie au sein du gouvernement et s'est engagé à renouveler le processus de nomination du conseiller en éthique, ce qui n'est pas satisfaisant pour l'ancien premier ministre qui ne sait pas compter.

Le gouvernement a présenté le projet de loi C-34, qui vise à mettre en oeuvre les recommandations formulées dans un rapport du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, concernant la création d'un poste de conseiller en éthique indépendant qui devra faire rapport au Parlement.

● (1415)

Le commissaire à l'éthique aurait deux fonctions: appliquer les dispositions concernant les conflits d'intérêts pour les députés; appliquer les principes, règles ou obligations établis dans le code du premier ministre pour les ministres et autres titulaires de charges publiques.

Il est très important que le premier ministre puisse demander des avis confidentiels sur la conduite des ministres. Le premier ministre a la responsabilité de décider qui fera partie du Cabinet et il doit répondre aux questions du Parlement et des Canadiens sur ses décisions. Le premier ministre le souligne toujours très clairement. Cette approche est partagée. C'est le modèle de Westminster. C'est la même approche que celle adoptée au Royaume-Uni et en Australie.

Le principe selon lequel le premier ministre peut demander des conseils confidentiels figure dans le projet de loi C-34, mais, par

ailleurs, les parlementaires pourraient demander au commissaire à l'éthique d'examiner les actes d'un ministre relativement aux dispositions du code de conduite du premier ministre. En vertu du projet de loi C-34, le commissaire à l'éthique serait tenu d'examiner ces demandes et de présenter ensuite un rapport aux parlementaires ayant fait la demande au premier ministre, à la personne ayant fait l'objet de la plainte et au public, bref à tous les intéressés en même temps.

En outre, en vertu du projet de loi C-34, le commissaire à l'éthique serait tenu de déposer un rapport annuel sur son application du code du premier ministre tant à la Chambre qu'au Sénat. Le projet de loi C-34 exige également que le commissaire à l'éthique n'inclue pas dans le rapport toute information qu'il considère comme confidentielle.

En ce qui concerne l'ex-solliciteur général, le rapport demandé par le député de Calgary-Centre renferme des informations confidentielles, et le conseiller en éthique l'a transmis au premier ministre à titre de conseil confidentiel.

Je demande à la Chambre de ne pas sombrer au niveau de l'ex-premier ministre pendant un bref laps de temps parce que ses ministres ne savaient pas compter, de faire confiance au conseiller en éthique, de voter en faveur du projet de loi C-34 et contre cette motion dilatoire du député de Calgary-Centre.

**Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.):** Madame la Présidente, je crois que tous les députés se préoccupent de l'éthique. Nous nous efforçons de faire en sorte que tous les députés soient respectés. Le programme du premier ministre en matière d'éthique sera très efficace en ce sens.

Le projet de loi C-34, présentement à l'étude en comité, est une mesure législative fort importante. Je prie le député d'en face d'appuyer ce projet de loi.

De toute évidence, nous devons veiller à ce que la confidentialité des informations soit respectée dans le cadre de la préparation de ces rapports. L'actuel conseiller en éthique rédige, à titre de conseiller du premier ministre, des rapports renfermant certaines informations confidentielles et d'autres qui ne le sont pas. Les gens qui fournissent ces informations ont absolument le droit de s'attendre à ce que leur vie privée et leurs renseignements personnels soient respectés.

En vertu du nouveau projet de loi, les rapports seront quelque peu différents. Ils pourront être rendus publics. C'est une mesure importante pour que les gens comprennent comment s'appliquent les règles d'éthique et quelle est la procédure pour les députés. Le cas échéant, les personnes auront la possibilité de blanchir leur nom publiquement et de manière très convaincante.

L'un des problèmes que nous avons maintenant, c'est que, lorsque des accusations sont lancées, un rapport est produit, mais la population n'est jamais tout à fait convaincue que la personne accusée était dans son plein droit. Le député d'en face devrait appuyer les améliorations proposées. Je les encourage à le faire, lui et son parti.

### *Initiatives parlementaires*

La question du caractère confidentiel et des opinions communiquées au premier ministre est importante. Il m'est arrivé parfois, lorsque je ne savais trop quel comportement adopter dans un dossier, de communiquer avec le conseiller en éthique à titre de simple députée et d'obtenir des conseils. Il était important de savoir que, avant d'agir, je pouvais me renseigner auprès de quelqu'un, surtout à titre de nouvelle députée. Je constate qu'il y a en face de nouveaux députés qui pourraient vouloir profiter de ce service. Nous y avons tous accès.

De plus, les rapports que le conseiller en éthique a versés sur le site Web, décrivant certaines situations et ses conclusions, sont très instructives pour le grand public. Ils sont instructifs également pour d'autres députés et ministres soucieux de se conduire de la façon la plus correcte possible.

Je ne peux appuyer la motion déposée par le député de Calgary Centre. Je l'exhorte plutôt à se pencher sur le projet de loi C-34 et à l'appuyer. Je l'encourage à s'assurer que nous rehausserons les attentes du grand public et leur niveau de confiance à l'égard des députés de tous les partis.

L'une des choses qui me perturbent beaucoup est de voir que l'on dénigre les députés et d'entendre des accusations proférées de façon tout à fait irresponsable. Les accusations sont toujours publiées à la une. Malheureusement, c'est souvent dans les dernières pages du journal que les précisions pertinentes sont apportées. Je sais qu'il y a d'autres personnes en vue qui sont aux prises avec le même problème.

Le projet de loi C-34 garantira l'adoption d'un meilleur processus et d'une plus grande précision. C'est une mesure législative importante et la motion du député d'en face ne fait rien pour améliorer le processus à ce moment-ci. Nous devons nous assurer d'aller de l'avant de façon progressive. Le premier ministre a fait preuve d'un grand leadership dans ce sens.

J'encourage tous les députés de tous les partis à appuyer l'initiative du premier ministre. J'ai toujours eu toutes les raisons de faire confiance au gouvernement et, bien souvent, aux députés d'autres partis. Je suis sûre que le député, en face, peut se rappeler l'époque où les députés n'avaient pas très bonne réputation. Je suis sûre que certaines de ces années ont été très difficiles, avant l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement.

Il faut que les gens aient confiance. Cette série de mesures sur l'éthique que le premier ministre propose et que le Parti libéral fera avancer est un élément important de ce processus, parce que les gens ont besoin d'avoir confiance. Les gens ont le droit de pouvoir faire confiance à leurs députés. Nous pouvons faire tout en notre pouvoir pour nous assurer qu'ils éprouvent ce respect.

Je ne vais pas appuyer la motion du député de l'opposition. Je l'encourage à appuyer le projet de loi C-34 du gouvernement.

• (1420)

[Français]

**M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, j'essaierai de m'entretenir un peu sur le sujet à l'étude cet après-midi. Cependant, je crois qu'il faut que tout ce qui a été dit soit parfois répété plusieurs fois.

Dans l'évaluation de la situation, plusieurs documents concernant l'enquête du conseiller en éthique sur les activités de l'ancien solliciteur général ont déjà été rendus publics, y compris le texte des lettres échangées en 1999 entre l'ancien solliciteur général et le conseiller en éthique. Les lettres échangées entre le premier ministre

et l'ancien solliciteur général en octobre 2002 se trouvent également sur le site web du premier ministre. Donc, tout le monde peut facilement aller vérifier et consulter tous les documents sur le site web.

Il y a de l'information recueillie dans le cadre de l'enquête menée par le conseiller en éthique qui a également été divulguée lors d'une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Le rapport final concernant l'ancien solliciteur général n'a pas été rendu public.

Le conseiller en éthique publie actuellement un certain nombre de ses rapports sur son site web concernant d'autres membres du Conseil des ministres. Ces rapports ont été produits à la demande de parlementaires ou d'autres personnes intéressées. Toutefois, les rapports concernant la conduite des membres du Conseil des ministres, préparés à titre d'avis au premier ministre, ne sont publiés qu'à sa discrétion. Un de ces rapports est public. Le rapport du conseiller en éthique concernant l'ancien ministre des Finances à l'égard de son rôle au sein de la Corporation de développement du Canada et dans le scandale du sang contaminé a été rendu public à la suite d'un engagement pris par le premier ministre à la Chambre des communes, le 31 mai 1999.

En sa qualité de chef de gouvernement, le premier ministre a ce pouvoir discrétionnaire afin de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe pour la conduite du gouvernement et des ministres. Il est important que le premier ministre puisse obtenir des avis confidentiels concernant la conduite des ministres, des secrétaires d'État et des secrétaires parlementaires.

Seul le premier ministre a le droit de décider qui fera partie de son Conseil des ministres et a la responsabilité de répondre de ces décisions au Parlement et aux Canadiens. Ce régime est également en place dans d'autres pays comme le Royaume-Uni et l'Australie.

Ce ne sont sûrement pas des procédures qui nous sont uniques et dont on peut dire qu'elles sont irresponsables.

En vertu du projet de loi C-34 qui établit les postes de commissaire à l'éthique et de conseiller sénatorial, le premier ministre, qui est l'ultime responsable de la conduite de ses ministres, pourra continuer d'obtenir des avis à titre confidentiel de la part du commissaire à l'éthique. Bien que le projet de loi soit silencieux à cet égard, le premier ministre continuera d'avoir la discrétion de rendre publics ou non ces avis obtenus à titre confidentiel.

À ce titre, les parlementaires pourront aussi demander au commissaire à l'éthique de faire une enquête au sujet de la conduite d'un ministre, d'un secrétaire d'État ou d'un secrétaire parlementaire en vertu du Code de conduite du premier ministre. Un rapport de cette enquête contenant les faits, l'analyse et les conclusions sera remis au parlementaire qui en fait la demande, en même temps qu'au premier ministre et à la personne faisant l'objet de la plainte et, par la même occasion, le rapport sera publié. Le projet de loi stipule que le commissaire à l'éthique ne peut inclure dans son rapport des renseignements dont il est tenu d'assurer la confidentialité.

Le rapport concernant l'ancien solliciteur général que M. Clark veut obtenir contient de l'information confidentielle et a été donné au premier ministre—je m'excuse d'avoir mentionné le nom du député plutôt que celui de sa circonscription—par le conseiller en éthique à titre confidentiel. La position prise de ne pas appuyer la demande du député est conforme avec le régime proposé dans le projet de loi C-34.

Comme plusieurs de ces documents d'enquête du conseiller en éthique sur les activités de l'ancien solliciteur général sont déjà rendus publics, ils peuvent être consultés sur le site web. On n'a qu'à visiter le site web ou en faire la demande et suivre la procédure requise.

• (1425)

[Traduction]

**M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.):** Madame la Présidente, c'est avec grand plaisir que je participe au débat de cet après-midi. Ce dont il s'agit ici, au sujet du conseiller en éthique, c'est évidemment de l'éthique du gouvernement et de la question de l'éthique dans l'ensemble de la fonction publique.

De ce point de vue, le débat de cet après-midi n'a pas réellement abordé certains des problèmes plus vastes auxquels nous, au gouvernement, devons faire face en matière d'éthique. Si nous revenons, par exemple, au tout début de notre gouvernement, en 1993, ce que nous voyons, c'est une honnête détermination à corriger les erreurs du passé. Dieu sait qu'il y en a eu des erreurs en matière d'éthique de la part du gouvernement conservateur de Brian Mulroney. On a écrit des livres sur la question de l'éthique au sein du gouvernement Mulroney.

J'étais ici et je travaillais comme adjoint à l'époque du premier gouvernement Mulroney, entre 1984 et 1988. Ce dont j'ai été témoin et certains des dossiers sur lesquels j'ai travaillé à l'époque étaient absolument étonnants. Je pense, par exemple, au cas de Robert Coates, l'ancien ministre de la Défense, que l'on avait découvert dans un club de striptease en Allemagne en possession de documents secrets de l'OTAN qu'il transportait dans sa serviette. Bien sûr on lui

### *Initiatives parlementaires*

a demandé de donner sa démission, et une fois qu'on a eu découvert ce qu'il faisait, il a donné sa démission.

Toutefois, ce qui agaçait certains d'entre nous à l'époque était le fait que le gouvernement Mulroney n'avait aucune idée de ce que pouvaient être des principes éthiques, ce qu'ils signifiaient au plan de la confiance du public et ce qu'ils signifiaient relativement à la question plus vaste du «consentement des gouvernés». Il est essentiel que le public soit au fait, qu'il soit sensibilisé à la question de la blancheur du gouvernement, si je puis dire.

Je pense au cas de l'ancien solliciteur général Elmer MacKay, qui était un honnête homme, somme toute, mais qui a été entraîné dans une affaire avec l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, relativement à une enquête liée à la marijuana, en 1985. Je me rappelle très bien de cette affaire et des effets qu'elle a eus sur la confiance de la population à l'égard du gouvernement lorsqu'il a été révélé que des rencontres secrètes avaient eu lieu entre l'ancien solliciteur général et le premier ministre du Nouveau-Brunswick relativement à une enquête de la GRC.

L'impact très profond que cela a eu, certainement sur les gens à qui j'ai parlé, a donné lieu éventuellement au rejet du gouvernement de...

• (1430)

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Il restera 6 minutes 30 secondes au député lorsque nous reprendrons le débat sur cette motion.

L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée, et l'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

[Français]

Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi, le 26 mai, à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)





**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brisson, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity— Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam —Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency— Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood—St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la Coopération internationale	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.



Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ ind.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
VACANCE .....	Perth—Middlesex .....	Ontario .....	
VACANCE .....	Témiscamingue .....	Québec .....	
VACANCE .....	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière .....	Québec .....	

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; AC - Alliance canadienne; BQ - Bloc Québécois; NDP - nouveau parti démocratique; PC - Parti progressiste-conservateur; Ind. - indépendant

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (13)</b>		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood—St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.....	Miramichi.....	Lib.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale ....	Beauséjour—Petitcodiac.....	Lib.
Savoy, Andy .....	Tobique—Mactaquac .....	Lib.
Scott, L'hon. Andy .....	Fredericton .....	Lib.
Thompson, Greg.....	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest.....	PC
Wayne, Elsie .....	Saint John .....	PC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, Scott .....	Kings—Hants .....	PC
Casey, Bill .....	Cumberland—Colchester .....	PC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre .....	Bras d'Or—Cape Breton.....	Lib.
Eyking, Mark .....	Sydney—Victoria .....	Lib.
Keddy, Gerald.....	South Shore .....	PC
Lill, Wendy .....	Dartmouth .....	NPD
MacKay, Peter .....	Pictou—Antigonish—Guysborough .....	PC
McDonough, Alexa.....	Halifax .....	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes .....	Halifax-Ouest.....	Lib.
Stoffer, Peter .....	Sackville—Musquodoboit Valley— Eastern Shore.....	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans .....	Ouest Nova.....	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles .....	Nunavut.....	Lib.
<b>ONTARIO (101)</b>		
Adams, Peter.....	Peterborough .....	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration .....	Brampton-Centre .....	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore.....	Lib.
Barnes, Sue .....	London-Ouest .....	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national .....	Brampton-Ouest—Mississauga.....	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant.....	Timmins—Baie James .....	Lib.
Bélangier, Mauril .....	Ottawa—Vanier .....	Lib.
Bellemare, Eugène.....	Ottawa—Orléans .....	Lib.
Bennett, Carolyn.....	St. Paul's.....	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora.....	Lib.
Bonin, Raymond.....	Nickel Belt .....	Lib.
Bonwick, Paul .....	Simcoe—Grey.....	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes .....	Glengarry—Prescott—Russell.....	Lib.
Brown, Bonnie.....	Oakville.....	Lib.
Bryden, John.....	Ancaster—Dundas—Flamborough— Aldershot .....	Lib.
Bulte, Sarmite.....	Parkdale—High Park .....	Lib.
Caccia, L'hon. Charles .....	Davenport .....	Lib.
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international ....	Dufferin—Peel—Wellington—Grey .....	Lib.
Cannis, John .....	Scarborough-Centre.....	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national .....	Thornhill.....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keys, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
VACANCE	Perth—Middlesex	

### QUÉBEC (69)

Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carignan, Jean-Guy.....	Québec-Est.....	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Outremont.....	Lib.
Charbonneau, Yvon.....	Anjou—Rivière-des-Prairies.....	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre.....	Saint-Maurice.....	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.....	Bourassa.....	Lib.
Cotler, Irwin.....	Mont-Royal.....	Lib.
Crête, Paul.....	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques.....	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine.....	Laval-Centre.....	BQ
Desrochers, Odina.....	Lotbinière—L'Érable.....	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales.....	Saint-Laurent—Cartierville.....	Lib.
Discepola, Nick.....	Vaudreuil—Soulanges.....	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec).....	Beauce.....	Lib.
Duceppe, Gilles.....	Laurier—Sainte-Marie.....	BQ
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.....	Portneuf.....	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans.....	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la- Madeleine—Pabok.....	Lib.
Folco, Raymonde.....	Laval-Ouest.....	Lib.
Fournier, Ghislain.....	Manicouagan.....	BQ
Frulla, Liza.....	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles.....	Lib.
Gagnon, Christiane.....	Québec.....	BQ
Gagnon, Marcel.....	Champlain.....	BQ
Gagnon, Sébastien.....	Lac-Saint-Jean—Saguenay.....	BQ
Gaudet, Roger.....	Berthier—Montcalm.....	BQ
Gauthier, Michel.....	Roberval.....	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne.....	Jonquière.....	BQ
Guay, Monique.....	Laurentides.....	BQ
Guimond, Michel.....	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans.....	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale.....	Chicoutimi—Le Fjord.....	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada.....	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.....	Lib.
Laframboise, Mario.....	Argenteuil—Papineau—Mirabel.....	BQ
Lalonde, Francine.....	Mercier.....	BQ
Lancôt, Robert.....	Châteauguay.....	BQ
Lebel, Ghislain.....	Chambly.....	Ind.
Lincoln, Clifford.....	Lac-Saint-Louis.....	Lib.
Loubier, Yvan.....	Saint-Hyacinthe—Bagot.....	BQ
Marceau, Richard.....	Charlesbourg—Jacques-Cartier.....	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie.....	Beauharnois—Salaberry.....	Lib.
Martin, L'hon. Paul.....	LaSalle—Émard.....	Lib.
Ménard, Réal.....	Hochelaga—Maisonneuve.....	BQ
Normand, L'hon. Gilbert.....	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet.....	Lib.
Pacetti, Massimo.....	Saint-Léonard—Saint-Michel.....	Lib.
Paquette, Pierre.....	Joliette.....	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie).....	Brome—Missisquoi.....	Lib.
Patry, Bernard.....	Pierrefonds—Dollard.....	Lib.



Nom	Circonscription	Affiliation politique
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.
VACANCE	Lévis-et-Chute-de-la-Chaudière	
VACANCE	Témiscamingue	

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Liberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

---

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse).....	Western Arctic .....	Lib.
<b>YUKON</b>		
Bagnell, Larry.....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 16 mai 2003 — 2<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

## AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Raymond Bonin

**Vice-présidents:** Nancy Karetak-Lindell  
Maurice Vellacott

Gérard Binet  
Serge Cardin  
David Chatters  
Stan Dromisky

John Godfrey  
Charles Hubbard  
Yvan Loubier

Inky Mark  
Pat Martin  
Anita Neville

Brian Pallister  
Julian Reed  
Benôit Serré

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête

John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill

Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Charlie Penson

Gilles-A. Perron  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Bernard Patry

**Vice-présidents:** Stockwell Day  
Diane Marleau

Stéphane Bergeron	Irwin Cotler	John Harvard	Alexa McDonough	(18)
Murray Calder	John Duncan	André Harvey	Deepak Obhrai	
Aileen Carroll	Art Eggleton	Francine Lalonde	Karen Redman	
Bill Casey	Mark Eyking	Keith Martin		

### Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Svend Robinson
Rob Anders	Raymonde Folco	James Lunney	Yves Rocheleau
David Anderson	Paul Forseth	Peter MacKay	Benoît Sauvageau
André Bachand	Cheryl Gallant	Gurbax Malhi	Werner Schmidt
Claude Bachand	Peter Goldring	Inky Mark	Carol Skelton
Roy Bailey	Jim Gouk	Pat Martin	Monte Solberg
Sue Barnes	Gurmant Grewal	Brian Masse	Kevin Sorenson
Colleen Beaumier	Deborah Grey	Philip Mayfield	Bob Speller
Leon Benoit	Art Hanger	Grant McNally	Larry Spencer
Bernard Bigras	Mac Harb	Val Meredith	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Stephen Harper	Rob Merrifield	Peter Stoffer
Rick Borotsik	Richard Harris	Bob Mills	Chuck Strahl
Garry Breitkreuz	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
Scott Brison	John Herron	Shawn Murphy	Myron Thompson
Andy Burton	Grant Hill	Lorne Nystrom	Vic Toews
Chuck Cadman	Jay Hill	Pat O'Brien	Tony Valeri
Rick Casson	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Maurice Vellacott
David Chatters	Betty Hinton	Pierre Paquette	Joseph Volpe
Joe Clark	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Elsie Wayne
Paul Crête	Dale Johnston	Beth Phinney	Randy White
John Cummins	Gerald Keddy	James Rajotte	Ted White
Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid	John Williams
Antoine Dubé	Karen Kraft Sloan	John Reynolds	Lynne Yelich
Reed Elley			

## SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

**Président:** Mac Harb

**Vice-présidents:** Stéphane Bergeron  
Mark Eyking

Bill Blaikie	Rick Casson	Bob Speller	Tony Valeri	(9)
Bill Casey	Pat O'Brien			

## SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**Président:** Irwin Cotler

**Vice-présidents:** Colleen Beaumier  
Deepak Obhrai

Bill Casey	Gurbax Malhi	Svend Robinson	Yves Rocheleau	(9)
Karen Kraft Sloan	Beth Phinney			

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Joe Fontana

**Vice-présidents:** Madeleine Dalphond-Guiral  
Jerry Pickard

Diane Ablonczy  
Sarkis Assadourian  
John Bryden  
Yvon Charbonneau

Libby Davies  
Sophia Leung  
Inky Mark

Grant McNally  
John O'Reilly  
Massimo Pacetti

David Price  
Yves Rocheleau  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Keith Martin  
Brian Masse  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

---

**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb  
Beth PhinneyColleen Beaumier  
Odina Desrochers  
John Finlay  
Paul ForsethRoger Gaudet  
Gerald Keddy  
Sophia Leung  
Steve MahoneyPhilip Mayfield  
Val Meredith  
Shawn MurphyMassimo Pacetti  
Tony Tirabassi  
Judy Wasylycia-Leis

(17)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev DesjarlaisNorman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim JafferDale Johnston  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James Rajotte  
Scott Reid  
John ReynoldsGerry Ritz  
Jacques Saada  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** David Pratt

**Vice-présidents:** David Price  
Elsie Wayne

Rob Anders	Bill Blaikie	Dominic LeBlanc	Lawrence O'Brien	(16)
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Joe McGuire	Janko Peric	
Leon Benoit	Ivan Grose	Anita Neville	Louis Plamondon	
Robert Bertrand				

### Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Yvan Loubier	Scott Reid
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Gary Lunn	John Reynolds
David Anderson	Peter Goldring	James Lunney	Gerry Ritz
André Bachand	Jim Gouk	Peter MacKay	Svend Robinson
Roy Bailey	Gurmant Grewal	John Maloney	Werner Schmidt
Rex Barnes	Deborah Grey	Inky Mark	Carol Skelton
Stéphane Bergeron	Monique Guay	Keith Martin	Monte Solberg
Rick Borotsik	Art Hanger	Pat Martin	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Stephen Harper	Philip Mayfield	Larry Spencer
Scott Brison	Richard Harris	Alexa McDonough	Darrel Stinson
Andy Burton	Loyola Hearn	Grant McNally	Peter Stoffer
Chuck Cadman	John Herron	Dan McTeague	Chuck Strahl
Bill Casey	Grant Hill	Val Meredith	Greg Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Merrifield	Myron Thompson
Marlene Catterall	Howard Hilstrom	Bob Mills	Vic Toews
David Chatters	Betty Hinton	James Moore	Rose-Marie Ur
Joe Clark	Rahim Jaffer	John O'Reilly	Maurice Vellacott
John Cummins	Dale Johnston	Deepak Obhrai	Randy White
Stockwell Day	Gerald Keddy	Brian Pallister	Ted White
Norman Doyle	Jason Kenney	Charlie Penson	John Williams
Stan Dromisky	Francine Lalonde	Carmen Provenzano	Bob Wood
John Duncan	Wendy Lill	James Rajotte	Lynne Yelich
Reed Elley			

## SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Bob Wood

**Vice-président:**

Roy Bailey	Ivan Grose	Louis Plamondon	Rose-Marie Ur	(9)
Bill Blaikie	Dan McTeague	Carmen Provenzano	Elsie Wayne	

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

**Président:** Judi Longfield

**Vice-présidents:** Eugène Bellemare  
Monte Solberg

Peter Adams	Peter Goldring	Ovid Jackson	Larry Spencer	(18)
Libby Davies	Jim Gouk	Gurbax Malhi	Diane St-Jacques	
Norman Doyle	Monique Guay	Larry McCormick	Suzanne Tremblay	
John Finlay	Tony Ianno	Raymond Simard		

### Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	Dale Johnston	Dick Proctor
Peter Adams	John Duncan	Nancy Karetak-Lindell	James Rajotte
Rob Anders	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
David Anderson	Ken Epp	Jason Kenney	John Reynolds
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Gerry Ritz
Roy Bailey	Paul Forseth	Wendy Lill	Jean-Yves Roy
Rex Barnes	Christiane Gagnon	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Mauril Bélanger	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Carol Skelton
Carolyn Bennett	Sébastien Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Inky Mark	Chuck Strahl
Diane Bourgeois	John Godfrey	Keith Martin	Greg Thompson
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Pat Martin	Myron Thompson
Scott Brison	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Tony Tirabassi
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Vic Toews
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Alan Tonks
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Maurice Vellacott
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Judy Wasylcyia-Leis
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	James Moore	Randy White
Paul Crête	Grant Hill	Anita Neville	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Lynne Yelich
Stockwell Day	Betty Hinton		

## SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

**Président:** John Godfrey

**Vice-président:**

Sébastien Gagnon	Wendy Lill	Larry Spencer	Tony Tirabassi	(9)
Loyola Hearn	Anita Neville	Diane St-Jacques	Alan Tonks	

## SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Carolyn Bennett

**Vice-président:**

Mauril Bélanger	Norman Doyle	Nancy Karetak-Lindell	Anita Neville	(9)
Madeleine Dalphond-Guiral	Reed Elley	Wendy Lill	Tony Tirabassi	



## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Charles Caccia

**Vice-président:** John Herron

Mark Assad  
Roy Bailey  
Bernard Bigras  
Joe Comartin

Sébastien Gagnon  
Joe Jordan  
Rick Laliberte  
Gary Lunn

Bob Mills  
Julian Reed  
Andy Savoy

Hélène Scherrer  
Paul Szabo  
Alan Tonks

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins

Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Clifford Lincoln  
Yvan Loubier  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

**FINANCES****Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola  
Richard HarrisScott Brison  
Rick Casson  
Roy Cullen  
Albina GuarnieriRahim Jaffer  
Sophia Leung  
Maria Minna  
Shawn MurphyPierre Paquette  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Gary PillitteriTony Valeri  
Judy Wasylcyia-Leis  
Bryon Wilfert

(18)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
Antoine DubéJohn Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Dale JohnstonGerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Gilles-A. Perron  
Joe PeschisolidoJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Judy Sgro  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-présidents:** Dan McTeague  
James Rajotte

André Bachand  
Larry Bagnell  
Paul Crête  
Brian Fitzpatrick

Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Serge Marcil

Brian Masse  
Gilbert Normand  
Andy Savoy

Brent St. Denis  
Paddy Torsney  
Joseph Volpe

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Eugène Bellemare  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Gérard Binet  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
Antoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Joe McGuire  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Andy Scott

**Vice-présidents:** Chuck Cadman  
John McKay

Garry Breitkreuz	Robert Lanctôt	John Maloney	Joe Peschisolido		
Irwin Cotler	Derek Lee	Richard Marceau	Kevin Sorenson		
Hedy Fry	Peter MacKay	Lorne Nystrom	Vic Toews		
Marlene Jennings	Paul Harold Macklin	Pat O'Brien			(18)

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Rahim Jaffer	James Rajotte
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Dale Johnston	Scott Reid
Rob Anders	Norman Doyle	Gerald Keddy	John Reynolds
David Anderson	John Duncan	Jason Kenney	Gerry Ritz
André Bachand	Reed Elley	Yvan Loubier	Svend Robinson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Werner Schmidt
Rex Barnes	Paul Forseth	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Inky Mark	Monte Solberg
Bernard Bigras	Peter Goldring	Keith Martin	Larry Spencer
Bill Blaikie	Jim Gouk	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Alexa McDonough	Chuck Strahl
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Scott Brison	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
Andy Burton	Stephen Harper	Val Meredith	Maurice Vellacott
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Judy Wasylcyia-Leis
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Elsie Wayne
David Chatters	John Herron	Lynn Myers	Randy White
Joe Clark	Grant Hill	Deepak Obhrai	Ted White
Joe Comartin	Jay Hill	Brian Pallister	John Williams
John Cummins	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Lynne Yelich
Madeleine Dalfond-Guiral	Betty Hinton	Dick Proctor	

## SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

**Président:** Derek Lee

**Vice-présidents:** Marlene Jennings  
Kevin Sorenson

Robert Lanctôt	John McKay	Lorne Nystrom	Geoff Regan		
Peter MacKay	Lynn Myers	David Pratt	Vic Toews		(11)

## SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

**Président:**

**Vice-président:**

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Mauril Bélanger

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Yolande Thibeault

Carole-Marie Allard	Jeannot Castonguay	Rahim Jaffer	Scott Reid	(16)
Mark Assad	Christiane Gagnon	Jason Kenney	Benoît Sauvageau	
Eugène Bellemare	John Herron	Dan McTeague	Raymond Simard	
John Bryden				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Dale Johnston	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	Werner Schmidt
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	Carol Skelton
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Monte Solberg
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Kevin Sorenson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Larry Spencer
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Guy St-Julien
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Grant McNally	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Jim Gouk	Val Meredith	Greg Thompson
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Rob Merrifield	Myron Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Bob Mills	Vic Toews
Andy Burton	Art Hanger	James Moore	Suzanne Tremblay
Chuck Cadman	Stephen Harper	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Bill Casey	Richard Harris	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Rick Casson	Loyola Hearn	Brian Pallister	Randy White
David Chatters	Grant Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Clark	Jay Hill	Louis Plamondon	John Williams
Joe Comartin	Howard Hilstrom	James Rajotte	Lynne Yelich
John Cummins	Betty Hinton	John Reynolds	

## LIAISON

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-président:** Judi Longfield

Peter Adams	Raymond Bonin	Gurmant Grewal	Andy Scott	(20)
Reg Alcock	Bonnie Brown	Clifford Lincoln	Paul Steckle	
Sue Barnes	Charles Caccia	Bernard Patry	Tom Wappel	
Mauril Bélanger	Joe Comuzzi	David Pratt	John Williams	
Carolyn Bennett	Joe Fontana			

### Membres associés

Jim Abbott	Yvon Godin	Bill Matthews	James Rajotte
Eugène Bellemare	Mac Harb	John McKay	Benoît Sauvageau
Paul Bonwick	Richard Harris	Dan McTeague	Monte Solberg
Chuck Cadman	John Herron	Réal Ménard	Peter Stoffer
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	James Moore	Yolande Thibeault
Stockwell Day	Dale Johnston	Carolyn Parrish	Rose-Marie Ur
Nick Discepola	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Tony Valeri
Stan Dromisky	Derek Lee	Jerry Pickard	Maurice Vellacott
Paul Forseth	Diane Marleau	David Price	Elsie Wayne

### SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

<b>Président:</b>		<b>Vice-président:</b>		
Peter Adams Mauril Bélanger	Gurmant Grewal Walt Lastewka	Judi Longfield	John Williams	(6)

---

### SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

<b>Président:</b>	Walt Lastewka	<b>Vice-président:</b>		
Reg Alcock Mauril Bélanger	Bonnie Brown Joe Fontana	Judi Longfield Andy Scott	Tom Wappel John Williams	(9)

---

### OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

<b>Président:</b>	Reg Alcock	<b>Vice-présidents:</b>	Paul Forseth Tony Valeri	
Carolyn Bennett Scott Brison Roy Cullen Ken Epp	Raymonde Folco Robert Lanctôt Steve Mahoney	Pat Martin Gilles-A. Perron Gerry Ritz	Judy Sgro Paul Szabo Tony Tirabassi	(16)

#### Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Betty Hinton	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Reed Elley	Rahim Jaffer	Dick Proctor
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Dale Johnston	James Rajotte
David Anderson	Liza Frulla	Gerald Keddy	Scott Reid
André Bachand	Christiane Gagnon	Jason Kenney	John Reynolds
Roy Bailey	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Werner Schmidt
Rex Barnes	Jocelyne Girard-Bujold	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Yvon Godin	Peter MacKay	Monte Solberg
Rick Borotsik	Peter Goldring	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitreuz	Jim Gouk	Keith Martin	Larry Spencer
Andy Burton	Gurmant Grewal	Brian Masse	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Deborah Grey	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Bill Casey	Monique Guay	Grant McNally	Greg Thompson
Rick Casson	Art Hanger	Réal Ménard	Myron Thompson
David Chatters	Stephen Harper	Val Meredith	Vic Toews
Joe Clark	Richard Harris	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
Paul Crête	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
John Cummins	John Herron	James Moore	Randy White
Stockwell Day	Grant Hill	Deepak Obhrai	Ted White
Odina Desrochers	Jay Hill	Brian Pallister	John Williams
Norman Doyle	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	Lynne Yelich

---

### SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

<b>Présidents:</b>	Roy Cullen Paul Forseth	<b>Vice-président:</b>		
Carolyn Bennett	Monique Guay	Pat Martin	Judy Sgro	(6)

---

## SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

<b>Présidents:</b>	Gerry Ritz Tony Valeri	<b>Vice-président:</b>	
Gilles-A. Perron	Paul Szabo	Tony Tirabassi	(5)

---

## PATRIMOINE CANADIEN

<b>Président:</b>	Clifford Lincoln	<b>Vice-présidents:</b>	Jim Abbott Paul Bonwick
Carole-Marie Allard Sarmite Bulte R. John Efford Liza Frulla	Christiane Gagnon John Harvard Loyola Hearn	Wendy Lill James Lunney Dennis Mills	Alex Shepherd Caroline St-Hilaire Chuck Strahl

### Membres associés

Diane Ablonczy Rob Anders David Anderson André Bachand Roy Bailey Rex Barnes Leon Benoit Stéphane Bergeron Bernard Bigras Rick Borotsik Diane Bourgeois Garry Breitreuz Scott Brison Andy Burton Chuck Cadman Serge Cardin Bill Casey Rick Casson David Chatters Joe Clark Joe Comartin John Cummins	Libby Davies Stockwell Day Norman Doyle John Duncan Reed Elley Ken Epp Brian Fitzpatrick Paul Forseth Cheryl Gallant Peter Goldring Jim Gouk Gurmant Grewal Deborah Grey Art Hanger Stephen Harper Richard Harris John Herron Grant Hill Jay Hill Howard Hilstrom Betty Hinton	Rahim Jaffer Dale Johnston Gerald Keddy Jason Kenney Robert Lanctôt Yvan Loubier Gary Lunn Peter MacKay Inky Mark Keith Martin Philip Mayfield Grant McNally Val Meredith Rob Merrifield Bob Mills James Moore Deepak Obhrai Brian Pallister Charlie Penson Dick Proctor James Rajotte	Scott Reid John Reynolds Gerry Ritz Benoît Sauvageau Werner Schmidt Carol Skelton Monte Solberg Kevin Sorenson Larry Spencer Darrel Stinson Greg Thompson Myron Thompson Vic Toews Suzanne Tremblay Maurice Vellacott Judy Wasylcyia-Leis Elsie Wayne Randy White Ted White John Williams Lynne Yelich
---	--	--	--

---

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** Bill Matthews  
Peter Stoffer

Andy Burton  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
R. John Efford

Reed Elley  
Georges Farrah  
Ghislain Fournier

Loyola Hearn  
Dominic LeBlanc  
Joe Peschisolido

Carmen Provenzano  
Jean-Yves Roy  
Bob Wood

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Stockwell Day  
Norman Doyle

John Duncan  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Yves Rocheleau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich



## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Peter Adams

**Vice-présidents:** Dale Johnston  
Carolyn Parrish

Rick Borotsik	Michel Guimond	Geoff Regan	Benoît Sauvageau	(16)
Marlene Catterall	Joe Jordan	John Reynolds	Werner Schmidt	
Rodger Cuzner	Lynn Myers	Jacques Saada	Guy St-Julien	
Yvon Godin				

### Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Rahim Jaffer	Marcel Proulx
Diane Ablonczy	John Duncan	Gerald Keddy	James Rajotte
Rob Anders	Reed Elley	Jason Kenney	Scott Reid
David Anderson	Ken Epp	Gary Lunn	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Carol Skelton
Roy Bailey	Paul Forseth	Peter MacKay	Monte Solberg
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Inky Mark	Kevin Sorenson
Leon Benoit	John Godfrey	Keith Martin	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Philip Mayfield	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Jim Gouk	Larry McCormick	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Gurmant Grewal	Grant McNally	Chuck Strahl
Scott Brison	Deborah Grey	Réal Ménard	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Val Meredith	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	Rob Merrifield	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Paddy Torsney
Rick Casson	John Harvard	James Moore	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Lorne Nystrom	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	Deepak Obhrai	Randy White
John Cummins	Grant Hill	Brian Pallister	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Jay Hill	Charlie Penson	John Williams
Libby Davies	Howard Hilstrom	David Price	Lynne Yelich
Stockwell Day	Betty Hinton	Dick Proctor	

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Carolyn Parrish

**Vice-président:**

Rick Borotsik	Lynn Myers	Benoît Sauvageau	Chuck Strahl	(7)
Yvon Godin	David Price			

### SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

**Président:** Paddy Torsney

**Vice-président:**

Rick Borotsik	Michel Guimond	Marcel Proulx	Scott Reid	(6)
Yvon Godin				

**SANTÉ****Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Stan Dromisky  
Réal MénardCarolyn Bennett  
Diane Bourgeois  
Jeannot Castonguay  
Brenda ChamberlainRaymonde Folco  
Hedy Fry  
Betty HintonRob Merrifield  
Svend Robinson  
Hélène ScherrerCarol Skelton  
Yolande Thibeault  
Greg Thompson

(16)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-GuiralLibby Davies  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant HillJay Hill  
Howard Hilstrom  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian PallisterCharlie Penson  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS

**Président:** Joe Comuzzi

**Vice-présidents:** John Cannis  
James Moore

Larry Bagnell	Roger Gallaway	Stan Keyes	Pat O'Brien	(16)
Rex Barnes	Jim Gouk	Mario Laframboise	Marcel Proulx	
Bev Desjarlais	Ovid Jackson	Robert Lanctôt	Lynne Yelich	
Liza Frulla				

### Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Howard Hilstrom	Dick Proctor
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	Betty Hinton	James Rajotte
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	Scott Reid
David Anderson	Reed Elley	Dale Johnston	John Reynolds
Gérard Asselin	Ken Epp	Gerald Keddy	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Ghislain Fournier	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Christiane Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Paul Bonwick	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer
Rick Borotsik	Roger Gaudet	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitreuz	Jocelyne Girard-Bujold	Keith Martin	Peter Stoffer
Scott Brison	Peter Goldring	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Andy Burton	Gurmant Grewal	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Deborah Grey	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Art Hanger	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Stephen Harper	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	Richard Harris	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	John Herron	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Grant Hill	Charlie Penson	John Williams
Stockwell Day	Jay Hill		

### SOUS-COMITÉ SUR LE TRANSPORT MARITIME

**Président:** Roger Gallaway

**Vice-président:**

Rex Barnes	John Cannis	Bev Desjarlais	Roger Gaudet	(9)
Andy Burton	Joe Comuzzi	Liza Frulla	Stan Keyes	

## COMITÉS SPÉCIAUX

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

**Président:** Paddy Torsney

**Vice-présidents:** Carole-Marie Allard  
Randy White

Bernard Bigras	Mac Harb	Réal Ménard	Kevin Sorenson	(13)
Libby Davies	Dominic LeBlanc	Jacques Saada	Greg Thompson	
Hedy Fry	Derek Lee			

## COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

**Président:** Bob Kilger

**Vice-présidents:** Don Boudria  
John Reynolds

Libby Davies  
Norman Doyle

Michel Gauthier  
Monique Guay

Loyola Hearn  
Stan Keyes

Dick Proctor  
Werner Schmidt

(11)

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésidents:** Carolyn Bennett  
Yves Morin

**Vice-coprésident:** Deborah Grey

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc  
Michael J. ForreSTALL

Jean Lapointe  
Vivienne Poy

Mauril Bélanger  
Robert Bertrand  
Rick Borotsik  
Marlene Catterall  
Marcel Gagnon  
Grant Hill  
Jim Karygiannis

Wendy Lill  
Jerry Pickard  
Louis Plamondon  
Jacques Saada  
Guy St-Julien  
Darrel Stinson  
Andrew Telegdi

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Gurmant Grewal  
Céline Hervieux-Payette

**Vice-coprésident:** Derek Lee

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
James Kelleher  
Pana Merchant

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin  
Gérard Phalen

Paul Bonwick  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Liza Frulla  
Michel Guimond  
Paul Harold Macklin  
John Maloney  
Pat Martin

John McKay  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Greg Thompson  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Ted White

(24)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### COMITÉ LÉGISLATIF CHARGÉ DU PROJET DE LOI C-17, LOI SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Président:** Bob Kilger

**Vice-président:**

Sarkis Assadourian  
Claude Bachand  
Rex Barnes  
Garry Breitkreuz

Bev Desjarlais  
Mac Harb  
Mario Laframboise  
Gary Lunn

John Maloney  
James Moore  
John O'Reilly  
Beth Phinney

Marcel Proulx  
Andy Savoy  
Paddy Torsney

(16)

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Wayne Easter	solliciteur général du Canada
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. Steve Mahoney	secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)

## SÉCRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Rodger Cuzner	du premier ministre
M. Marcel Proulx	du ministre des Transports
M. Alan Tonks	du ministre de l'Environnement
Mme Judy Sgro	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Carole-Marie Allard	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
M. Serge Marzil	du ministre de l'Industrie
Mme Marlene Jennings	du solliciteur général du Canada
M. Tony Tirabassi	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Diane St-Jacques	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Joe Peschisolido	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Murray Calder	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Claude Duplain	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Mme Nancy Karetak-Lindell	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. Charles Hubbard	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Colleen Beaumier	de la ministre du Revenu national
M. Sarkis Assadourian	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Ivan Grose	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
M. André Harvey	de la ministre de la Coopération internationale
M. Dominic LeBlanc	du ministre de la Défense nationale





## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 16 mai 2003

<b>Les travaux de la Chambre</b>		M. Easter .....	6370
Le vice-président .....	6359	M. Hill (Macleod) .....	6370
		M. Easter .....	6370
<b>INITIATIVES MINISTÉRIELLES</b>		M. Hill (Macleod) .....	6370
		M. Easter .....	6370
<b>La Loi d'exécution du budget de 2003</b>		<b>Les affaires étrangères</b>	
Projet de loi C-28. Troisième lecture .....	6359	Mme Grey .....	6370
M. Loubier .....	6359	M. Anderson (Victoria) .....	6370
M. Elley .....	6362	Mme Grey .....	6371
M. Paquette .....	6363	M. Anderson (Victoria) .....	6371
M. Cadman .....	6364	<b>Le bois d'oeuvre</b>	
Mme Girard-Bujold .....	6365	Mme St-Hilaire .....	6371
M. Schmidt .....	6366	M. Pettigrew .....	6371
		Mme St-Hilaire .....	6371
<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>		M. Rock .....	6371
<b>Les Olympiques et les Paralympiques</b>		M. Gagnon (Champlain) .....	6371
M. Macklin .....	6366	M. Pettigrew .....	6371
<b>Le hockey</b>		M. Gagnon (Champlain) .....	6371
M. Schmidt .....	6366	Mme Bradshaw .....	6371
<b>La propriété étrangère</b>		<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Wilfert .....	6367	M. Robynson .....	6371
<b>La campagne Wheels in Motion</b>		M. Kilgour .....	6372
M. Tirabassi .....	6367	M. Robynson .....	6372
<b>La Commonwealth War Graves Commission</b>		Mme Carroll .....	6372
M. Pratt .....	6367	<b>Les pêches</b>	
<b>La Semaine nationale de l'exploitation minière</b>		M. Hearn .....	6372
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	6367	M. Farrah .....	6372
<b>La Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones</b>		M. Hearn .....	6372
Mme Karetak-Lindell .....	6368	M. Farrah .....	6372
<b>La Journée nationale des Patriotes</b>		<b>Les travaux publics</b>	
M. Perron .....	6368	M. Strahl .....	6372
<b>La visite officielle du premier ministre de la France</b>		M. Goodale .....	6373
M. Farrah .....	6368	<b>La défense nationale</b>	
<b>Les affaires autochtones</b>		M. Ritz .....	6373
M. Pallister .....	6368	<b>Les organismes génétiquement modifiés</b>	
<b>La Journée mondiale des télécommunications</b>		M. Bigras .....	6373
Mme Torsney .....	6368	M. Pettigrew .....	6373
<b>Les affaires autochtones</b>		M. Bigras .....	6373
M. Comartin .....	6369	M. Pettigrew .....	6373
<b>La Salon du livre ancien et du livre d'histoire</b>		<b>La fonction publique</b>	
M. Paquette .....	6369	M. Forseth .....	6373
<b>La Journée internationale des musées</b>		M. Tirabassi .....	6373
Mme Allard .....	6369	<b>Le bois d'oeuvre</b>	
<b>La justice</b>		M. Elley .....	6373
M. Borotsik .....	6369	M. Pettigrew .....	6374
<b>La justice</b>		<b>La fiscalité</b>	
M. Cadman .....	6369	M. Paquette .....	6374
		M. Wilfert .....	6374
<b>QUESTIONS ORALES</b>		M. Paquette .....	6374
<b>La justice</b>		M. Wilfert .....	6374
M. Hill (Macleod) .....	6370	<b>La justice</b>	
		M. Thompson (Wild Rose) .....	6374

M. Easter .....	6374
<b>Le registre des armes à feu</b>	
Mme Yelich .....	6374
M. Easter .....	6374
<b>Le financement des partis politiques</b>	
M. O'Reilly .....	6375
M. Boudria .....	6375
<b>Les transports</b>	
Mme Desjarlais .....	6375
M. Proulx .....	6375
<b>L'agriculture</b>	
M. Comartin .....	6375
M. Pettigrew .....	6375
<b>Les affaires intergouvernementales</b>	
M. Clark .....	6375
M. Dion .....	6375
M. Clark .....	6375
M. Dion .....	6376
<b>L'industrie aéronautique</b>	
M. Schmidt .....	6376
M. Rock .....	6376
<b>Les Forces canadiennes</b>	
M. Benoit .....	6376
M. Goodale .....	6376
<b>L'environnement</b>	
Mme Girard-Bujold .....	6376
M. Goodale .....	6376
Mme Girard-Bujold .....	6376
M. Goodale .....	6376
<b>Les subventions et contributions</b>	
M. Fitzpatrick .....	6376
M. Rock .....	6377
<b>La justice</b>	
M. Cadman .....	6377
M. Macklin .....	6377
<b>Le multiculturalisme</b>	
Mme Torsney .....	6377
Mme Augustine (Etobicoke—Lakeshore) .....	6377
<b>Le tourisme</b>	
Mme Gallant .....	6377
M. Mitchell .....	6377
<b>Les sans-abri</b>	
M. Goldring .....	6377
Mme Bradshaw .....	6377
<b>Le prix de l'essence</b>	
Mme Dalphond-Guiral .....	6378
M. Rock .....	6378
<b>Le financement des partis politiques</b>	
M. Nystrom .....	6378
M. Boudria .....	6378
<b>L'industrie forestière</b>	
M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....	6378
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte) .....	6378

<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Pallister .....	6378
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	6378
M. Loubier .....	6378
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	6379
<b>Question de privilège</b>	
<b>Le privilège parlementaire</b>	
M. Boudria .....	6379
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>La période des questions orales</b>	
M. Ritz .....	6379
<b>AFFAIRES COURANTES</b>	
<b>Décrets de nomination</b>	
M. Cuzner .....	6379
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Cuzner .....	6379
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires</b>	
M. Forseth .....	6379
<b>L'accès à la justice civile</b>	
M. Nystrom .....	6380
Projet de loi C-438. Présentation et première lecture .....	6380
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	6380
<b>Pétitions</b>	
<b>Le registre des armes à feu</b>	
Mme Gallant .....	6380
<b>Le mariage</b>	
Mme Gallant .....	6380
<b>Le parc national Kouchibouguac</b>	
M. Hubbard .....	6380
<b>Le projet de loi C-250</b>	
M. Hubbard .....	6380
<b>Le Falun Gong</b>	
M. Robinson .....	6380
<b>Le traité de préservation de l'espace</b>	
M. Robinson .....	6380
<b>Le mariage</b>	
M. Tirabassi .....	6381
<b>La recherche sur les cellules souches</b>	
M. Barnes (Gander—Grand Falls) .....	6381
<b>La pornographie juvénile</b>	
M. Ritz .....	6381
M. Nystrom .....	6381
<b>Le mariage</b>	
M. Elley .....	6381
<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Elley .....	6381
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Cuzner .....	6381
<b>Questions transformées en ordre de dépôt</b>	
M. Cuzner .....	6383

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

### Loi d'exécution du budget de 2003

Projet de loi C-28. Troisième lecture .....	6384
M. Nystrom .....	6384
M. Paquette.....	6386
M. Borotsik.....	6387
M. Wilfert .....	6389
M. Paquette.....	6390
M. Ritz .....	6391
M. DeVillers (Simcoe-Nord).....	6394

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

### Le conseiller en éthique

M. Clark.....	6395
Motion.....	6395
M. Cuzner.....	6397
M. Gouk.....	6398
M. Paquette.....	6398
M. Nystrom .....	6400
M. O'Reilly.....	6400
Mme Torsney.....	6401
M. Duplain .....	6402
M. Pratt.....	6403

### ANNEXE

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**